

Programme Communal de Développement Rural/A 21L

PARTIE II : RÉSULTATS DE LA PARTICIPATION DE LA POPULATION

DEVELOPPEMENT RURAL



Eric Evrard, Caroline Laroye et Nathalie Squerens
Fondation Rurale de Wallonie
FRW | RUE HENRI LEMAIRE, 1. 7911 FRASNES-LEZ-BUISSENAL



Table des matières

I.	LISTE DES ABRÉVIATIONS	4
II.	PHASES D'ÉLABORATION DU PCDR/A21L EN UN COUP D'ŒIL	5
III.	PRÉSENTATION DE L'ORGANISME D'ACCOMPAGNEMENT : LA FONDATION RURALE DE WALLONIE.....	7
IV.	BILAN DU PREMIER PROGRAMME DE DÉVELOPPEMENT RURAL	8
1.	Le bilan et ses chiffres.....	8
2.	Le bilan et ses projets emblématiques	9
2.2.	Patrimoine géologique.....	11
2.3.	Le patrimoine local et naturel.....	11
V.	PROGRAMME COMMUNAL DE DÉVELOPPEMENT RURAL – AGENDA 21 LOCAL.....	14
1.	Information des acteurs de l'ODR.....	14
1.1.	Information aux chefs de service.....	14
1.2.	Stand à la Brocante de Blaton.....	14
1.3.	Soirées d'information dans les villages.....	15
2.	Consultation de la population.....	18
2.1.	Entretiens individuels des personnes ressources	18
2.2.	Groupes de travail thématiques	19
2.3.	Exposition interactive	22
2.4.	Consultations ciblées	25
2.5.	Bilan de la participation de la population.....	30
3.	La Commission Locale de Développement Rural.....	32
3.1.	Appel à candidatures et composition.....	32
3.2.	Ordre du jour des réunions de la CLDR.....	33
3.3.	Calendrier des réunions et participation à la CLDR (PV en annexe 11)	40
VI.	CALENDRIER DES PARTICIPATIONS.....	41
	Participants à la brocante de Blaton	41
	Séances d'information à la population.....	41
	Entretiens individuels	41
	Groupes de travail	42
	Exposition interactive.....	42
	Consultations des écoles	42
VII.	PROJETS EN LIEN AVEC LA STRATÉGIE DE DÉVELOPPEMENT DU PCDR/A21L	43
1.	Projet d'embellissement à la Cité du Préau.....	43

2.	Appel à projet « verdissement comestible »	45
3.	Verdissement participatif des quartiers de Bernissart	45
4.	Création d'un réseau de mobilité douce	46
	Objectifs du GT	47
	Méthodologie	47
5.	Découverte du Patrimoine Local avec les enfants	50
VIII.	Relecture du PCDR.....	50

I. LISTE DES ABRÉVIATIONS

AD	Agent de Développement de la Fondation Rurale de Wallonie
ADL	Agence de Développement Local
AFOM	Atout – Faiblesse – Opportunité – Menace
AMO	Aide en Milieu Ouvert
ASBL	Association Sans But Lucratif
CAP	Centre Administratif du Préau
CCATM	Commission Communale d’Aménagement du Territoire et de la Mobilité
CGH	Cercle Géologique du Hainaut
CLDR	Commission Locale de Développement Rural
CPAS	Centre Public d’Action Sociale
CREL	Contrat Rivière Escaut-Lys
CRIE	Centre Régional d’Initiation à l’Environnement
DEMNA	Département de l’Etude du Milieu Naturel et Agricole
DNF	Département Nature et Forêt
DR	Développement Rural
EPN	Espace Public Numérique
FRW	Fondation Rurale de Wallonie
GAL	Groupe d’Action Locale
GT	Groupe de Travail
IRSNB	Institut Royal des Sciences Naturelles de Belgique
ODR	Opération de Développement Rural
ONE	Office de la Naissance et de l’Enfance
OTB	Office du Tourisme de Bernissart
PCA	Plan Communal d’Aménagement
PCDR	Programme Communal de Développement Rural
PCS	Plan de Cohésion Sociale
PMS	Psycho-médico-social
PNPE	Parc Naturel des Plaines de l’Escaut
PPPW	Petit Patrimoine Populaire Wallon
PSE	Promotion de la Santé à l’Ecole
RAVeL	Réseau Autonome des Voies Lentes
RND	Réserve Naturelle Domaniale
ROI	Règlement d’Ordre Intérieur
SI	Séance d’Information

II. PHASES D'ÉLABORATION DU PCDR/A21L EN UN COUP D'ŒIL

04/04/2011	Décision de principe du Conseil communal de reconduire un nouveau PCDR
03/02/2014	Séance d'information au Conseil communal
03/02/2014	Décision de principe de la Commune de réviser son Programme communal de Développement Rural (PCDR) dans la philosophie de l'A21L
27/02/2015	Désignation par le Ministre de la Fondation Rurale de Wallonie (FRW) comme organisme d'accompagnement
01/06/2015	Désignation de l'intercommunal IDETA comme auteur de Programme Communal de Développement Rural (PCDR)
28/10/2015	Séance d'information aux chefs de services communaux
01/11/2015	Stand d'information à la Braderie de Blaton
21/01/2016 au 25/02/2016	Séances d'information à la population dans les villages
01/10/2015 au 25/05/2016	Entretiens individuels des personnes ressources
27/04/2016 au 20/06/2016	Groupes de travail thématiques
24/09/2016 au 10/11/2016	Exposition interactive des résultats de la consultation publique
09/01/2017 au 06/02/2017	Appel à candidature pour la Commission Locale de Développement Rural (CLDR)
23/01/2017	Appel à candidature pour la CLDR en réunion plénière à Harchies
31/03/2017	Désignation des membres effectifs et suppléants de la CLDR
20/04/2017 au 12/05/2017	Rencontres et information dans les écoles
15/05/2017	<i>Réunion de CLDR</i> : Installation
10/10/2017	<i>Réunion de CLDR</i> : Collaboration de la CLDR avec le Groupe d'Action Local des Plaines de l'Escaut (GAL PE) « Mobilité alternative »
24/10/2017	<i>Réunion de CLDR</i> : Construction et validation du diagnostic partagé (partie 1)
13/11/2017	<i>Réunion de CLDR</i> : Construction et validation du diagnostic partagé (partie 2)
07/02/2018	<i>Réunion de CLDR</i> : Collaboration de la CLDR à la charte paysagère du Parc Naturel des Plaines de l'Escaut (PNPE)
10/03/2018	<i>Réunion de CLDR</i> : Visite de la commune en bus
22/03/2018	<i>Réunion de CLDR</i> : Rapport annuel et présentation des orientations de la stratégie
17/04/2018	<i>Réunion de CLDR</i> : Travail sur les projets du PCDR – Tri selon les objectifs de la stratégie (partie 1)
03/05/2018	<i>Réunion de CLDR</i> : Travail sur les projets du PCDR – Tri selon les objectifs de la stratégie (partie 2)
05/07/2018	<i>Réunion de CLDR</i> : Construction des fiches-projets
29/09/2018	<i>Réunion de CLDR</i> : Réflexion sur les sentiers et leur valorisation
17/12/2018	<i>Réunion de CLDR</i> : Présentation et examen de la liste des projets

24/01/2019	<i>Réunion de CLDR : Travail approfondi sur les fiches-projets</i>
11/02/2019	<i>Réunion de CLDR : Travail approfondi sur les fiches-projets</i>
25/04/2019	<i>Réunion de CLDR : Rapport annuel et programmation des fiches-projets</i>
27/06/2019	<i>Réunion de CLDR : Consolidation des fiches-projets à court terme en DR</i>
23/10/2019	<i>Réunion de CLDR : Présentation du Plan Energie-Climat (PAEDC)</i>
26/11/2019	<i>Réunion de CLDR : Présentation des fiches-projets</i>
16/03/2020	<i>Annulée pour cause de crise sanitaire</i>
24/09/2020	<i>Réunion de CLDR : validation de l'avant-projet de PCDR</i>

III. PRÉSENTATION DE L'ORGANISME D'ACCOMPAGNEMENT : LA FONDATION RURALE DE WALLONIE

La FRW accompagne les communes rurales wallonnes depuis 1979

La FRW est un organisme d'utilité publique, indépendant et pluraliste. Elle œuvre pour le développement des régions rurales de Wallonie par le soutien à des projets économiques, sociaux, culturels et environnementaux, dans une démarche durable.

En 1979 déjà, la FRW accompagnait les premières opérations pilotes de développement rural en Wallonie. Depuis, elle assure les différentes missions que la Région wallonne lui a confiées :

- Accompagnement des opérations de développement rural,
- Conseil en matière de plans communaux de développement de la nature,
- Facilitateur Plan bois-énergie pour le secteur public,
- Interface Leader,
- Assistance Territoire et Patrimoine,
- Ressources et expertise du milieu rural.

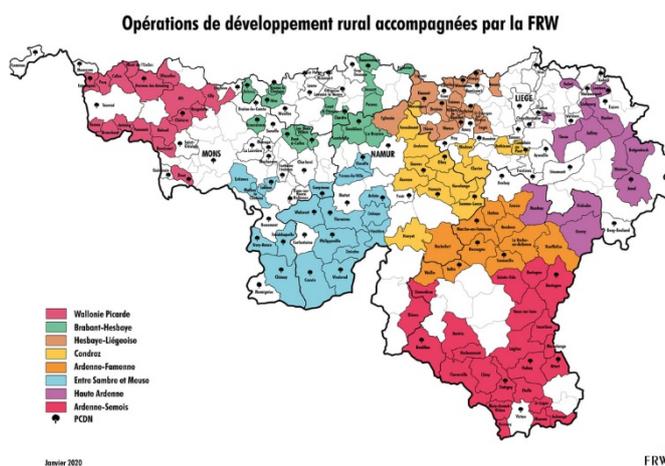
L'équipe Wallonie Picarde accompagne la commune de Bernissart

Dans le cadre des opérations de développement rural, la FRW met à disposition des 126 communes qu'elle accompagne des agents de développement (AD) intégrés dans une équipe pluridisciplinaire et formés en continu.

Ces agents favorisent la participation de tous par des entretiens, des réunions publiques et des enquêtes locales. Ils constituent un relais spécifique entre les habitants et le pouvoir communal, ainsi qu'entre le pouvoir communal et les différentes instances décisionnelles. Ils contribuent également à la rédaction du PCDR, à la recherche de subventions et à l'accompagnement des projets.

Les 8 équipes de la FRW sont réparties en Wallonie. Ces multiples implantations permettent aux agents de développement de bien connaître le terrain et les réalités du territoire sur lequel ils travaillent.

L'accompagnement de la commune de Bernissart est assuré par l'équipe Wallonie Picarde située à Frasnes-Lez-Buissenal (en rose sur cette carte), et plus particulièrement par les Agents de Développement : Eric Evrard, Nathalie Squerens et Caroline Laroye.



IV. BILAN DU PREMIER PROGRAMME DE DÉVELOPPEMENT RURAL

1. Le bilan et ses chiffres

Le premier PCDR de la Commune de Bernissart a été élaboré avec la FRW et IDETA (auteur de PCDR) de 1999 à 2001. Il a été approuvé par le Gouvernement wallon en mars 2002 pour une durée de 10 ans.

Les constats ressortant de la consultation citoyenne et du travail de terrain des AD étaient relativement négatifs.

En effet, il y a une vingtaine d'années, alors que très rurale, l'entité souffrait encore d'une image à connotation post-industrielle marquée par la fermeture des charbonnages et manufactures (ex : distillerie de Pommeroeul). Des problèmes d'ordre socio-économiques, résultant de son histoire, ont notamment marqué la commune de Bernissart dont la préoccupation principale était de sortir d'un certain marasme.

Le PCDR s'est, en conséquence, articulé autour de deux axes :

- Axe 1 : une image de soi à positiver
- Axe 2 : une économie à rebâtir

Une série de projets a concouru à en renforcer l'attractivité résidentielle en améliorant la qualité des espaces publics (place de Blaton, place de Bernissart, Parc Posteau...), l'accès au logement (logements à Pommeroeul), aux services de qualité (maison de village à Pommeroeul), à la culture (maison rurale de Blaton) et aux événements.

La Commune a obtenu **6 conventions en Développement rural** pour la réalisation de ces projets (voir tableau ci-dessous).

Année convention	Projet	Montants	Taux de subvention
2002	Place de Blaton	Total : 882 640,17€ dont DR : 650 948,28€	80%
2003	Cour du Lycée Bernissart	Total : 695 141,32€ dont DR : 538 896,60€	Phasing out (Objectif 1) 90%
2004	Maison de village et logements à Pommeroeul	Total : 800 863,37€ dont DR : 592 800€	80%
2006	Parc Posteau à Blaton	Total : 463 523,46€ dont DR : 84 624,72€ Espaces verts : 286 194,05€	80%
2009	Maison rurale à Blaton	Total : 977 000€ dont DR : 738 400€	80%
2011	Place de Bernissart	Total : 1 083 000€ dont DR : 649 800€	60%
TOTAL		4 734 644,86 € dont 3 450 844,88 € de subsides RW	

D'autres projets ont également été réalisés par la Commune de Bernissart, soit sur fonds propres, soit en faisant appel à d'autres subventions (voir tableau ci-dessous).

Année	Projet	Montants	Taux de subvention
2008	Place Emile Vandervelde à Harchies	Total : 88 275,45€	0%
2014	Sauvegarde de la Machine à feu de Bernissart	Total : 607 672,70€	0%
2011	Sauvegarde de l'ancienne station de pompage d'Harchies	Total : 15 000€	PPPW 50%
2014	Aménagement du parc Vanderwaerden – Création du Jardin géologique	Total : 20 266,62 €	0%

A côté de ces réalisations « en dur », d'autres projets concernant notamment la mise en valeur du patrimoine local ont été menés avec les citoyens pendant près de 15 ans.

2. Le bilan et ses projets emblématiques

Le diagnostic citoyen avait permis d'identifier **diverses ressources patrimoniales** non connues (ou presque), des inventaires sur lesquels s'appuyait l'analyse des caractéristiques socioéconomiques. Ces ressources étaient quasi toutes atypiques à l'échelle de la Wallonie picarde et des territoires périphériques.

Ces curiosités relevaient des ressources du sous-sol (coupe géologique de Blaton, l'Iguanodon), des sciences et des techniques (machine à feu, station du coron du charbonnage), des pratiques sportives et rurales ancestrales (perche couverte, murs en pierre sèche dits « crêtes à cayaux ») et de la biodiversité (grande bruyère de Blaton).

Consciente que le **tourisme « culturel et patrimonial »** était une voie de **redéploiement de l'économie locale**, la commune a soutenu les initiatives y concourant en parallèle de la conception du PCDR.

De nombreux partenariats ont donc vu le jour entre les AD, les syndicats d'initiatives, l'Office du Tourisme de l'Entité de Bernissart (OTB) et les structures naissantes comme l'ADL, le Plan de Prévention de Proximité (l'actuel PCS) et l'EPN (Cibernibus). Ces collaborations ont permis de mener diverses actions dans le cadre des appels à projets récurrents (journées du patrimoine, journées wallonnes de l'eau) ou spécifiques (rallye découverte, 130^{ème} anniversaire de la découverte des Iguanodons...). Ces partenariats historiques et les liens qu'ils ont tissés avec les AD se sont d'ailleurs révélés précieux lors de la révision du PCDR.

Petit à petit ces atouts « insolites » sont devenus des éléments clés de l'attractivité touristique de l'entité.



Figure 1 : Eléments de l'attractivité touristique à Bernissart (machine à feu, petit train touristique, station de pompage à Harchies, circuits touristiques...)

2.1. Le patrimoine minier

La **restauration de la machine à feu de Bernissart (1781)** est le fruit d'un travail de presque deux décennies enclenché par la curiosité d'un historien local. Grâce aux recherches en archives et sur le terrain (fouilles), il devenait possible d'aborder une époque méconnue de l'industrie minière, celle du siècle des lumières. Convaincue et forte des confirmations extérieures, la commune l'a rachetée et restaurée sur fonds propres. Régulièrement mise en animation, elle est une étape clé du circuit d'interprétation du Diamant noir créé en 2004 par le PNPE via les fonds européens. Le parc didactique minier y lié et abordant les charbonnages proto-industriels est en voie de finalisation, notamment grâce au projet Interreg Terhistoire (cfr page suivante). L'ancien support de candélabre industriel tout proche a été restauré via le PPPW, ce qui complète l'ensemble. Les abords seront embellis via le Plan Maya.

En parallèle et dans la même thématique, **l'ancienne station de pompage du coron du Charbonnage à Harchies**, liée elle aussi à une invention révolutionnaire (procédé Poetch - congélation des terrains), a été restaurée via l'intervention du PPPW. Elle a été au cœur de nombreuses animations.

L'ancienne **gare de Bernissart**, toute proche, desservant à l'époque les charbonnages et bordée actuellement par le RAVeL a été l'objet de nombreuses tractations entre les propriétaires et la commune pour son rachat, elles sont toujours en cours et le projet de réhabilitation figure logiquement dans le nouveau PCDR.

2.2. Patrimoine géologique

Pour les **patrimoines géologiques**, la commune a pu bénéficier du CGH, hébergé dans les annexes du **musée de l'iguanodon** ; ses collections et son expertise ont été d'une grande aide pour créer le jardin géologique dans le **parc Vanderwaerden** (fiche du premier PCDR), alimenter le contenu du panneau d'interprétation relatif à la coupe géologique (circuit du diamant noir) et faire monter en puissance le musée de l'Iguanodon. Sur ce point, lors du démarrage de l'ODR, la valorisation de ce patrimoine paléontologique découvert en 1878 dans le sous-sol bernissartois se résumait à un facsimilé partiel du squelette en plâtre et de quelques posters faits maison, le tout abrité dans un garage.

Consciente de la notoriété de ces fossiles, la commune a négocié avec l'IRSNB le retour d'un d'entre eux sur son territoire d'origine et, avec les moyens du bord a reconditionné l'ancien complexe sportif de Bernissart en musée.

Ce retour était un premier pas et, étape par étape, au gré des subventions des Journées du patrimoine, des premiers dispositifs scénographiques et animations théâtralisées (dans le cadre du 130^{ème} anniversaire de la découverte des Iguanodons) ont vu le jour et ont convaincu la commune de passer à la vitesse supérieure.



Figure 2 : 130^{ème} anniversaire de la découverte des Iguanodons

S'en est suivi le **projet européen Terhistoire** (Interreg IV) conçu en interne par les AD, l'ADL et les équipes des deux communes frontalières (Bernissart et Condé-sur-l'Escaut). Le principe était d'effacer virtuellement l'effet frontière afin de mutualiser les curiosités patrimoniales et historiques des deux communes et ce, à travers un territoire à explorer dans le temps dont le Duc De Crôÿ était l'ambassadeur et le narrateur. Pour le permettre il fallait doter les partenaires des équipements et des moyens humains nécessaires, ce qu'a permis ce projet de presque un million d'Euros

Grace à l'impulsion de ces fonds européens, Bernissart dispose maintenant d'un **office de tourisme de grande qualité**, de scénographies professionnelles dans le musée (réalisées en interne) et d'une chargée de tourisme à temps plein.

2.3. Le patrimoine local et naturel

La **Perche couverte**, autre originalité de l'entité et fiche du PCDR a été aussi l'objet d'après tractations pour son acquisition. Cette tour de tir à l'arc vertical des années 30, mise à mal par deux décennies

d'inactivité, est d'ores et déjà sauvée virtuellement de la disparition via un enregistrement archéologique mené par la cellule géomatique du SPW. Elle sera sauvegardée, modernisée et remise en service grâce à l'intervention d'Infrasports.

Les **murs en pierre sèche de Blaton**, appelés localement « **Crêtes à cayaux** », ont fait l'objet d'une valorisation qui contribue au fil du temps à la renommée de Bernissart. Patrimoine oublié voire complètement méconnu en 1999, il a été signalé comme étant en danger par un citoyen de Blaton :



Figure 3 : Chantier de restauration avec l'ASBL « Les Compagnons bâtisseurs »

un GT Crêtes à cayaux, piloté par les AD, a été mis sur pied et a tout d'abord effectué un recensement de ces murs présents essentiellement sur le quartier des Bruyères. A partir de 2000, des démonstrations et sensibilisation des citoyens à la construction en pierre sèche ont été organisées, notamment lors des Journées du Patrimoine, avec l'aide d'un ancien mineur connaissant encore cette technique. Les membres du GT ont ensuite, avec l'aide logistique et financière de la Commune de Bernissart, organisé de nombreux chantiers de restauration avec l'ASBL « les Compagnons bâtisseurs ». Ces actions de restauration récurrentes ont éveillé la curiosité d'autres organismes travaillant dans le patrimoine : le Centre de la Paix Dieux à Amay qui a demandé aux membres du GT d'être formateurs pour les premières sessions de formation sur la pierre sèche, et Qualité Village Wallonie qui s'est associée à la FRW pour entamer un recensement des murs en pierre sèche en Wallonie.

D'autres projets ont par la suite émergé en Wallonie et contribuent à faire connaître et à restaurer ce patrimoine qui a été repris en 2014 dans les éléments éligibles au Petit Patrimoine Populaire Wallon. A Bernissart, un circuit touristique a été créé en 2010 et permet de parcourir le village de Blaton, d'y voir les Crêtes à cayaux restaurées, de traverser la RND Grande Bruyère et de passer près d'anciens sites d'extraction. Les murs en pierre sèche font maintenant partie des attraits touristiques de Bernissart. Le GT a également continué les échanges et a notamment reçu, en 2019, les partenaires du projet Interreg V sur la valorisation du patrimoine en pierre sèche, fort d'une reconnaissance du savoir-faire et de la technique de construction par l'UNESCO !



Figure 4 : Crêtes à Cayaux valorisées en balades contées ou lors des journées du patrimoine

La **grande Bruyère de Blaton** est une ancienne sablière et un site d'extraction de grès (étroitement liée aux « crêtes à Cayaux » - cfr supra). Ce patrimoine communal, cette fois naturel, a été remis en gestion au DNF moyennant qu'un comité de gestion, au sein duquel les avis des riverains puissent être écoutés, soit mis en place. La reconnaissance de ce site en RND et les quasi deux décennies de gestion, en partenariat avec le PNPE et la Commune, ont permis la réexpression de la biodiversité latente et l'instauration d'un dialogue entre les fonctions récréatives et les impératifs de conservation. Des animations y sont proposées en lien avec le circuit des crêtes à Cayaux.

Figure 5 : Programme des visites guidées en 2011 sur le territoire de Bernissart

V. PROGRAMME COMMUNAL DE DÉVELOPPEMENT RURAL – AGENDA 21 LOCAL

1. Information des acteurs de l'ODR

1.1. Information aux chefs de service

Cette séance d'information du 28 octobre 2015, poursuivait à la fois l'objectif de présenter l'ODR (phasage, tenants et aboutissants) et de mettre en présence l'auteur de PCDR et les différents services amenés à lui communiquer les données communales nécessaires à la construction du dossier des caractéristiques socio-économiques.

Outre le Directeur financier et la responsable de l'ADL, les Chefs des services suivants étaient présents : culture (bibliothèque), tourisme, travaux et urbanisme, environnement et population ; ils purent ainsi relayer l'information vers leurs équipes

1.2. Stand à la Brocante de Blaton

Le village de Blaton présente la particularité d'organiser un événement le premier novembre. Cette coutume populaire, remontant à 1470, se traduit par une grande braderie (Foire aux camelots et Kermesse des feuilles mortes). Les AD ont profité de cette manifestation populaire pour communiquer sur le DR à Bernissart via un stand le 1^{er} novembre 2015. Celui-ci se composait d'impressions sur bâches vinyles réalisées par le service graphique communal. Celles-ci dressaient le bilan des réalisations du premier PCDR et développaient les informations générales sur une ODR. Des flyers annonçant les dates des soirées d'information complétaient la démarche.

Il s'agissait évidemment à travers cette manifestation de mobiliser les habitants pour la nouvelle ODR mais aussi de recueillir les premiers éléments de constats visant à alimenter le futur diagnostic.

Pour ce, les AD ont recouru à un jeu concours : les clients de la braderie étaient invités à compléter un questionnaire dont les réponses pouvaient se décliner en grilles AFOM. L'ADL, « partenaire historique » de l'ODR, s'est jointe à la démarche en offrant le lot gagnant, un panier de produits du terroir du PNPE.



Figure 6 : Stand à la brocante de Blaton

Bien qu'il ait été possible de faire remplir 33 questionnaires, le bilan quantitatif reste faible au vu de la fréquentation. Cela s'explique par l'état d'esprit du public : sa première motivation est la braderie et donc une démarche d'achat, pressé de faire la bonne affaire et, comme veut la tradition, de se procurer les Carabouyas et le pain d'épice, il n'a pas le temps pour le questionnaire.

Autre élément d'explication, le jeu concours et la démarche d'appel des AD ont souvent été assimilés à un comportement de camelot.

Concernant l'origine des participants, la majorité provenait de l'entité ou de communes limitrophes. Les résultats figurent dans la partie VI « Calendrier des Participations ».

1.3. Soirées d'information dans les villages

Cinq villages de l'entité ont bénéficié d'une réunion d'information entre janvier et février 2016 afin d'entendre les citoyens sur les atouts et faiblesses de leur village et de leur commune.

Dates (2016)	Villages
Jeudi 21 janvier	BERNISSART (Acomal)
Mercredi 27 janvier	POMMEROEUL (Maison de Village)
Mardi 02 février	HARCHIES (Salle communale)
Mardi 16 février	VILLE-POMMEROEUL (Ecole communale)
Jeudi 25 février	BLATON (Salle les 3 canaux)



Figure 7 : Séance d'information à Bernissart et à Ville-Pommeroeul

- **Invitation/communication**

La communication a recouru aux canaux conventionnels : une conférence de presse le 12 janvier 2016 (étaient présents NoTélé, le Courrier de l'Escaut, la Dernière heure et le Nord éclair), un affichage (assorti de dépôt de flyers) dans les commerces et lieux publics, un article dans le bulletin communal et un toute-boites (voir annexe 5). L'information fut également relayée via le blog d'un correspondant de presse local très impliqué et très présent dans la vie de l'entité. Ce dispositif a été complété d'une invitation personnalisée aux membres de la CLDR (accompagnée de flyers pour leur entourage), d'une distribution de flyers aux élèves scolarisés dans l'entité (via les journaux de classe) et d'une information sur le site internet communal. Il convient de souligner l'excellent accueil des commerçants lors de la phase d'affichage, ces derniers étant déjà au courant de l'opération via les toutes-boites. Autre élément à relever : la conception par le graphiste communal d'un logo spécial pour l'ODR.



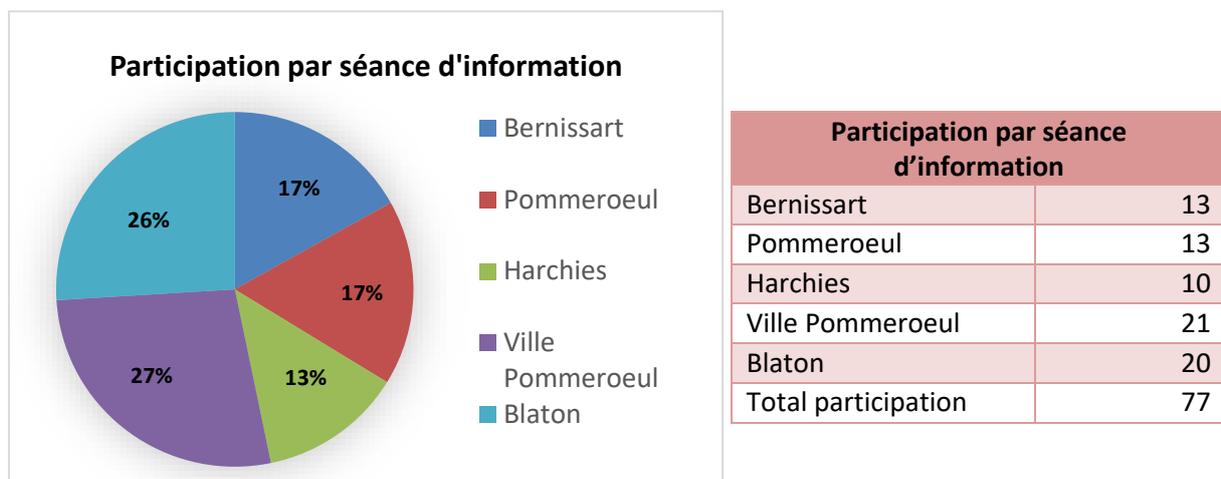
Figure 8 : Communication autour des séances d'information

- **Méthodologie et déroulement**

Les séances d'informations se sont déroulées en 4 temps : une introduction par l'échevin du développement rural, une présentation de l'ODR (étapes, tenants et aboutissants...), un bilan du 1^{er} PCDR et un premier échange avec les habitants visant à cerner les thématiques prégnantes à travers un débat de type AFOM.

- **Résultats quantitatifs**

Les 5 séances d'information ont rencontré un certain succès avec 77 participations et 75 participants. Bien que les habitants des deux plus petits villages aient bien été présents aux réunions, la participation par village est relativement équilibrée au vu du nombre d'habitants par village. Les deux villages qui ont rassemblé le plus de participants sont Ville-Pommeroeul et Blaton (voir annexe 7).



Il convient de souligner la présence aux réunions du relais communal, de représentants de l'ADL, du PNPE et de la responsable de l'observatoire de la santé de la Province du Hainaut. En dehors du processus ODR, celle-ci avait proposé de se greffer sur les rencontres pour diffuser un questionnaire visant à mieux cerner les problématiques en termes de santé auxquelles la population pouvait être confrontée. Il s'agissait là d'une première collaboration d'opérateur social à l'ODR. Celle-ci allait rapidement s'amplifier via un partenariat avec la coordination sociale.

Au terme de ce premier cycle de rencontres grand public, il paraissait intéressant de se pencher sur la nature des propositions afin de tenter de cerner l'état d'esprit et la perception qu'avaient les participants de leur commune.

- **Synthèse des résultats qualitatifs**

Au cours des réunions villageoises, la **mobilité** fut un sujet particulièrement discuté notamment pour la sécurité des usagers faibles face à la vitesse des automobilistes et la dangerosité de certains tronçons. La problématique des sentiers et de leur entretien par la commune a aussi vivement été critiquée dans les cinq villages. Une autre problématique générale soulevée concerne la **communication** qui manque de réactivité et de transparence citoyenne. Cela transparait notamment dans la volonté des habitants de co-construction des projets. Nombreux sont ceux qui reconnaissent les efforts en matière de protection du patrimoine et d'amélioration du cadre de vie. Cependant, la

frustration réside dans la valorisation de ces atouts qui n'est pas encore optimale ou cohérente avec l'image de Bernissart. Il en va de même pour les services présents en nombres mais pas pour tous : public jeune, accessibilité... Ce sentiment se ressent aussi chez les associations désireuses d'un soutien communal et logistique plus marqué notamment concernant les locaux et les initiatives citoyennes.

2. Consultation de la population

2.1. Entretiens individuels des personnes ressources

Parallèlement aux séances d'information, des interviews de « personnes ressources » ont été réalisées. Celles-ci constituent des acteurs incontournables de la Commune de par leurs différentes implications (professionnelles, associatives...). En tout, ce sont 17 rencontres qui ont été menées pour compléter le diagnostic communal. La liste des personnes ressources rencontrées se trouve dans la partie VI du document « Calendrier des participations ».

- ***Méthodologie et déroulement***

Toutes ces interviews suivaient un canevas de questions générales sur la commune de Bernissart et de questions plus spécifiques en fonction du domaine d'expertise de la personne ressource. Ces données collectées ont été intégrées dans le diagnostic partagé et ont été utilisées pour appuyer, corroborer ou démentir les constats citoyens.

- ***Synthèse des résultats qualitatifs***

Les principaux atouts rencontrés à Bernissart selon les personnes interrogées :

- Le cadre de vie naturel et les paysages à dominance verte et bleu qui sont appréciés tant par les citoyens de Bernissart que les personnes externes.
- La présence d'éco-cantonniers et d'agents constatateurs.
- Des espaces publics nouvellement aménagés appréciés pour la cohésion sociale et les activités de plein air (Parc Posteau, Site du Préau, Place des Hauchamps...).
- Une offre en logements sociaux exemplaire.
- La présence du RAVeL et des sentiers nombreux sur le territoire.
- La richesse du patrimoine historique sauvegardé et soutenu par la commune.
- Une offre en services diversifiée et de qualité avec de nombreuses activités pour tout type de public.
- Une offre sportive complète.
- Le site internet et le bulletin communal, outils de communication indispensables.

Les principales problématiques rencontrées à Bernissart selon les personnes interrogées :

- Des questions environnementales pas toujours considérées par la commune.
- Un décrochage du citoyen avec la nature environnante, manque de valorisation de certains sites.
- Le manque d'exemplarité de la commune concernant le développement durable (consommation énergétique des bâtiments, eau, tri des déchets...).
- Les problèmes d'incivilités, de dépôts des déchets et de dégradations récurrents.
- Le manque de contact quotidien avec les jeunes.
- La sécurité des trottoirs et pistes cyclables, quand ils sont présents
- Le manque de trottoirs et de pistes cyclables.
- Les liaisons intervillages en transport en commun.

- Le nombre d'immeubles inoccupés ou délaissés alors qu'ils pourraient avoir une utilité.
- Le manque de solidarité intervillage et de cohésion sociale (voisinages, associations, activités...).
- Le manque de cohérence et de mise en scène dans les infrastructures touristiques.
- Le manque de signalétiques et de publicité sur les différents sites à visiter.
- Un essoufflement commercial dans certains centres villageois.
- Une zone économique non-attractive et inadaptée aux besoins des indépendants.
- Le manque d'organes consultatifs.
- Le manque de moyen dans la communication quotidienne.

2.2. Groupes de travail thématiques

5 groupes de travail thématiques se sont tenus du 27 avril au 20 juin 2016. Ceux-ci ont été organisés sur base des constats en séance d'information et lors des rencontres avec les personnes ressources. Le calendrier et les thèmes abordés lors de ces réunions figurent dans le tableau ci-dessous.

Thèmes / Sous thèmes	Date (2016)	Village - Local
MOBILITÉS Transports en commun, déplacements cyclos piétons, des PMR, sécurité routière, aménagement des voiries et des sentiers...	27 avril – 19h00	Pommeroeul Maison de village
VIE CULTURELLE ET ASSOCIATIVE Equipement et bâtiment culturels, identité collective, communication, implication citoyenne, espaces de rassemblement, activités et tissus associatifs...	11 mai – 19h00	Blaton Salle des Trois Canaux
ÉCONOMIES Commerces, Production et consommation locales, agriculture, emploi, tourisme...	23 mai – 19h00	Bernissart Office de Tourisme de Bernissart
ENVIRONNEMENT Gestion des déchets, cadre de vie, biodiversité et paysage, sites à réaménager...	08 juin - 19h00	Harchies Salle communale
SERVICES A LA POPULATION Services santé, services à la jeunesse, aux aînés, de proximité, offre sportive...	20 juin 19h00	Ville-Pommeroeul École communale

- **Invitation/communication**

Un flyer avec le calendrier des rencontres a été distribué en toutes boites ainsi que des affiches dans les lieux publics (voir annexe 5). Aussi, l'information est passée via le site internet communal, la presse régionale et une invitation personnalisée a été envoyée aux participants des soirées d'information.

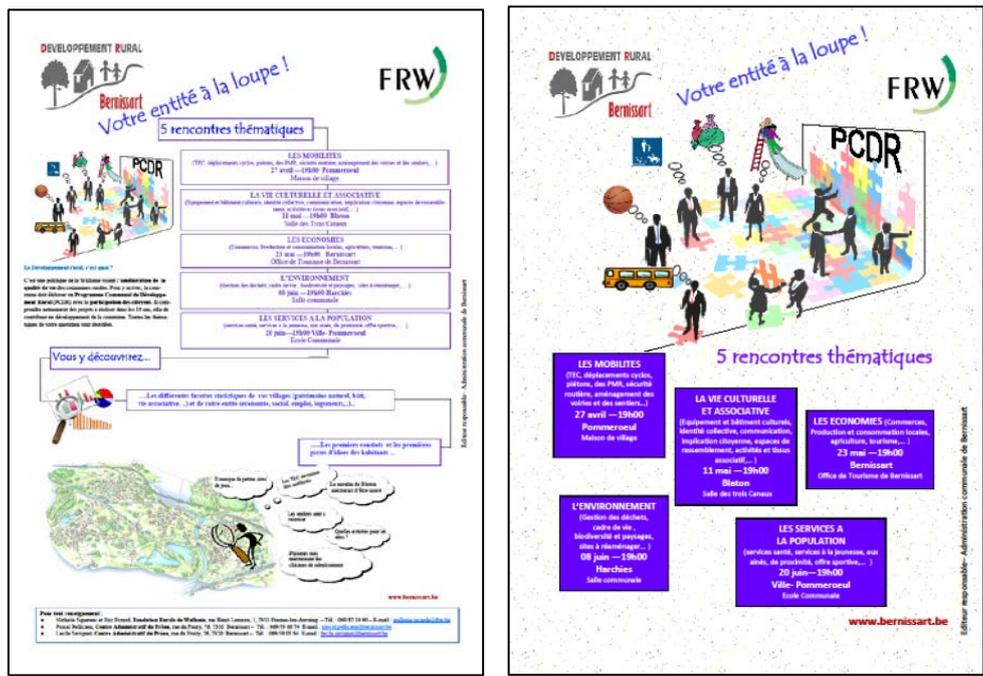


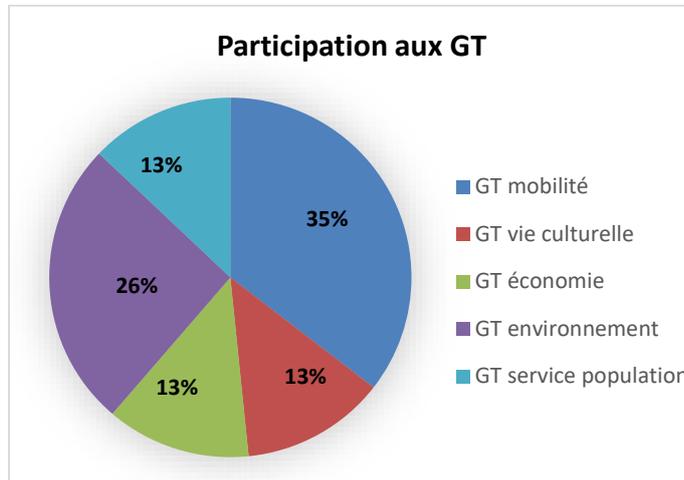
Figure 9 : Affiche et flyer des groupes de travail thématique

• **Méthodologie et déroulement**

L’animation s’est basée sur un exercice de photo langage. Les participants ont dû choisir deux photos de la commune parmi une trentaine sélectionnée. Celles-ci avaient précédemment été prises lors d’une visite de terrain par deux personnes « étrangères » à la commune, c’est-à-dire les AD de la FRW. Lors du choix des photos par les participants, ces derniers ont pu apposer une étiquette rouge s’ils estimaient qu’elle représentait un aspect négatif de l’entité et/ou une étiquette verte dans le cas d’une photo qu’ils estimaient positive. Suite à cette sélection, chacun a présenté ses deux photos avec une explication sur le choix de l’étiquette. Cette méthode a permis de lancer la discussion, le débat et d’être éclairé sur les endroits problématiques, des thématiques importantes peu approchées lors des séances d’information... Les participants pouvaient ensuite repartir avec un carton aide-mémoire sur l’ODR de Bernissart (voir annexe 6)

- **Résultats quantitatifs**

La participation a été très faible allant de 4 habitants au minimum jusque 11 au maximum avec un total de 31 présences pour 22 participants (voir annexe 7). Certains citoyens ont donc participé à plusieurs réunions en fonction des sujets qui les intéressaient. Les raisons de ce peu d'engouement n'ont pas pu être expliquées.



Participation aux groupes de travail	
GT mobilité	11
GT vie culturelle	4
GT économie	4
GT environnement	8
GT service population	4
Total participation	31

- **Synthèse des résultats qualitatifs**

La mobilité figure dans les sujets les plus discutés en réunion où la sécurité est pointée du doigt à plusieurs niveaux que ce soit pour les automobilistes, les cyclistes ou les piétons. Les habitants saluent les efforts de la commune pour les systèmes de ralentissement, mais ces derniers relèvent néanmoins encore plusieurs points noirs dangereux ainsi que le manque de cohérence dans les horaires et trajets des transports en commun. Enfin les sentiers mériteraient d'être inventoriés afin de déterminer un plan de gestion efficace.

La vie culturelle et associative à Bernissart stimule la cohésion sociale et les rencontres mais ne semble pas suffisamment soutenue par la commune notamment pour l'aide au lancement et au suivi des initiatives citoyennes. Les structures d'accueil sont nombreuses mais sont soit inadaptées soit sans programmation (exemple de la Maison Rurale). Il en va de même pour la communication qui manque d'une plateforme fédératrice et la visibilité des associations auprès des jeunes.

L'économie et le tourisme sont intrinsèquement liés à Bernissart. Les différents sites touristiques mis en valeur par la commune sont généralement appréciés par les habitants et le public. Cependant certains relèvent une offre en services et un entretien insuffisants notamment autour du tourisme fluvial, du site du Préau... La communication est aussi pointée du doigt par rapport à la signalétique qui manque de cohérence et de régularité. D'un point de vue purement économique, la commune manque d'appuis solides et de références pour favoriser les initiatives citoyennes et la recherche d'emploi.

L'environnement et le cadre de vie sont à la base les points forts de l'entité au regard des grands espaces verts, des plans d'eau, des sites naturels et paysages qui attirent de nombreux habitants. Cette

image de belle nature est cependant entachée par la présence de déchets, des incivilités régulières et des dégradations volontaires. Nombreux sont ceux qui cherchent des solutions tout en favorisant la cohésion sociale et la sensibilisation. Cependant le soutien de la commune dans ces initiatives reste assez pauvre notamment pour l'entretien des sentiers.

Les services à la population sont selon certains inégalement répartis sur le territoire. De nombreux services sont présents mais pour les habitants des villages de Pommeroeul et Ville-Pommeroeul, il est difficile de s'y rendre notamment pour l'administratif ou les commerces locaux. L'offre en générale est satisfaisante mais ne progresse pas avec la démographie croissante ce qui annonce une pénurie notamment dans la santé et les services à l'enfance.

2.3. Exposition interactive

Le taux de participation aux GT étant particulièrement faible, les AD ont proposé à la Commune une étape intermédiaire avant l'installation de la CLDR afin d'améliorer quantitativement et qualitativement la réserve de candidats potentiels. Le risque était en effet grand que le minimum de candidatures pour composer le volet citoyen de la CLDR ne soit pas atteint.

Le premier impératif a été d'imaginer un produit attrayant et autonome restituant au public les premiers constats citoyens accompagnés des informations statistiques de la P1, tout en lui offrant la possibilité de les compléter. Un second était de permettre à tout un chacun d'y accéder sur le plan géographique et « temporel » ; il fallait donc un rendu mobile et couvrant plusieurs créneaux horaires.

L'idée d'une exposition interactive et itinérante s'est alors concrétisée. Des modules interactifs ont été conçus avec l'aide du « graphiste-designer » communal et réalisés par les techniciens communaux. Les grilles AFOM étaient présentées sous la forme de rouleaux rotatifs pour certains sujets (économie, vie associative) et de cubes pivotants pour d'autres (services et équipements).

Les matières s'y prêtant (environnement, mobilité...) étaient, quant à elles, restituées sous forme cartographique. Des feuillets étaient à la disposition du public pour qu'il puisse commenter, corriger et compléter le contenu (voir annexe 6).

- ***Invitations/communication***

Les canaux classiques ont été employés : site internet communal, télévision régionale, affichage dans les lieux publics. Les personnes ayant gravité autour de l'ODR depuis son lancement ont reçu une invitation personnalisée complétée du flyer reprenant le calendrier des permanences dans les villages (voir annexe 5).

L'exposition a circulé par la suite en différents points de l'entité dans des lieux accessibles au public (office de tourisme, bibliothèque) et dans le cadre d'événement sur la commune (Parc en couleurs). Des permanences dans la maison de village couvrant les deux villages les plus orientaux de la commune étaient également proposées (Pommeroeul et Ville-Pommeroeul).

Le calendrier figure ci-dessous :

Village / Local	Dates (2017)	Modalités
BERNISSART Office de Tourisme	Du 10 au 14 octobre	Tous les jours de 10h00 à 16h00, sauf le lundi
BLATON Parc Posteau	Le 16 octobre dans le cadre de « Parc en Couleurs »	À partir de 10h00
BLATON Bibliothèque	Du 17 octobre au 04 novembre	Aux horaires de la Bibliothèque
POMMEROEUL Maison de village	Du 07 au 10 novembre	Sur Rendez-vous auprès de la FRW

- **Résultats quantitatifs**

Lors des différents évènements et permanence, l'exposition a attiré quelques visiteurs et passants. Parmi les participants 37 ont marqué leur intérêt et se sont inscrits pour suivre l'ODR et recevoir les informations par mail. La représentation des participants par village à Bernissart est proportionnelle au nombre d'habitants pour ces mêmes villages. Certains visiteurs venus d'autres communes ont aussi été intéressés par la démarche. La liste des



Figure 12 : Exposition à la journée "Trophée Commune Sportive" et à Blaton pour "Parc en Couleur"

2.4. Consultations ciblées

2.4.1. Rencontre avec la coordination sociale

- **Méthodologie et déroulement**

Au cours de l'élaboration du PCDR et des phases de consultations, les AD ont eu l'occasion de rencontrer à plusieurs reprises la coordination sociale. Cette coordination qui rassemble tous les acteurs sociaux présent sur le territoire de Bernissart est coordonnée par le PCS qui organise ces rencontres thématiques plusieurs fois par an. Dans un premier temps, l'idée était de présenter l'ODR et de récolter les constats des acteurs sociaux de Bernissart. Le PCS a ensuite souhaité continuer ces échanges de données et d'expériences. Une autre rencontre s'est alors tenue pour faire un compte rendu des remarques et constats reçus en groupe de travail avec la population. D'un point de vue général, les différents acteurs sociaux présents étaient d'accord avec les constats citoyens et confirmaient les propos grâce à leur travail sur le terrain et avec les habitants.



Figure 13 : Travail avec la Coordination Sociale

Les réunions auxquelles ont participé les agents de la FRW se sont tenues aux dates suivantes :

Dates	Lieux	Sujets
24-09-2015	Maison de l'emploi (Bernissart)	Présentation de l'ODR de Bernissart par la FRW aux acteurs sociaux du territoire
22-03-2016	Maison de l'emploi (Bernissart)	Consultation de la coordination par une animation en sous-groupe sur les aspects sociaux à Bernissart
13-09-2016	Bibliothèque de Blaton	Présentation des résultats de la consultation citoyenne et travail sur les enjeux sociaux de l'ODR. Prise de contact avec les acteurs de la Cité du Préau
14-11-2018	Maison de l'emploi (Bernissart)	Travail de réflexion pour le plan quinquennal du PCS autour de la question : comment améliorer l'accès aux droits fondamentaux pour les habitants de Bernissart? Partie 1
12-12-2018	Maison de l'emploi (Bernissart)	Travail de réflexion pour le plan quinquennal du PCS autour de la question : comment améliorer l'accès aux droits fondamentaux pour les habitants de Bernissart? Partie 2
26-03-2019	Maison de l'emploi (Bernissart)	Retour du travail de réflexion pour le plan quinquennal du PCS
27-11-2019	Maison de l'emploi (Bernissart)	Mise à jour des fonctions et rôles de tous les partenaires à la coordination sociale. Présentation de chaque service et projet en lien avec les enjeux sociaux du territoire de Bernissart.

Suite à ces réunions, la FRW et le PCS ont gardé contact tout au long du processus et ont sollicité les différents acteurs sociaux pouvant apporter des confirmations ou une aide ciblée. En effet, de nombreux services et associations sont membres de cette coordination qui ouvre des portes pour des partenaires potentiels notamment : AMO Graine ; Planning Familiale Safran ; Bibliothèque de Blaton ; PSE ; Le Préau ; PMS ; École Communale d'Harchies et Bernissart ; TMS et ONE ; ADL ; CPAS ; asbl Lire et Ecrire ; Service Concerto ; Service d'accompagnement aux personnes handicapées ; Bureau d'assistance de la police aux victimes...

Ces premières rencontres ont notamment permis le lancement d'un projet d'embellissement de la Cité du Préau par le fleurissement qui s'est mis en place depuis 2017.

- **Synthèse des résultats qualitatifs**

Deux sujets ont particulièrement attiré l'attention du groupe : la mobilité et les incivilités (dégradations et déchets). En effet, certains acteurs proches des habitants de quartiers et de cités témoignent du manque de poubelles, de mobiliers urbains et d'infrastructures pour l'accueil des jeunes notamment. En ce qui concerne la mobilité, les remarques confirment le problème des trottoirs impraticables et/ou inexistantes, de l'insécurité routière ainsi que la mise en doute de l'efficacité des dispositifs ralentisseurs qui sont parfois plus dangereux que réellement utiles.

2.4.2. Rencontre avec les indépendants

Les bonnes habitudes collaboratives créées entre les AD et l'ADL tout au long des projets et des actions du précédent PCDR ont naturellement conduit à cette rencontre du 31/01/2017. Son but était double : présenter aux premiers intéressés les constats citoyens relatifs au tissu économique et les encourager à poser leur candidature pour la CLDR. Cette rencontre, présidée par l'échevin du développement rural, s'est tenue en les locaux du tout nouvel Office de Tourisme (fiche-projet du précédent PCDR) et a attiré 25 personnes.

L'exposé s'est déroulé en trois étapes :

- La présentation du bilan du précédent PCDR ;
- Des exemples de projets « économiques » initiés via les ODR en Wallonie ;
- La synthèse des constats relatifs à cette thématique exprimée lors des différentes étapes consultatives.

Au cours de la présentation, les invités ont pu s'exprimer sur leurs activités, leurs besoins ou encore leurs craintes. Pour les producteurs et artisans locaux, le problème réside dans la visibilité et l'accessibilité de leurs produits. Ces derniers sont conscients de la difficulté des consommateurs à se fournir en marchandises locales éparpillées sur toute l'entité. Pour lutter contre les problèmes d'éparpillements sans engager trop de temps chez les producteurs pour vendre leur produit comme dans un comptoir de produits locaux, l'idée du distributeur automatique fait sens au vu des remarques citoyennes sur le sujet. La gare de Bernissart pourrait être un endroit idéal pour y poser des distributeurs, des casiers ou consignes qui seraient ouverts en permanence ou à des heures intéressantes pour les travailleurs. Nombreux indépendants présents observent aussi la diminution du nombre de commerces et Horeca dans les centres villageois tels que Blaton ou Bernissart. Malgré la présence et le travail de l'ADL, il manque une structure d'aide au développement commercial. Il en va de même pour les marchés et ambulants qui sont de moins en moins nombreux. Concernant l'entrepreneuriat, les invités présents relèvent les difficultés pour s'installer par manque d'espaces d'accueil, d'infrastructures adaptées, de sollicitation par la commune... Aussi, bien que le zoning d'Harchies ne soit pas très attirant, celui-ci est à saturation et ne peut accueillir de nouvelles activités. Au terme de cette rencontre, plusieurs indépendants ont manifesté leur intérêt pour la future CLDR. Enfin, un verre de l'amitié et la visite des nouveaux locaux de l'Office du Tourisme ont clôturé cette rencontre.



Figure 14 : Information de l'ODR aux indépendants

2.4.3. Rencontre avec les enfants

Forts d'excellentes collaborations menées avec l'EPN lors de projets « action » du précédent PCDR, les agents de la FRW ont proposé à son responsable une collaboration dans le cadre de l'ODR. Étant en



Figure 15 : Animation à l'école libre d'Harchies et à l'école communale de Pommeroeul

première ligne avec le tissu scolaire dans le cadre des « cyberclasses », il s'est proposé d'être l'intermédiaire vers le corps enseignant pour proposer une consultation des élèves, l'idée étant de restituer le fruit de ce travail via une page web spécifique. Les directrices ont accepté le principe et les AD ont pu procéder à la consultation des élèves de la même façon que pour les adultes lors des GT, c'est-à-dire via les photo langage. Les enfants pouvaient mettre leur sentiment sur les photos choisies via un « émoticône » autocollant. L'opération s'est déroulée du 20 avril au 12 mai 2017 et plus de 170 écoliers ont été rencontrés à l'occasion des 9 animations.

Il convient de souligner l'engouement de la presse écrite et audio-visuelle (No Télé, RTBF radio, Courrier de l'Escaut) qui a largement relayé cette consultation des enfants et a permis une plus grande visibilité de l'ODR.



Figure 16: Article dans le Nord Éclair

- **Résultats quantitatifs**

Consultation école	Villages	Date	Nombre d'élèves (5ème et 6ème)
Communale	Bernissart	20 avril 2017	25
	Pommeroeul	27 avril 2017	15
	Blaton (rue de Condé)	05 mai 2017	20
	Blaton (rue des Ecoles)	05 mai 2017	20
	Ville-Pommeroeul	05 mai 2017	30
	Harchies	08 mai 2017	23
Libre	Harchies (2 classes)	12 mai 2017	40
Total d'élèves			173

- **Synthèse des résultats qualitatifs**

Dans chacune des écoles, les enfants ont pu sélectionner deux photos et les commenter en donnant leur sentiment face à ce qu'ils voyaient. Le hit-parade des photos sélectionnées (photos ci-dessous) dévoile les sujets importants selon les élèves qu'ils soient habitants de Bernissart ou non.



Figure 17: Top 3 des photos sélectionnées lors de l'animation photo-langage dans les écoles de l'entité

L'image que renvoie la commune de Bernissart semble être importante aux yeux de ces futurs adultes qui constatent les incivilités et l'aspect sale de leurs lieux de vie. La dégradation du mobilier et le manque d'entretien cumulés font réagir les enfants qui ne trouvent pas cela plaisant. Les matériaux devraient être plus durables selon eux et les aménagements plus surveillés. Ils apprécient cependant le cadre naturel de la commune avec ses espaces verts et fleuris ainsi que ses vues agréables. Ils souhaiteraient cependant plus de poubelles, de terrain de jeux et de sports pour enfants, des endroits pour pique-niquer et que cela soit maintenu à long terme. Dans une moindre mesure, mais généralement positive, les élèves ont aussi relevé les éléments du patrimoine et l'iguanodon dont ils sont fiers et dont ils aimeraient encore plus profiter.

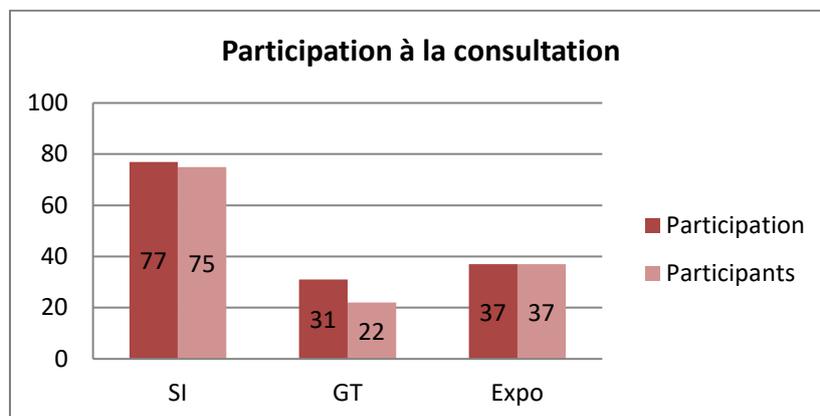
Au terme de la démarche un hit-parade des photos fut établi et restitué via un site internet créé par l'EPN (<https://sites.google.com/view/paroleauxenfantsepnfrw/accueil>). Les données recueillies furent intégrées au diagnostic partagé analysé par la CLDR.



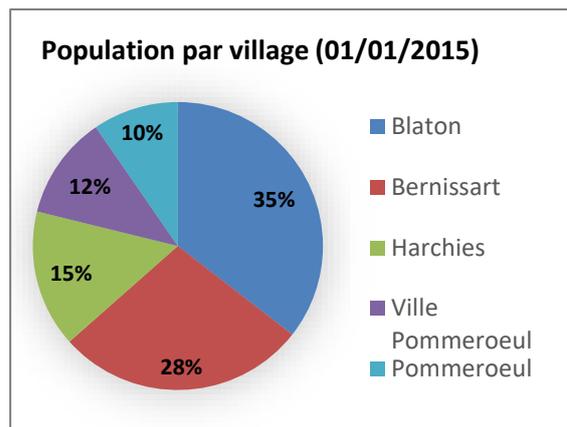
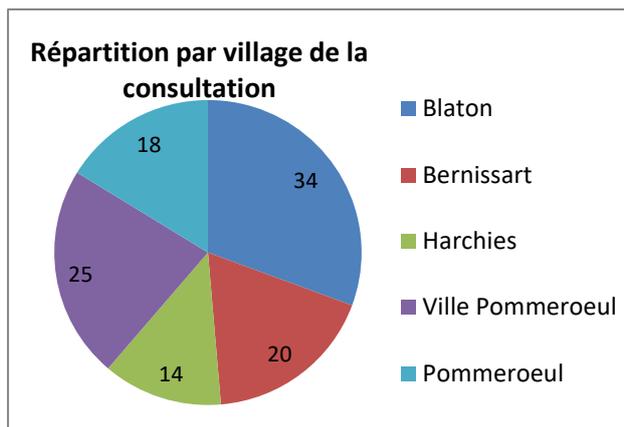
Figure 18: Interface de la page Web "La parole aux enfants"

2.5. Bilan de la participation de la population

La consultation grand public a mobilisé 117 citoyens. Il y a eu 145 participations au total avec une plus grande présence pour les séances d'information. Les GT n'ont pas rencontré un franc succès au niveau de la participation mais ont tout de même été appuyés par l'exposition interactive qui a permis de compter 37 personnes supplémentaires et intéressées de suivre l'Opération de Développement Rural.



La répartition par village est majoritairement fidèle au nombre d'habitants par village dans la commune de Bernissart. Cette répartition révèle néanmoins l'intérêt pour l'ODR des habitants de Ville-Pommeroeul relativement bien représentés dans les consultations citoyennes. Il est intéressant de souligner aussi un certain équilibre dans la représentation hommes/femmes.



Répartition hommes/femmes	
Homme	64
Femme	53

Aussi, cette consultation a permis d'établir une synthèse générale des atouts et faiblesses du territoire qui sera utilisée par les AD pour préparer la construction du diagnostic partagé, de la stratégie et des projets (voir annexe 8).

3. La Commission Locale de Développement Rural

3.1. Appel à candidatures et composition

La communication pour les candidatures s'est étalée du 9 janvier 2017 jusqu'au 6 février 2017. Les moyens suivants ont été employés :

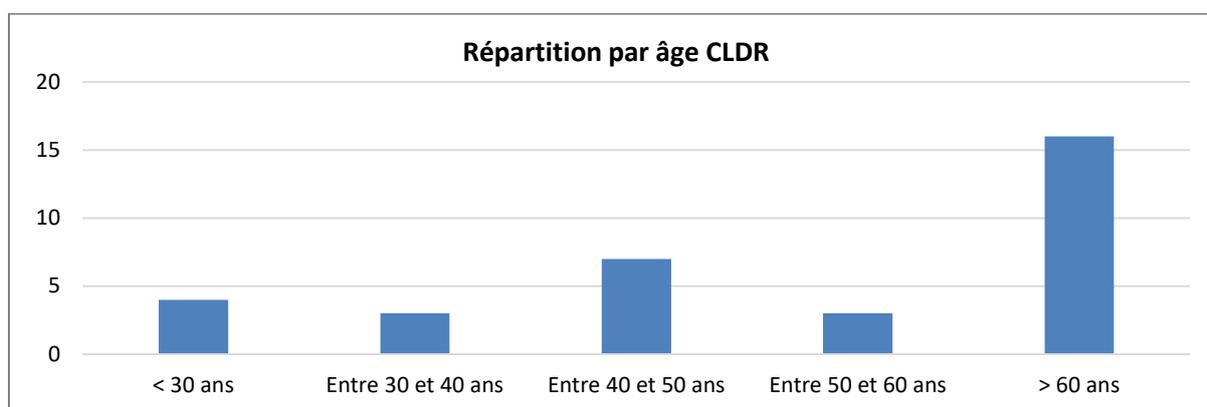
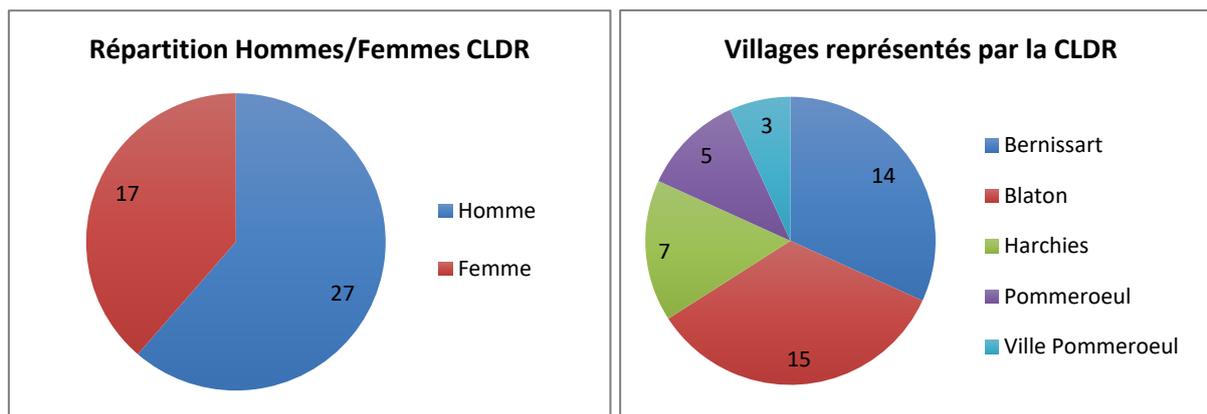
- Un courrier personnalisé à toutes les personnes ayant déjà participé à une étape de l'ODR (SI, GT, interview et exposition). Ce courrier comprenait un coupon de candidature ainsi qu'une invitation pour une réunion plénière en date du 23 janvier 2017.
- Les canaux classiques : le site internet communal ainsi que la presse.
- Une réunion plénière d'information le 23 janvier 2017 présentant brièvement le diagnostic de la commune sortant des consultations ainsi que les tenants et aboutissants d'une CLDR. Cette réunion s'est déroulée dans la salle commune d'Harchies où une vingtaine de personnes étaient présentes.



Figure 19: Séance d'information - Candidature CLDR

Au terme de l'appel, 33 candidatures non politiques ont été déposées. Sur base de ces candidatures, le Conseil Communal du 31 mars 2017 a désigné 11 représentants politiques. C'est à l'unanimité que les conseillers ont approuvé la composition de cette CLDR, c'est-à-dire 44 membres au total.

La représentativité de la commune se retrouve bien dans la répartition des membres de cette CLDR composée de 27 hommes et 17 femmes avec une moyenne d'âge de 54 ans. Tous les villages sont représentés dans un rapport fidèle aux nombres d'habitants par village (voir annexe 9).



3.2. Ordre du jour des réunions de la CLDR

Au cours de certaines réunions, plusieurs invités ont été conviés en fonction de l'ordre du jour des rencontres et des sujets abordés. L'ADL, le PCS, le PNPE ... ont été présents lors de quelques réunions pour apporter leurs connaissances sur des sujets spécifiques ou lors de travaux de groupes thématiques. La liste des invités est visible dans le tableau de présence des membres de la CLDR se trouvant au point 3.3.

- **Réunion du 15 mai 2017 – Installation de la CLDR**

Cette rencontre était consacrée à l'installation de la CLDR. Afin de créer un climat convivial, une animation fut proposée aux membres afin qu'ils se présentent de manière ludique. Chacun était invité à remplir un questionnaire permettant de dresser son profil (voir annexe 10).

Les questionnaires, une fois remplis, étaient lus à haute voix par l'AD et la CLDR devait retrouver la personne en question sur base de ces indices. Cette étape franchie, une présentation détaillée de la composition de la CLDR, du bilan du premier PCDR et des rôles et missions de la CLDR furent exposés. Cette réunion se tenant à OTB, bâtiment faisant partie intégrante du musée de l'Iguanodon, la chargée de mission tourisme de la commune a présenté les étapes de la reconfiguration du musée et de l'OTB, projets de l'ancien PCDR menés sur fonds propres communaux.

Le ROI fut également approuvé à cette occasion avant que le verre de l'amitié ne soit offert.



Figure 20 : Installation de la CLDR

- **Réunion du 10 octobre 2017 – Collaboration de la CLDR avec le GAL PE « Mobilité alternative »**

La rencontre conjointe avec les membres de la CCATM était consacrée au projet du GAL des Plaines de l'Escaut « Mobilité alternative : convivialité et réseau multimodal – une stratégie au service du citoyen ».

Après une explication par la chargée de mission des intentions et de la méthodologie de la démarche, les participants ont été invités à remplir un questionnaire abordant les sujets et les questions du quotidien autour de la mobilité alternative. Leur contenu a été restitué dans la foulée en plénière ce qui a enclenché le débat. Comme on pouvait s'y attendre, les constats ont grandement recoupé ceux émis lors des phases consultatives de l'ODR menées en amont de la CLDR.

- **Réunions des 24 octobre et 13 novembre 2017 – Construction et validation du diagnostic partagé**

L'objet principal de ces deux rencontres était le travail de validation du diagnostic partagé. Dans la pratique, chacun des membres a reçu 4 tableaux thématiques par courrier, quelques jours avant chaque réunion afin de la préparer. Ces 8 tableaux au total concernaient les sujets suivants :

- | | | |
|--|---|-----------------------------|
| <ul style="list-style-type: none"> ▪ Milieu – environnement – cadre de vie ▪ Aménagement du territoire et urbanisme ▪ Tourisme – loisir – patrimoine ▪ Vie culturelle et associative | } | Réunion du 24 octobre 2017 |
| <ul style="list-style-type: none"> ▪ Service – Equipement collectif ▪ Caractéristiques socio-économiques ▪ Mobilité ▪ Communication – Image | } | Réunion du 13 novembre 2017 |

Lors de ces deux réunions, les membres ont été répartis aléatoirement en 3 groupes de débat pour échanger autour de chacune des 4 thématiques du jour pendant 15 minutes. Au sein du groupe devaient être désignés, un maître du temps, un secrétaire ainsi qu'un animateur de débat. Chacun des groupes avait le loisir de confirmer, contredire ou compléter le diagnostic partagé et les constats relatifs à chaque sujet. Ayant normalement pris connaissance des sujets auparavant, les membres dans chaque groupe pouvaient alors apporter leur réflexion et les écrire sur les tableaux agrandis en format A1. Les thématiques circulaient ensuite entre les groupes pour que chacun puisse donner son avis sur l'ensemble des sujets. Les synthèses des tableaux, complétées des remarques de la CLDR, ont été transmises en vue d'une validation finale lors de la rencontre du 22 mars 2018.



Figure 21 : Construction du diagnostic partagé

- **Réunion du 07 février 2018 – Collaboration de la CLDR à la charte paysagère du PNPE**

Il s'agissait d'une rencontre proposée par les chargés de mission du PNPE dans le cadre de la charte paysagère. Ceux-ci ont exposé le fruit de leur analyse sur le territoire du Parc naturel et les spécificités de Bernissart. S'en est suivi un atelier-débat consacré aux actions concrètes à mener pour améliorer et pérenniser le cadre de vie de qualité de l'entité.

- **Circuit du 10 mars 2018 – Visite de la commune**

Ce circuit en bus communal a été organisé en réponse au souhait de la CLDR de visualiser, d'une part, les projets réalisés grâce au premier PCDR et, d'autre part, les sujets, les sites, les pistes de projets et d'actions abordés lors des deux rencontres dédiées au diagnostic partagé du nouveau PCDR. La visite s'est clôturée par un débriefing autour du verre de l'amitié. Cette séance sur le terrain a largement été appréciée par les membres de la CLDR et a été bénéfique pour la suite du travail.



Figure 22 : Visite de la commune et des projets DR (1ère ODR)

- **Réunion du 22 mars 2018 – Rapport annuel et présentation des orientations de la stratégie**

La rencontre était consacrée au rapport annuel 2017 de la CLDR et à la présentation par l’auteur de programme du diagnostic partagé et des orientations de la stratégie qui en ont découlées. Sur base d’un support power-point, les défis et les objectifs ont été présentés et illustrés avec des images et mots-clés. Les participants étaient invités à commenter et réagir aux différents enjeux et objectifs présentés. Aucune remarque fondamentale ne fut émise et ces éléments furent approuvés par la CLDR. Le résultat des discussions est à retrouver dans la partie 4 du PCDR consacrée à la Stratégie de Développement.

Figure 23 : Exemple d’illustration de l’objectif 3 du PCDR de Bernissart - IDETA

- **Réunion des 17 avril et 03 mai 2018 – Travail sur les projets du PCDR**

Ces deux rencontres ont consisté en un travail sur les projets et actions du futur PCDR. Plus précisément, il s’agissait pour la CLDR de passer en revue les pistes de projets et d’actions engrangées à l’occasion des phases consultatives ayant précédé son installation (SI, GT, interviews). Les participants devaient se prononcer sur le bienfondé de ces éléments, en supprimer si nécessaire et en proposer d’autres le cas échéant. Suite à quoi, les actions et projets retenus devaient être regroupés

dans les sous-objectifs auxquels ils se rapportaient. Cela a permis de conforter la cohérence de l'ossature de la stratégie en s'assurant qu'il y avait bien des projets pour chaque sous-objectif et qu'il n'y avait pas de projets ou d'actions n'entrant pas dans la stratégie et les objectifs formulés. Enfin, les participants ont proposé, par objectif, les projets qu'ils jugeaient les plus importants.



Figure 25 : Travail en groupe sur les fiches-projets

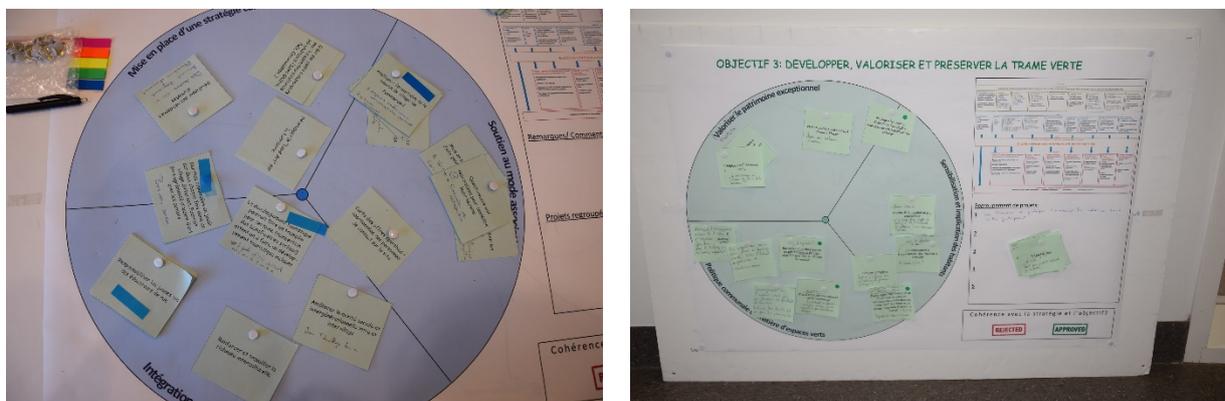


Figure 25 : Résultat du travail en sous-groupes sur les fiches-projets

- **Réunion du 05 juillet 2018 – Construction des fiches-projets**

L'objectif de la réunion prévoyait dans un premier temps de prendre connaissance des orientations des projets retenus lors des deux réunions de CLDR précédentes et dans un second temps de compléter certaines informations nécessaires pour déterminer l'objet de chaque fiche-projet. Pour ce faire, les membres de la CLDR avaient pour consigne d'ajouter et d'écrire ce qu'ils jugeaient nécessaire dans les rubriques des fiches-projets: *description succincte du projet* ; *justification du projet* ; *localisation, partenaires incontournables* ; *éléments dont il faut tenir compte*.



Figure 26 : Construction des fiches-projets

- **Réunion du 26 septembre 2018 – Réflexion sur les sentiers et leur valorisation**

Cette réunion spéciale « sentiers » s’est déroulée autour de trois interventions : présentation du travail réalisé avec le premier PCDR et des circuits touristiques existants ; présentation par deux membres de la CCATM du travail réalisé sur les sentiers et de la méthode utilisée ; présentation de la Politique des Randonnées à la Maison du Tourisme de Wallonie Picarde. L’objectif de cette réunion était de sensibiliser les membres à la cause des sentiers pour ensuite mettre en place un groupe de travail qui déterminera une méthode commune pour le relevé des sentiers existants et leur état de praticabilité. Ce groupe définira aussi des priorités en fonction des aspects touristiques et utilitaires.

- **Réunion du 17 décembre 2018 – Examen de la liste des projets**

L’objectif de cette réunion était de présenter brièvement la liste des projets du PCDR de Bernissart. Les membres présents ont reçu un tableau récapitulatif des 59 projets avec une brève description. L’auteur de programme a donc présenté un powerpoint reprenant la direction, la tendance de chaque projet. Ces pistes de projets ressortaient des consultations citoyennes et du travail de tri de la CLDR effectué lors des dernières réunions. Les projets seront par la suite travaillés et étoffés en sous-groupes et en fonction des objectifs du PCDR.

- **Réunion du 24 janvier et 11 février 2019 – Travail approfondi sur les fiches-projets**

Les membres de la CLDR étaient invités à choisir les objectifs répartis en deux réunions pour travailler sur les projets correspondants. Les réunions se sont déroulées en deux temps : tout d’abord en plénière pour entendre l’introduction et la méthodologie proposée, et ensuite les membres étaient invités à choisir la table de discussion des projets répartis par objectifs. Afin d’avoir un maximum d’informations pour compléter les fiches-projets, l’animateur du groupe suivait un tableau d’aide à la décision reprenant les catégories suivantes : *public potentiel, intention précise, localisation, maîtrise foncière, porteur de projet (partenaire), éléments facilitateurs, contraintes, sources de financement, fourchette budgétaire et programmation.*

- **Réunion du 25 avril 2019 – Rapport annuel et programmation des fiches-projets**

L’objectif de la réunion est de valider la priorité des projets et de vérifier que leur répartition dans le temps est équilibrée entre le court, le moyen et le long terme. La priorisation des projets s’est faite sur

base de critères objectifs (maîtrise foncière, identification de porteurs de projets et/ou de partenariats, éléments facilitateurs, contraintes, ...). Une première proposition de priorité discutée avec le Collège communal a ainsi été présentée et analysée par les membres de la CLDR. Pour faciliter la discussion, des post-it pour chaque projet avaient été préparés pour être placés au fur et à mesure sur les trois panneaux correspondants aux 3 lots de programmation. Il y avait 3 couleurs de post-it (et donc les projets) qui correspondaient :

- Le vert pour les projets finançables en Développement Rural
- Le jaune pour les projets subsidiés par d'autres politiques de la Wallonie ;
- Le bleu pour ceux facilement activables car ne nécessitant pas ou très peu de financement (pouvant être pris en charge par la Commune) et/ou résultant d'actions menées avec les citoyens.



Figure 27 : Programmation des fiches-projets

Le résultat de cette réflexion a montré une bonne répartition entre tous les types de projets dans le temps.

- **Réunion du 27 juin 2019 – Consolidation des fiches-projets à court terme en DR**

La CLDR est informée des adaptations de priorités des fiches-projets suite aux visites de terrains et des bâtiments à réaménager. Au cours de ces dernières, les agents ont constaté que certains bâtiments nécessitaient une intervention plus urgente que celle programmée avec la CLDR. Suite à cette intervention, les membres présents avaient pour objectif de compléter des tableaux et affiches présentant les 5 projets à court-terme subsidiés en développement rural.

- **Réunion du 23 octobre 2019 – Présentation du Plan Energie-Climat (PAEDC)**

Un comité de pilotage accompagné par l'association APERE s'était réuni plusieurs fois pour établir le diagnostic des émissions de gaz à effet de serre au niveau du territoire de la commune et proposer un plan d'actions. Avant que celui-ci ne soit soumis au vote du conseil communal, la commune souhaitait le présenter et en discuter, avec la CLDR notamment, pour encore l'améliorer. Les participants étaient donc invités à prendre place autour de 4 tables en fonction de 4 thématiques, à savoir : l'isolation des logements, la mobilité, la réduction de l'empreinte carbone des citoyens et la lutte contre la précarité énergétique. Ils ont ainsi complété le travail par de nouvelles propositions qui ont ensuite été intégrées dans le PAEDC.

- **Réunion du 26 novembre 2019 – Présentation des fiches-projets**

Une présentation rappelait les objectifs du PCDR auxquels sont associés les 56 projets définis lors des réunions de CLDR précédentes. Les membres ont reçu un tableau récapitulatif des projets détaillant la programmation, les porteurs de projets et les sources de financement. Etant donné le nombre important de projets, les fiches en priorité 1 étaient reprises spécifiquement avec des descriptions et justifications plus détaillées ainsi que des budgets provisoires calculés. La CLDR a ainsi validé la liste des projets et leur programmation dans le temps.

- **Réunion du 16 mars 2020 – Rapport annuel, validation des projets et premières conventions**

Cette réunion programmée début d'année 2020 a été annulée suite à l'obligation de confinement dû à la crise sanitaire du COVID19.

- **Réunion du 24 septembre 2020 – Rapport annuel, validation de l'avant-projet du PCDR et premières conventions**

Après la période de confinement dû à la crise sanitaire, et une période de relecture des diverses parties du PCDR par les membres de la CLDR, cette dernière réunion a été l'occasion de rappeler toutes les étapes de l'élaboration du document. Les remarques communiquées par les membres ont été présentées et l'auteur de PCDR a remercié la CLDR pour son implication et pour le travail fourni durant ces années de collaboration. Les deux projets faisant l'objet des demandes de premières conventions en Développement rural ont été exposés.

L'avant-projet de PCDR ainsi que les deux demandes de conventions ont ainsi été validées par la CLDR.

La FRW a, d'autre part, présenté le rapport annuel 2019, et a également fait état de l'avancée des nombreux projets réalisés ou en cours depuis la réunion précédente de novembre 2019.

3.3. Calendrier des réunions et participation à la CLDR (PV en annexe 11)

Dates	Présents	Excusés
15/05/2017	30	2
10/10/2017	24	5
24/10/2017	19	8
13/11/2017	13	5
07/02/2018	21	4
10/03/2018	13	10
22/03/2018	12	5
17/04/2018	12	2
03/05/2018	24	1
05/07/2018	21	4
26/09/2018	19	6
17/12/2018	19	4
24/01/2019	18	5
11/02/2019	18	4
25/04/2019	17	1
27/06/2019	15	5

23/10/2019	6	0
26/11/2019	9	6
16/03/2020	Réunion annulée – Covid 19	
24/09/2020	14	4

VI. CALENDRIER DES PARTICIPATIONS

Ce chapitre mentionne le calendrier et la participation des citoyens aux différentes réunions et séances d'information :

Participants à la brocante de Blaton

Entités	Villages	Nombre	Entités	Villages	Nombre
Bernissart	Bernissart	4	Frasnes-Lez-Anvaing	Haquegnies	1
Bernissart	Blaton	13	Hensies	Hensies	1
Bernissart	Harchies	1	Boussu	Boussu	1
Péruwelz	Bon-Secours	1	Colfontaine	Wasmes	1
Antoing	Fontenoy	1	Fleurus	Fleurus	1
Beloeil	Beloeil	2	Nivelles	Thines	1
Beloeil	Basècles	1	Gramont	Gramont	1
Beloeil	Quevaucamps	1	Vendeuil (Aisne)		1
Beloeil	Stambruges	1	Total		33

Séances d'information à la population

Dates (2016)	Villages	Nombre d'habitants
21 janvier	BERNISSART	13
27 janvier	POMMEROEUL	13
02 février	HARCHIES	10
16 février	VILLE-POMMEROEUL	21
25 février	BLATON	20
	Total	77

Entretiens individuels

Personne rencontrée	Fonction	Date
Lucile Savignat	Coordinatrice touristique	01/10/2015
Elodie Bellafemina	Conseillère en logement	03/10/2015
Astrid Colmant	Les Berniguanes	03/10/2015
Véronique Stortoni	Agent de Développement Local	13/10/2015
Glory Hoslet	Coordinatrice Plan de Cohésion Sociale	15/10/2015
Colette Deltant	Service Egalité des Chances	15/10/2015
Véronique Bilouet	Directrice générale	08/03/2016
Pascal Pellicaen	Agent Relais PCDR	08/03/2016
Doriane Lo Presti	ASBL Camping Le Préau	09/03/2016
Philippe Durieux	Police de Bernissart - DinoPol	25/03/2016
Frédéric Fichelle	Educateur AMOGraine	13/04/2016

Equipe du PNPE	Equipe technique du PNPE	14/06/2016
Fabrice Desmet	Police de Bernissart	26/04/2016
Marc Stieman	CRIE d'Harchies	27/04/2016
Jean-François Dulière	DNF	11/05/2016
Franck Minette	CREL	12/05/2016
Michel Delvaux	CGH	25/05/2016

Groupes de travail

Dates (2016)	Thématique	Villages	Nombre d'habitants
27 avril	Mobilité	POMMEROEUL	11
11 mai	Vie culturelle et associative	BLATON	4
23 mai	Economie	BERNISSART	4
08 juin	Environnement	HARCHIES	8
20 juin	Service à la population	VILLE-POMMEROEUL	4

Exposition interactive

Village des participants inscrits	
Bernissart	7
Blaton	11
Harchies	4
Pommeroeul	6

Ville-Pommeroeul	4
Mons	1
Ath	1
Sans code postal	3
Total des participants inscrits	37

Consultations des écoles

Consultation école	Villages	Date	Nombre d'élèves (5ème et 6ème)
Communale	Bernissart	20 avril 2017	25
	Pommeroeul	27 avril 2017	15
	Blaton (rue de Condé)	05 mai 2017	20
	Blaton (rue des Ecoles)	05 mai 2017	20
	Ville-Pommeroeul	05 mai 2017	30
	Harchies	08 mai 2017	23
Libre	Harchies (2 classes)	12 mai 2017	40
Total d'élèves			173

VII. PROJETS EN LIEN AVEC LA STRATÉGIE DE DÉVELOPPEMENT DU PCDR/A21L

1. Projet d'embellissement à la Cité du Préau

Suite aux diverses rencontres citoyennes et participations aux réunions de coordination sociale, les agents de la FRW ont été interpellés par les acteurs de terrains à la Cité du Préau.

Au cours d'une Opération de Développement Rural, il est important de prendre en compte tous les habitants dans l'évolution de la qualité de vie de la commune. Certains quartiers parfois stigmatisés et victimes des préjugés se sentent moins considérés dans les projets du développement rural. La Cité du Préau à Bernissart se retrouve d'ailleurs dans ce sentiment. Or, dans ce quartier, certaines personnes sont soucieuses de leur environnement et du bien-être de leurs voisins. Ils se connaissent d'ailleurs très bien dans cet espace qui prête à la rencontre. Ces constats sont à l'origine de l'action « Plantons des fleurs pour une cité en couleur ».



Figure 28: Communication sur le projet au sein de la cité. Sticker distribué aux habitants pour soutenir les actions et panneau d'information

Avec la collaboration du Groupe d'Action Locale des Plaines de l'Escaut (GAL), l'idée d'embellir la cité en la colorant de fleurs est apparue tout naturellement. Comment alors susciter l'intérêt sans forcer et s'imposer ? En se basant sur des activités et animations existantes. En effet, des animatrices de la Maison du Préau, qui proposent des activités et une aide scolaire après l'école aux enfants de la cité, se sont associées au projet. Les jeunes du quartier semblent apprécier ces moments d'accompagnement et de convivialité. Un partenariat s'est donc ensuite mis en place entre la commune, le Plan de Cohésion Sociale, l'Habitat du Pays Vert, l'AMO Graine, l'Animation Préau et la Fondation Rurale de Wallonie pour proposer aux enfants un projet d'aménagement des petits espaces verts.

En deux ans, les enfants ont participé à la valorisation de leur quartier en repérant les endroits à fleurir, en préparant la communication et le retour aux citoyens et enfin en participant aux semis et à la plantation dans les espaces repérés. Ces actions ont permis de mettre en avant l'implication et les efforts des enfants pour améliorer leur cadre de vie et celui de leurs parents. Dans un premier temps, ces petites actions ont joué leur rôle de vitrine des curiosités et de sensibilisation. En effet, la bienveillance des parents et l'intérêt des voisins se sont ensuite spontanément manifestés lors des autres actions dans le quartier. Concrètement, les enfants de la Cité du Préau ont pu mettre leur talent de jardinier au service de l'embellissement de leur quartier. En effet, avec l'aide de la commune et des partenaires, plusieurs arbres et arbustes fruitiers ont été plantés tout au long de l'année 2018-2019 pour offrir un meilleur environnement au quotidien.



Figure 29 : Animation découverte du quartier du Préau et premières plantations de plantes indigènes



Figure 30 : Entretien des plantations et semis de pelouses fleuries



Figure 31 : Cueillette des petits fruits du quartier

Finalement le mouvement s’est amplifié jusqu’à obtenir une collaboration et une aide quotidienne des éco-cantonniers du CPAS pour l’entretien du quartier. Des réunions sont régulièrement organisées entre le CPAS et l’Habitat du Pays Vert avec l’appui de la FRW pour assurer un bon suivi de l’entretien et des besoins en matériels ou animations.

2. Appel à projet « verdissement comestible »

La commune de Bernissart a répondu à l’appel à projet « Verdissement comestible des espaces publics » lancé par le ministre Carlo Di Antonio en 2018. Celle-ci s’est vue accordée une subvention de 1524,95€ pour planter des arbres et arbustes fruitiers le long de l’Allée des Peupliers à la Cité du Préau à Bernissart (voir annexe 14). Avec l’aide de la FRW pour la constitution du dossier, la commune a pu planter une quinzaine d’arbres fruitiers (poirier, pommier, cerisier, prunier...) et une trentaine d’arbustes fruitiers (framboisier, groseillier...). Ce projet était parfaitement cohérent avec les actions déjà menées avec les enfants et les partenaires du quartier. Ces différentes installations florales et



Figure 32 : Plantation de 17 arbres fruitiers et parrainage par les enfants du quartier

fruitières montrent déjà leurs effets positifs sur le cadre de vie qui est maintenant beaucoup plus respecté et entretenu par les habitants. En effet, les déchets sont moins présents, il y’a moins de dépôts sauvages, les enfants sensibilisent leurs familles et voisins...

3. Verdissement participatif des quartiers de Bernissart

Suite à l’engouement suscité à la Cité du Préau, l’idée d’insuffler cette dynamique participative aux autres quartiers de Bernissart a émergé avec la coordinatrice du PCS. En effet, il est important de s’intéresser à tous les quartiers et de ne pas mettre toute la main d’œuvre et l’énergie au profit des

mêmes personnes. C'est pourquoi en réponse aux objectifs du PCDR et du PCS, une collaboration s'est installée avec le référent d'Un Arbre pour la Wapi, dont la démarche est de solliciter les citoyens pour planter des arbres subsidiés. En accord avec la commune, plusieurs consultations de quartier ont été menées pour entendre leurs propositions d'aménagements verts autour de chez eux, dans leur quartier afin de faire un schéma de plantation conjoint. Suite aux rencontres et décisions prises, les arbres et arbustes pourront être plantés lors d'une animation plantation avec les habitants intéressés. Les éléments végétaux seront fournis par « Un Arbre pour la Wapi » qui détient un budget à utiliser pour la commune de Bernissart.

Une rencontre s'est alors organisée au Coron du Charbonnage à Harchies et une autre à la Cité des Groseilliers à Blaton. A Harchies, l'animation proposait une découverte du quartier chargé d'histoire sous forme d'une balade nocturne à la lueur des anciennes lampes de mineurs. Malgré le mécontentement de certains habitants sur la non-gestion communale des arbres envahissants dans le quartier, le résultat de la consultation a permis de définir, sur une vue aérienne, les aménagements possibles et souhaités par les habitants. Lors de la rencontre avec les habitants de la Cité des Groseilliers, l'animation s'est organisée sur l'espace vert appartenant à la commune et qui nécessitait une réflexion d'aménagement.



Figure 33 : Séance d'information au Coron du Charbonnage



Figure 34 : Séance d'information à la Résidence des Groseilliers

4. Création d'un réseau de mobilité douce

Suite aux demandes citoyennes lors de la phase de consultation, il a été convenu de mettre sur pied un groupe de travail afin de créer un réseau de mobilité douce entre les villages. Ce groupe a été constitué par des membres de la CLDR et élargi à d'autres acteurs clés. L'invitation à la première réunion du GT, organisée le 28 février 2019, a été lancée suite à une réunion de CLDR spécifique au sujet le 26 septembre 2018. Lors de cette première rencontre, les objectifs du groupe ainsi qu'une

méthode de travail ont été définis, sur base des expériences citoyennes et des problématiques rencontrées en mobilité douce.

Objectifs du GT

L'objectif du GT est la conception, la mise en place et la valorisation d'un *réseau communal de mobilité douce*. Ce groupe devra concevoir un véritable réseau communal, pour les usagers doux, destiné aux déplacements quotidiens intra villages (1^{er} temps), vers les hameaux (2^{ième} temps) et avec les villages voisins (3^{ième} temps), en veillant à relier deux points de la manière la plus directe possible ainsi qu'à la sécurité des usagers. Une communication adaptée et un balisage du réseau seront aussi à envisager afin de faciliter les déplacements quotidiens et occasionnels.

Méthodologie

Cartographie

La commune de Bernissart fut scindée par village ou groupe de villages afin d'organiser 3 réunions de travail sur carte. En séance, les membres étaient amenés à désigner sur carte un itinéraire permettant de rejoindre chaque village limitrophe et les points d'intérêt de la commune. Un premier inventaire des sentiers avait été mis au point par un premier GT Sentiers en 2002 et ensuite par certains membres de la CCTAM en 2007. Ce travail fut utilisé en tant que base de réflexion pour les futurs itinéraires. Les participants avaient pour consigne de se baser le plus possible sur les sentiers et voiries existants. Ils devaient également pour chaque village, définir un itinéraire pour rejoindre les différents points d'intérêt (gares, services communaux, écoles, commerces, ...).

Ces réunions se sont déroulées durant les mois de février et mars 2019 (Blaton, Pommeroel – Ville-Pommeroel, Bernissart - Harchies) et ont permis de dégager une série d'itinéraires et d'alternatives possibles. Ensuite, une réunion de débriefing s'est organisée le 02 mai 2019 afin de déterminer, sur base de l'inventaire des sentiers et voiries établi lors des séances de travail, les itinéraires prioritaires entre villages et les points d'intérêt méritant de faire partie du réseau. Il a fallu déterminer dans un premier temps le réseau principal reliant les villages (réseau intervillage) pour ensuite s'attacher au réseau secondaire reliant les points d'intérêts (réseau intravillage). Au cours de la dernière réunion, les repérages de terrain ont été préparés et organisés en plusieurs matinées dans les 5 villages de l'entité.

Tout au long du processus, les itinéraires, alternatives et informations ont été compilés par les agents de la FRW au travers du logiciel cartographique Quantum GIS afin de numériser l'ensemble des propositions.

Visites de terrain

Une fois les itinéraires désignés, il était nécessaire de vérifier sur le terrain leur praticabilité et les éventuelles nécessités d'aménagements. Sur base du réseau cartographié dans Quantum GIS, le territoire de la commune fut divisé selon des boucles praticables à pied ou à vélo. Les membres du groupe et les citoyens étaient amenés à tester les itinéraires en suivant une grille d'analyse et d'inventaire. Ce tableau de lecture demandait des renseignements à propos de : voirie/sentier, revêtement, largeur, éléments caractéristiques, patrimoine, aménagements doux... Ces données devaient aussi être ajoutées sur une carte reprenant l'itinéraire sélectionné.



Figure 35 : Visites de terrain

Ce sont 6 boucles à pied et 2 boucles à vélo qui ont été testées par les citoyens et la FRW pour valider le réseau durant la période estivale en juillet et août 2019. Cependant, le réseau étant conséquent, il n'était pas possible de tout parcourir en 5 demi-journées. C'est pourquoi les citoyens ont été invités à parcourir aussi les tronçons manquants du réseau général aux dates qui leur convenaient puisque la FRW ne serait pas présente. Les supports nécessaires (cartes et grilles papiers) étaient envoyés sur demande.

Résultats

Les résultats sont présentés sous forme de carte numérique interactive via le logiciel QGIS lors d'une réunion plénière du GT en décembre 2019. Sur base de ces cartes et tableaux le groupe doit encore déterminer les priorités d'aménagement, d'entretien, de balisage... et éventuellement adapter les itinéraires en fonction des facilités et contraintes que chacun aura soulevé (voir annexe 13).

Au total ce ne sont pas moins de 60 personnes qui ont participé aux réunions et visites de terrain (voir annexe 12).

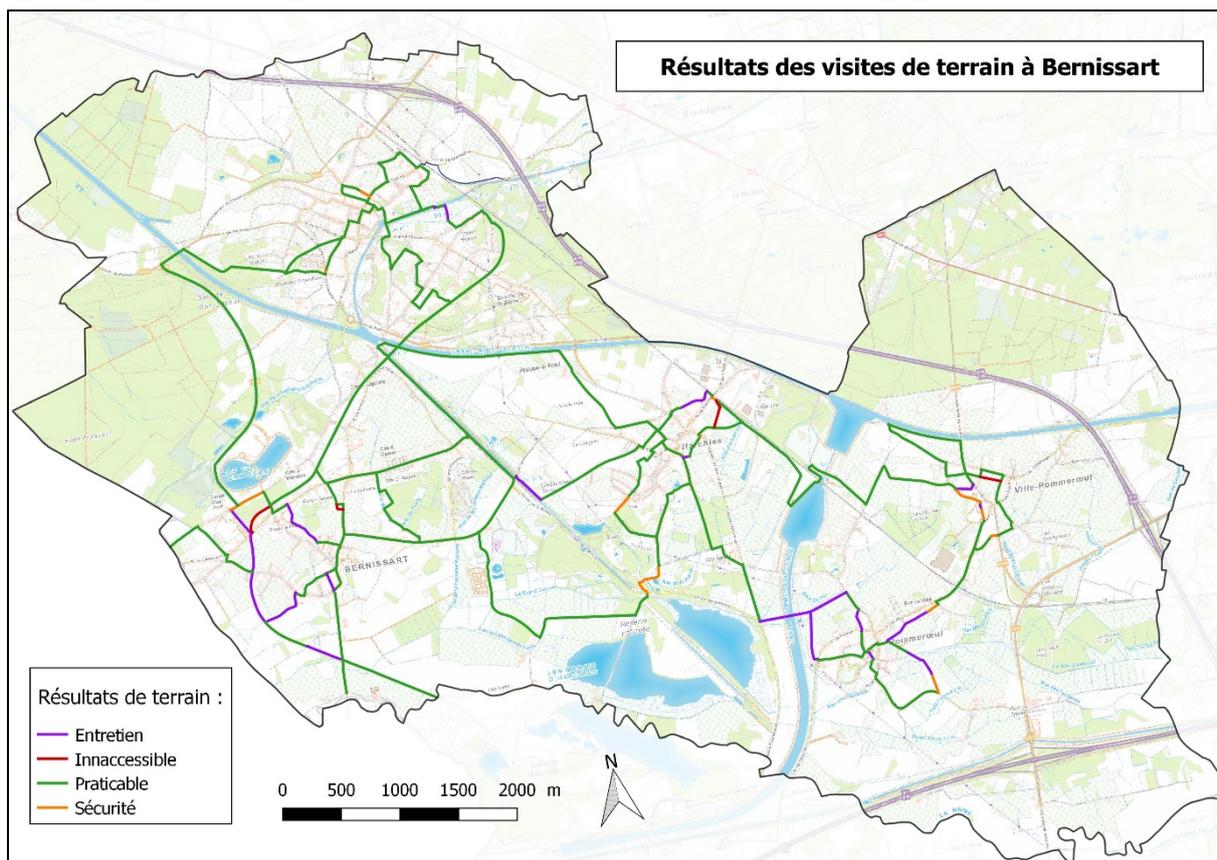


Figure 36 : Carte des résultats des visites de terrain du réseau de mobilité douce

Intégration du travail dans les fiches-projets du PCDR

Les résultats du groupe de travail « Mobilité douce » ont été intégrés dans des fiches-projets telles que : co-gérer le réseau de sentiers (FP18), créer des liaisons douces intervillages sécurisées (FP19), aménager et sécuriser les points dangereux de la commune (FP24), consolider et créer de nouveaux circuits et produits touristiques (FP37) ...

5. Découverte du Patrimoine Local avec les enfants

Dans le courant de l'année 2018, l'asbl « Animation Préau » et l'AMO Graine ont sollicité à deux reprises l'aide de la FRW pour sensibiliser les enfants à leur environnement par le biais du patrimoine et de l'histoire locale. C'est dans ce contexte que deux après-midi ont été organisées. Une première animation fut consacrée au passé minier et géologique de la commune avec une visite guidée par un AD de la FRW de la machine à feu et une promenade dans la forêt de Bon-secours à la découverte des premiers sites d'extraction du charbon. Au-delà de la découverte de leur environnement, ces adultes en herbes ont aussi volontiers participé à la deuxième activité consacrée aux murs en pierre sèche (autres éléments du patrimoine bernissartois). Ils ont donc testé avec enthousiasme la reconstruction d'un mur à Blaton sous les conseils de membres du GT Crêtes à Cayaux, expérimentés dans la restauration de ce patrimoine local.



Figure 37 : Promenade dans la forêt de Bon-Secours, visite de la machine à feu et animation Crêtes à Cayaux

VIII. Relecture du PCDR

Une période de relecture a été proposée aux membres de la CLDR et aux partenaires entre juillet et août 2020. Pour annoncer cette dernière phase, les membres ont reçu un courrier leur précisant comment consulter le PCDR. Ce dernier était disponible sur internet via un lien sécurisé avec identifiant et mot de passe. Si certains le souhaitaient, le document était aussi disponible à la lecture dans les locaux de l'administration communal aux heures de bureau et en prenant rendez-vous (afin de respecter les consignes sanitaires dû au Covid 19). La FRW reçut trois retours par mail soulevant positivement le professionnalisme dans la rédaction et le travail de consultation.

Il n'y a pas eu de remarques fondamentales sur le fond et la forme du document.

Programme Communal de Développement Rural/A 21L

PARTIE II : ANNEXES

DÉVELOPPEMENT **R**URAL



Fondation Rurale de Wallonie
FRW | RUE HENRI LEMAIRE, 1. 7911 FRASNES-LEZ-BUISSENAL



Table des matières

Annexe 1 : Délibération communale approuvant le principe de mener une ODR

Annexe 2 : Article de presse sur le démarrage de l'ODR

Annexe 3 : Délibération communale désignant l'auteur de PCDR

Annexe 4 : Délibération communale d'approbation d'avant-projet du PCDR

Annexe 5 : Affiches et toutes-boîtes des séances d'information, des groupes de travail et de l'exposition ODR

Annexe 6 : Support d'information pour les groupes de travail et l'exposition

Annexe 7 : Composition des séances d'informations et groupes de travail

Annexe 8 : Synthèse générale de la consultation citoyenne

Annexe 9 : Composition de la CLDR

Annexe 10 : Support d'animation utilisé en CLDR

Annexe 11 : Compte-rendu des CLDR

Annexe 12 : Participants et présences au groupe de travail « Mobilité douce »

Annexe 13 : Carte provisoire du réseau communal de « Mobilité douce »

Annexe 14 : Articles de presse pour le projet d'embellissement à la Cité du Préau

BERNISSART

Programme Communal de Développement Rural/A21L

Partie 2 : Résultats de la participation de la population

Annexe 1 : Délibération communale approuvant le principe
de mener une ODR

Séance du 3 février 2014

PRESENTS : MM VANDERSTRAETEN R., Bourgmestre;

WATTIEZ L., BRANGERS J-M., MARIR K., CORNELIS A.,
DELFANNE F., Echevins

BLOIS G., WILLOCQ W., PATTE C., PORTOGALLO J., SAVINI A.,
DRUMEL A., DELPOMDOR D., MARICHAL M., PAPANTONIO-
CIAVARELLA A., MONNIEZ C., WATTIEZ F., NIS R., RASSENEUR
M., HOICHEPIED J., LECOMTE J-C., Conseillers

BILOUET V., Directrice générale

Le Conseil communal,

Délibérant en séance publique ;

Vu le code de la démocratie locale et de la décentralisation;

Vu le décret du 6 juin 1991 relatif au développement rural ;

Vu l'arrêté de l'Exécutif régional wallon du 20 novembre 1991
portant exécution du décret du 6 juin 1991 relatif au développement rural ;

Attendu que le programme communal de développement rural de
la commune a pris fin au 1er janvier 2012;

Vu la présentation faite par Monsieur Michel JOUREZ, Directeur de
la Fondation rurale de Wallonie portant sur la réalisation d'un programme
communal de développement rural en lien avec un agenda 21;

Considérant les avantages pour la commune d'entreprendre une
opération de développement rural sur l'ensemble de son territoire ;

Considérant que la déclaration Agenda 21, formulée au Sommet
de la Terre à Rio, fixe un programme d'action pour le 21^{ème} siècle dans des
domaines très diversifiés afin d'assurer le développement soutenable de la
planète ;

Considérant que les collectivités locales sont invitées à mettre en
place un Agenda 21 à leur échelle, appelé Agenda 21 Local ;

Considérant les missions de conseils et aides en matière de
développement rural, confiées par le Gouvernement Wallon à la Fondation
Rurale de Wallonie ;

Revu sa délibération du 4 avril 2011 sollicitant de Monsieur le
Ministre l'autorisation d'établir un nouveau programme en collaboration avec la
Fondation rurale de Wallonie;



OBJET : Développement rural
Agenda 21 local



Séance du 3 février 2014

PRESENTS : MM VANDERSTRAETEN R., Bourgmestre;

WATTIEZ L., BRANGERS J-M., MARIR K., CORNELIS A.,
DELFANNE F., Echevins

BLOIS G., WILLOCQ W., PATTE C., PORTOGALLO J., SAVINI A.,
DRUMEL A., DELPOMDOR D., MARICHAL M., PAPANTONIO-
CIAVARELLA A., MONNIEZ C., WATTIEZ F., NIS R., RASSENEUR
M., HOICHEPIED J., LECOMTE J-C., Conseillers

BILOUET V., Directrice générale



COMMUNE DE

Bemissart

B 7320

OBJET : Développement rural
Agenda 21 local

Vu la volonté du conseil d'être proactif en matière de
développement durable ;

DECIDE A L'UNANIMITE

Art 1. Du principe de réaliser simultanément au Programme communal de
Développement rural, un Agenda 21 local.

Art. 2 de s'engager dans cette optique à :

**1) Intégrer les principes du développement durable dans la dynamique de
l'ODR/A21L mais également dans les autres politiques communales et dans le
fonctionnement des services communaux.**

Une attention particulière sera apportée aux principes suivants :

a. le principe de participation:

le développement durable nécessite des changements de comportements, la
sensibilisation de chacun, l'évolution vers une démocratie encore plus
participative qui permet aux citoyens une plus grande implication dans les
différents processus de décisions. Cela implique d'associer, le plus en amont
possible des projets, la population, les commissions consultatives et tous autres
acteurs qui pourraient émettre un avis pertinent.

La participation peut améliorer la qualité des décisions communales, accroître
l'adhésion à ces décisions et faciliter leur mise en œuvre.

b. le principe de solidarité :

~ toutes les générations et couches sociales vivants aujourd'hui sur la commune
doivent

pouvoir retirer des bénéfices du développement ;

~ nos actes présents ne doivent pas compromettre un développement harmonieux
des

générations futures ;

~ nos actions locales seront guidées par la recherche de retombées positives sur
des régions du monde défavorisées ;

~ des coopérations seront favorisées avec les communes voisines, avec d'autres
communes en Belgique et dans le monde ;

~ nos projets ne doivent pas provoquer des effets néfastes envers des territoires
voisins.



Séance du 3 février 2014

PRESENTS : MM VANDERSTRAETEN R., Bourgmestre;

WATTIEZ L., BRANGERS J-M., MARIR K., CORNELIS A.,
DELFANNE F., Echevins

BLOIS G., WILLOCQ W., PATTE C., PORTOGALLO J., SAVINI A.,
DRUMEL A., DELPOMDOR D., MARICHAL M., PAPANTONIO-
CIAVARELLA A., MONNIEZ C., WATTIEZ F., NIS R., RASSENEUR
M., HOICHEPIED J., LECOMTE J-C., Conseillers

BILOUET V., Directrice générale



OBJET : Développement rural
Agenda 21 local

c. le principe d'intégration:

- ~ tenir compte de manière harmonieuse et équilibrée des dimensions économiques, culturelles, sociales et environnementales de notre développement ;
- ~ chaque décision relative à un enjeu peut avoir des répercussions sur les autres : un sujet devrait donc être traité dans son entièreté et l'impact sur chaque pilier évalué avant une prise de décision.

d. le principe de précaution :

- ~ ce principe ne doit pas être un frein à l'innovation, mais il invite à un développement réfléchi, dépassant les intérêts à court terme. Il nous engage à être prudents, à bien évaluer, anticiper les risques d'un projet pour l'environnement et la santé humaine et à en tenir compte dans la mesure du possible pour aménager le projet ou à y renoncer si les risques sont trop importants.

e. le principe de responsabilité :

- ~ il nous demande de prendre systématiquement en considération les conséquences négatives de nos décisions et de les atténuer.
- ~ il nous engage à faire payer par les responsables effectifs, les coûts environnementaux et sociaux des modes de production et de consommation.
- ~ il nous demande de prendre conscience, par nos actes, de nos contributions positives ou négatives aux enjeux sociétaux globaux tels que le changement climatique, la lutte contre la pauvreté, la préservation de l'environnement, l'équité sociale, ...

2) Faire du PCDR/A21L le programme fédérateur des différentes politiques sectorielles (schéma de structure, plan de cohésion sociale, PCND,...) Il mettra tout en œuvre pour que :

- Lors de la phase d'élaboration du PCDR/A21L, la stratégie de développement et les projets tiennent compte des politiques sectorielles existantes.
- Lors de la phase de mise en œuvre du PCDR/A21L, des liens permanents soient établis avec les programmes sectoriels de manière à ce que ceux-ci contribuent pleinement à la concrétisation des objectifs de développement fixés.



Séance du 3 février 2014

PRESENTS : MM VANDERSTRAETEN R., Bourgmestre;

WATTIEZ L., BRANGERS J-M., MARIR K., CORNELIS A.,
DELFANNE F., Echevins

BLOIS G., WILLOCQ W., PATTE C., PORTOGALLO J., SAVINI A.,
DRUMEL A., DELPOMDOR D., MARICHAL M., PAPANTONIO-
CIAVARELLA A., MONNIEZ C., WATTIEZ F., NIS R., RASSENEUR
M., HOICHEPIED J., LECOMTE J-C., Conseillers

BILOUET V., Directrice générale



OBJET : Développement rural
Agenda 21 local

c. Lors de la mise en place d'une nouvelle politique sectorielle ou d'une révision, celle-ci soit compatible avec la stratégie de développement du PCDR/A21L.

3) Mettre en place une dynamique interservices au sein de l'Administration communale.

a. Celle-ci aura pour double objectif de:

- ~ mobiliser les services autour de la stratégie communale « PCDR/A21L » et favoriser la transversalité des services communaux et paracommunaux ;
- ~ insuffler une « culture quotidienne du développement durable » au sein de l'administration afin qu'elle adopte un changement progressif des comportements et automatismes de fonctionnement, marquant une attention permanente aux impacts engendrés, avec des mesures pour tenter de réduire les impacts négatifs et amplifier les impacts positifs de ses activités.

b. Elle peut se matérialiser par la mise en place d'une plateforme interservices « PCDR/A21L », qui aura pour missions :

- ~ de mobiliser le Secrétariat communal et les services autour de l'élaboration et de la mise en œuvre de la stratégie communale « PCDR/A21L » ;
- ~ d'établir des liens entre la stratégie globale « PCDR/A21L » et les différentes politiques sectorielles communales (voir point 2) ;
- ~ d'élaborer et de mettre en œuvre un programme d'actions pour la prise en compte du développement durable dans le fonctionnement quotidien des services communaux.

Il abordera par exemple les thématiques suivantes :

achats et consommations responsables,
gestions des déchets, économies d'énergies,
consommations rationnelle de l'eau,
mobilité du personnel,
alimentation durable des
collectivités,
communication, ...

Sa composition et son mode de fonctionnement seront adaptées à la taille et aux réalités de structuration de l'Administration.





COMMUNE DE
Bernissart
B 7320

Séance du 3 février 2014

PRESENTS : MM VANDERSTRAETEN R., Bourgmestre;

WATTIEZ L., BRANGERS J-M., MARIR K., CORNELIS A.,
DELFANNE F., Echevins

BLOIS G., WILLOCQ W., PATTE C., PORTOGALLO J., SAVINI A.,
DRUMEL A., DELPOMDOR D., MARICHAL M., PAPANTONIO-
CIAVARELLA A., MONNIEZ C., WATTIEZ F., NIS R., RASSENEUR
M., HOICHEPIED J., LECOMTE J-C., Conseillers

BILOUET V., Directrice générale

OBJET : Développement rural
Agenda 21 local

4) Evaluer régulièrement la bonne mise en œuvre du PCDR/A21L

Le Conseil communal s'engage à évaluer :

- ~ sa stratégie de développement, afin de mesurer l'atteinte des objectifs, les changements opérés ;
- ~ ses projets afin de mesurer la réussite, le bon fonctionnement de leur mise œuvre.

5) Communiquer régulièrement auprès de la population.

Dans un souci de transparence mais aussi parce que le développement durable implique un changement progressif des comportements, le Conseil communal veillera à :

- a. communiquer les options prises et actions développées dans le cadre du PCDR/A21L
- b. promouvoir les actions et décisions communales qui intègrent les principes du développement durable.
- c. promouvoir les initiatives locales intégrant les principes du développement durable.

Il s'appuiera tout au moins sur les médias et les divers outils de communication à sa disposition (sites internet, bulletin communal, rencontres citoyennes)

Art 3. De solliciter l'aide de la Fondation rurale de Wallonie, organisme d'assistance, pour la réalisation des différentes phases des deux opérations.

Art 4. De charger le Collège de prendre les dispositions nécessaires pour nommer un auteur de projet chargé de réaliser et de présenter, en collaboration avec la Fondation Rurale de Wallonie, un projet de Programme Communal de Développement Rural au Conseil communal, qui soit reconnu dans le cadre des futurs Agenda 21L.

Art 5. De transmettre, pour approbation, la présente décision à Monsieur le Ministre ayant le développement rural dans ses attributions et à Monsieur le Gouverneur de la Province et Monsieur le Président de la Fondation Rurale de Wallonie, pour information.

PAR LE CONSEIL :

La Directrice générale,


Veronique BILOUET



Le Bourgmestre,


Roger VANDERSTRAETEN


Wallonie
picarde

acteur de
l'eurométropole
lille kortrijk tournai



BERNISSART

Programme Communal de Développement Rural/A21L

Partie 2 : Résultats de la participation de la population

Annexe 2 : Article de presse sur le démarrage de l'ODR

En route pour un deuxième PCDR

Portant sur 10 ans, le premier plan communal de développement rural se termine. Place à une seconde fournée.

En 2009, la commune de Bernissart s'engageait dans un processus de développement rural. S'en sont suivies des réunions de la population qui ont permis de récolter des idées. Une commission a été chargée d'élaborer un « programme communal de développement rural » (PCDR).

Approuvé en 2002, ce programme a permis de bénéficier de divers subsides pour réaliser bon nombre de projets sur une période de dix ans. La concrétisation s'est déroulée avec l'aide de la Fondation rurale de Wallonie (FRW) et Ideta. On a pu observer l'aménagement d'espaces publics, la rénovation ou la construction de bâtiments mis à la disposition des citoyens, ceci dans le but d'améliorer la qualité de vie de l'entité bernissartoise.

En marge des projets inclus dans le PCDR, différents aménagements ont été menés par



EdA La restauration du Moulin de Blaton sera insérée dans le PCDR 2.

la commune et ou par les habitants pour la mise en valeur du patrimoine de Bernissart. Certains ont été financés par la commune (Machine à feu), ou cofinancés par la SPW (station de pompage et perche couverte d'Harchies), voire par l'Union européenne (circuit du Diamant noir).

Les dix prochaines années

Certains projets ont constitué une base de réflexion pour le développement touristique de l'entité, ce qui a abouti à l'obtention de subsides européens pour le projet « Terhistoire » avec la ville française de Condé-sur-l'Escaut. « La première aventure du PCDR a été une opération de toute satisfaction avec des techniciens à la hauteur de leur job. Les dossiers ont bien abouti. Je suis donc enthousiaste

de nous réinscrire dans ce deuxième PCDR. Après un refus de la Région wallonne, on ne voyait pas bien comment nous allions avancer sans ce PCDR. Heureusement, quelques mois plus tard, la bonne nouvelle est tombée », explique le bourgmestre Roger Vanderstraeten.

En avril 2015, le ministre René Collin donnait effectivement sa bénédiction pour la poursuite de l'opération, sous la houlette de la FRW. Aujourd'hui, on relance le processus qui sera sensiblement le même, avec des phases d'information du public, de collecte d'idées, de diagnostic du territoire, de hiérarchisation des priorités, de programmation dans le temps... Toujours dans le but d'un mieux-vivre à Bernissart pour les 10 ans à venir. ■

F.G.

VITE DIT

PCDR 2 : les rendez-vous

Bernissart : jeudi 21/01 à 19 h, salle de l'Acomal.

Pommerœul : mercredi 27/01, Maison de village.

Harchies : mardi 2/02 à 19 h, salle communale.

Ville-Pommerœul : mardi 16/02 à 19 h, école communale

Blaton : jeudi 25/02 à 19 h, salle les Trois canaux.

➤ 069/87 10 90,
wallonie.picarde@frw.be ou
www.bernissart.be

PCDR 1 : les réalisations

Blaton : aménagement de la place du village

Bernissart : aménagement de la cour du lycée,

Pommerœul : aménagement de la Maison de village et de logements.

Blaton : aménagement du parc Posteau,

Blaton : aménagement d'une Maison rurale (en cours)

Bernissart : aménagement de la place du village (en cours d'étude).

Coût total : 4 734 645 € dont 3 450 845 € de subsides de la Région wallonne.

L'avenir de l'entité de Bernissart est à ses habitants

On attend leurs idées, projets, envies dès janvier

Participez à l'avenir de votre entité ! Tel est le message lancé par la commune de Bernissart et la Fondation rurale de Wallonie à l'adresse des habitants de l'entité. Un second PCDR (programme communal de développement rural) destiné à monter des projets capables d'améliorer le cadre de vie en zone rurale est sur les rails. Premières réunions dès la fin janvier !

La gare de Bernissart, le moulin de Blaton, la transformation des étages de l'acomal en auberge de jeunesse... Voilà quelques-uns des projets qui pourraient se concrétiser dans le cadre du deuxième PCDR. À la clé, de 60 à 80 % de subsides de la Région wallonne (selon le type de projets), mais aussi un dynamisme global et mobilisateur. Ce sont les conclusions tirées en tout cas de la première aventure PCDR qui a permis, de 2002 à 2012, de rénover la cour du lycée de Bernissart, le Parc Posteau à Blaton, et bientôt d'aménager la place de Bernissart ou d'achever la maison ru-

rale de Blaton. En avril 2015, en effet, le ministre Collin a validé la participation de Bernissart à ce nouveau PCDR qui sera accompagné par la Fondation rurale de Wallonie. Désormais, la parole est aux habitants, qui sont conviés à participer aux réunions d'information (voir agenda ci-contre). « *L'idée est d'établir une liste de projets et de les classer par priorités* », précise Eric

C'est comme cela, qu'en marge du premier PCDR, un groupe de valorisation des fameuses crêtes à cayaux blatonniennes a vu le jour, tandis que la ville de Bernissart décidait également de sauver sur ses propres deniers l'étonnante machine à feu ou encore que d'autres curiosités bernissartaises faisaient l'objet de rénovation ou de valorisation : le Croncq Clocher, la station de pompage du Coron d'Harchies ou encore la Perche couverte... »

SARAH COURCELLE
Édito Infos : www.bernissart.be
 - pascal.pellecaen@bernissart.be
 ou [069.59.00.74](tel:069.59.00.74), ou wallonie.parc@frw.be ou [069.97.10.90](tel:069.97.10.90)

Les chiffres

3,5 millions d'euros : c'est le montant des subsides wallons obtenus pour financer les projets du premier PCDR de Bernissart.

6 projets majeurs ont été concrétisés lors de ce premier programme dont la place de Blaton, le Parc Posteau ou encore la cour du lycée de Bernissart.

2 ans seront nécessaires pour élaborer la programmation de second PCDR de Bernissart et

Agenda

Ne ratez pas les rendez-vous

Envie de participer à l'une des séances d'information du PCDR ? Rendez-vous à Bernissart à l'acomal, le jeudi 21 janvier à 19h ; à Pommerœul, à la Maison de Village, le mercredi 27 janvier à 19h ; à Harchies, à la salle communale, le mardi 2 février à 19h ; à Ville-Pommerœul, à l'école communale, le mardi 16 février à 19h et à Blaton, à la salle des 3 canaux, le jeudi 25 février à 19h. ☉

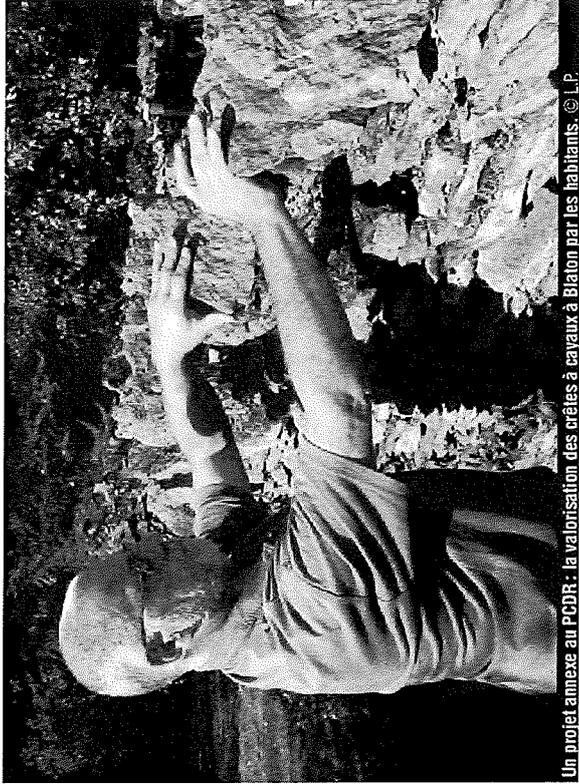
en dégager les priorités.

5 réunions citoyennes sont planifiées en janvier et février afin de donner la parole aux habitants.

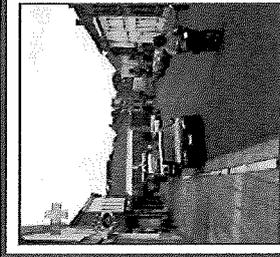
10 projets majeurs ont été concrétisés lors de ce premier programme dont la place de Blaton, le Parc Posteau ou encore la cour du lycée de Bernissart.

60-80 %

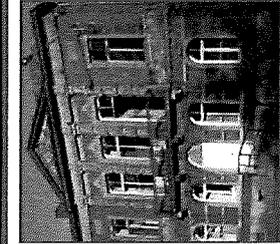
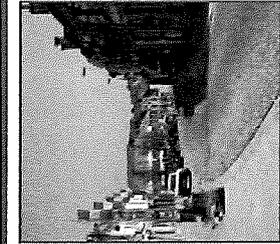
de subsides, en moyenne, pourraient permettre aux projets retenus d'être concrétisés. ☉



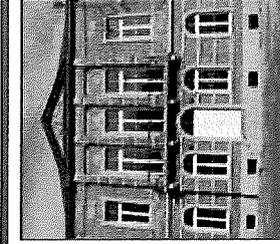
Un projet amène au PCDR : la valorisation des crêtes à cayaux à Blaton par les habitants. © L.P.



La place de Blaton, avant et après sa rénovation planifiée en 2002 pour un montant de 882.640€ dont 80% de subsides régionaux.



La maison de village de Pommerœul qui accueille la aussi deux appartements à l'étage. Le chantier, désigné en 2004, a coûté 800.000€.



Le Parc Posteau, situé le long du canal à Blaton, a enfin vu faire l'objet d'un réaménagement grâce au PCDR et à 370.000€ de subsides.



Source: le Courrier de l'Estaut Date d'édition: 16.01.16

BERNISSART

En route pour un deuxième PCDR

Portant sur 10 ans, le premier plan communal de développement rural se termine. Place à une seconde fournée.



En 2009, la commune de Bernissart s'engageait dans un processus de développement rural. S'en sont suivies des réunions de la population qui ont permis de récolter des idées. Une commission a été chargée d'élaborer un « programme communal de développement rural » (PCDR).

Approuvé en 2002, ce programme a permis de bénéficier de divers subsides pour réaliser un bon nombre de projets sur une période de dix ans. La concrétisation s'est déroulée avec l'aide de la Fondation rurale de Wallonie (FRW) et Ideta. On a pu observer l'aménagement d'espaces publics, la rénovation ou la construction de bâtiments mis à la disposition des citoyens, ceci dans le but d'améliorer la qualité de vie de l'entité bernissartoise. En marge des projets inclus dans le PCDR, différents aménagements ont été menés par

la restauration du Moulin de Biaton sera insérée dans le PCDR 2.

la commune et ou par les habitants pour la mise en valeur du patrimoine de Bernissart. Certains ont été financés par la commune (Machine à feu), ou cofinancés par la SPW (station de pompage et perche couverte d'Harchies), voire par l'Union européenne (circuit du Diamant noir).

les dix prochaines années

Certains projets ont constitué une base de réflexion pour le développement touristique de l'entité, ce qui a abouti à l'obtention de subsides européens pour le projet « Terhistoire » avec la ville française de Conde-sur-l'Escaut. « La première aventure du PCDR a été une opération de toute satisfaction avec des techniciens à la hauteur de leur job. Les dossiers ont bien abouti. Je suis donc enthousiaste nir. ■

de nous réinscrire dans ce deuxième PCDR. Après un refus de la Région wallonne, on ne voyait pas bien comment nous allions avancer sans ce PCDR. Heureusement, quelques mois plus tard, la bonne nouvelle est tombée », explique le bourgmestre Roger Vanderstraeten.

En avril 2015, le ministre René Collin donnait effectivement sa bénédiction pour la poursuite de l'opération, sous la houlette de la FRW. Aujourd'hui, on relance le processus qui sera sensiblement le même, avec des phases d'information du public, de collecte d'idées, de diagnostic du territoire, de hiérarchisation des priorités, de programmation dans le temps... Toujours dans le but d'un mieux-vivre à Bernissart pour les 10 ans à venir. ■

VITE DIT

PCDR 2 : les rendez-vous

- Bernissart** : jeudi 21/01 à 19 h, salle de l'Acomal.
 - Pommerœul** : mercredi 27/01, Maison de village.
 - Harchies** : mardi 2/02 à 19 h, salle communale.
 - Ville-Pommerœul** : mardi 16/02 à 19 h, école communale
 - Biaton** : jeudi 25/02 à 19 h, salle les Trois canaux.
- > 069/87 10 90.
wallonie.picardie@frw.be ou www.bernissart.be

PCDR 1 : les réalisations

- Biaton** : aménagement de la place du village
 - Bernissart** : aménagement de la cour du lycée.
 - Pommerœul** : aménagement de la Maison de village et de logements.
 - Biaton** : aménagement du parc Posteau.
 - Biaton** : aménagement d'une Maison rurale (en cours)
 - Bernissart** : aménagement de la place du village (en cours d'étude).
- Coût total : 4 734 645 € dont 3 450 845 € de subsides de la Région wallonne.

F.G.

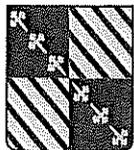
BERNISSART

Programme Communal de Développement Rural/A21L

Partie 2 : Résultats de la participation de la population

Annexe 3 : Délibération communale désignant l'auteur de
PCDR

- 6 OCT. 2015



COMMUNE DE
Bernissart
B 7320

☎ : 069/59.00.60

☎ : 069/56.16.30

Site Web :

<http://www.bernissart.be>

Place, 1 (7320)

Votre correspondant : Pascal

Pellicaen (☎ 069/59.00.74)

E-mail :

pascal.pellicaen@bernissart.be

Réf. : PaP/bd/Am ter/Dev rur/

Renouv prog/Ideta attribution

I D E T A

Monsieur le Directeur général

Quai Saint Brice, 35

7500

TOURNAI

Objet : PCDR Bernissart – attribution de marché.

Monsieur le Directeur général,

Nous avons le plaisir de vous faire savoir que la délibération du collège communal du 1^{er} juin 2015 ci-jointe désignant l'intercommunale IDETA adjudicataire du marché portant sur l'étude du programme communal de développement rural, est devenue exécutoire.

En conséquence, nous vous invitons à entamer au plus tôt votre mission en étroite collaboration avec la Fondation rurale de Wallonie et nos services communaux, comme le prévoit le cahier spécial des charges.

Nous vous invitons à prendre contact avec Monsieur Pascal PELLICAEN (069/59.00.74 – mail pascal.pellicaen@bernissart.be) en vue de fixer une première réunion de travail.

Entre-temps, veuillez agréer, Monsieur le Directeur général, nos salutations distinguées.

PAR LE COLLEGE :

La Directrice générale,

Véronique BILOUET

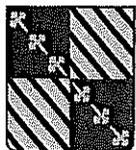


Le Bourgmestre,

Roger VANDERSTRAETEN



DELIBERATION DU COLLEGE COMMUNAL



COMMUNE DE
Bernissart
B 7320

Séance du 1^{er} juin 2015

PRESENTS : MM VANDERSTRAETEN R., Bourgmestre ;

WATTIEZ L., BRANGERS J.-M., MARIR K.; CORNELIS A.,
DELFANNE F., échevins
WILLOCQ W., Président CPAS ;

BILOUET V., Directrice générale

OBJET : Programme communal
développement rural
Auteur de projet : attribution marché

LE COLLEGE COMMUNAL,

Revu la décision du Conseil communal du 25 mars 2015
approuvant le cahier spécial des charges relatif à l'élaboration d'un
programme communal de développement rural;

Attendu que ce marché a été estimé à un montant inférieur à
85.000 € hors tva et que par conséquent, il peut être passé par procédure
négociée sans publicité, conformément à l'article 26 §1er 1^oa de la loi du
15 juin 2006 relative aux marchés publics et à certains marchés de
travaux, de fournitures et de services ainsi qu'à l'article 105 de l'arrêté royal
d'exécution du 15 juillet 2011 ;

Attendu que les crédits inhérents à cette dépense seront inscrits
à l'article 12403/73360 projet 20150029 de la prochaine modification
budgétaire de l'exercice en cours ;

Revu sa délibération du 13 avril 2015 désignant les firmes à
contacter dans le cadre de ce projet ;

Vu les 3 offres introduites par :

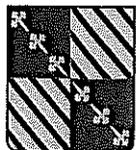
- L'intercommunale Ideta de Tournai,
- La société Survey Aménagement de Ronquières,
- La société JNC international de Nivelles ;

Attendu que l'analyse des offres et des méthodes de calcul du
cahier spécial des charges, donne le résultat suivant par critères
d'attribution repris à l'article du cahier spécial des charges :

Attendu que l'intercommunale Ideta, ayant son siège à Tournai
rue Saint-Jacques n° 11, a remis l'offre régulière la mieux disante;



DELIBERATION DU COLLEGE COMMUNAL



COMMUNE DE
Bernissart
B 7320

Séance du 1^{er} juin 2015

PRESENTS : MM VANDERSTRAETEN R., Bourgmestre ;

WATTIEZ L., BRANGERS J-M., MARIR K.; CORNELIS A.,
DELFANNE F., échevins
WILLOCQ W., Président CPAS ;

BILOUET V., Directrice générale

OBJET : Programme communal
développement rural
Auteur de projet : attribution marché

Vu la loi du 16 juin 2006 relative aux marchés publics et à certains marchés de travaux, de fournitures et de services et ses arrêtés d'exécution ;

Vu le code wallon de la démocratie locale et de la décentralisation, et en particulier l'article L1222-4 ;

DECIDE :

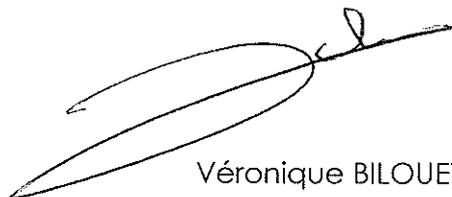
Art. 1 : de désigner l'intercommunale Ideta, ayant son siège à Tournai rue Saint-Jacques n° 11, adjudicataire du marché portant sur l'étude du programme communal de développement rural pour un montant total de 46.990 euros hors tva ;

Art. 2 : de faire inscrire le montant de cette dépense à l'article 12403/73360 projet 20150029 du budget extraordinaire 2015 lors de la toute prochaine modification budgétaire;

Art. 3 : de transmettre la présente délibération et les pièces du dossier à la Direction générale des Pouvoirs locaux, Avenue Gouverneur Bovesse 100 à 5100 Jambes.

PAR LE COLLEGE :

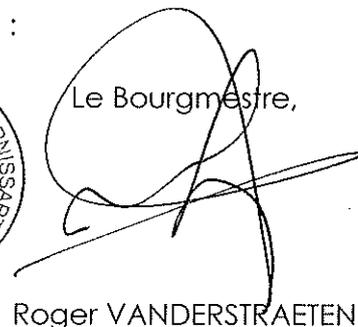
La Directrice générale,



Véronique BILOUET



Le Bourgmestre,



Roger VANDERSTRAETEN



BERNISSART

Programme Communal de Développement Rural/A21L

Partie 2 : Résultats de la participation de la population

Annexe 4 : Délibération communale d'approbation d'avant-projet du PCDR

DELIBERATION DU COLLEGE COMMUNAL



COMMUNE DE
Bernissart
B 7320

Séance du 1^{er} juin 2015

PRESENTS : MM VANDERSTRAETEN R., Bourgmestre ;

WATTIEZ L., BRANGERS J-M., MARIR K.; CORNELIS A.,
DELFANNE F., échevins
WILLOCQ W., Président CPAS ;

BILOUET V., Directrice générale

OBJET : Programme communal
développement rural
Auteur de projet : attribution marché

Vu la loi du 16 juin 2006 relative aux marchés publics et à certains marchés de travaux, de fournitures et de services et ses arrêtés d'exécution ;

Vu le code wallon de la démocratie locale et de la décentralisation, et en particulier l'article L1222-4 ;

DECIDE :

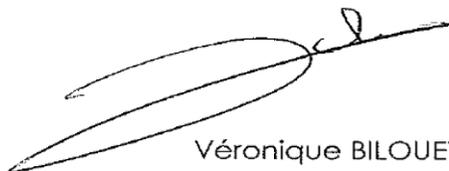
Art. 1 : de désigner l'intercommunale Ideta, ayant son siège à Tournai rue Saint-Jacques n° 11, adjudicataire du marché portant sur l'étude du programme communal de développement rural pour un montant total de 46.990 euros hors tva ;

Art. 2 : de faire inscrire le montant de cette dépense à l'article 12403/73360 projet 20150029 du budget extraordinaire 2015 lors de la toute prochaine modification budgétaire;

Art. 3 : de transmettre la présente délibération et les pièces du dossier à la Direction générale des Pouvoirs locaux, Avenue Gouverneur Bovesse 100 à 5100 Jambes.

PAR LE COLLEGE :

La Directrice générale,



Véronique BILOUET



Le Bourgmestre,



Roger VANDERSTRAETEN



BERNISSART

Programme Communal de Développement Rural/A21L

Partie 2 : Résultats de la participation de la population

Annexe 5 : Affiches et toutes-boites des séances
d'information, des groupes de travail et de l'exposition ODR

Toute-boite des séances d'information



BERNISSART



Participez à l'avenir de votre entité!

L'opération de Développement rural améliore la qualité de vie dans les communes rurales, avec la participation des citoyens.

Chaque habitant de l'entité peut prendre une part active dans la deuxième opération de Bernissart afin d'inscrire de nouveaux projets pour la collectivité.

Pour en savoir plus...

Séances d'information:

BERNISSART (Acomal) – jeudi 21/01/2016 à 19h
POMMEROEUL (Maison de Village) – mercredi
27/01/2016 à 19h
HARCHIES (Salle communale) : mardi 02/02/2016 à 19h
VILLE-POMMEROEUL (Ecole communale): mardi
16/02/2016 à 19h
BLATON (Salle les 3 canaux): jeudi 25/02/2016 à 19h

Pour tout renseignement : www.bernissart.be

- ◆ Nathalie Squerens et Eric Evrard, Fondation Rurale de Wallonie, rue Henri Lemaire, 1, 7911 Frasnes-lez-Anvaing – Tél. : 069/87 10 90 – E-mail : wallonie.picarde@frw.be
- ◆ Pascal Pellicaen, Centre Administratif du Préau, rue du Fraity, 76, 7320 Bernissart – Tél. : 069/59 00 74 – E-mail : pascal.pellicaen@bernissart.be

Editeur responsable – Administration communale de Bernissart

Le Développement rural, c'est quoi ?

C'est une politique de la Wallonie permettant d'améliorer la qualité de vie des communes rurales. Pour y arriver, la commune doit élaborer un Programme Communal de Développement Rural (PCDR) avec la participation des citoyens. Il comprendra notamment des projets à réaliser dans les 10 ans, afin de contribuer au développement de la commune.

Comment y participer ?

En venant aux réunions d'information qui auront lieu dans les 5 villages de l'entité (voir calendrier au verso). En proposant vos idées de projets d'intérêt collectif pour la commune.

Quels projets peuvent s'inscrire dans le PCDR ?

Quelques exemples déjà réalisés à Bernissart (grâce aux subside obtenus avec le 1^{er} PCDR):

- Des aménagements d'espaces publics (Place de Blaton, Cour de l'ancien lycée de Bernissart, Parc Posteau, ...)
- Des maisons de village destinées aux associations (Maison de village de Pommeroel, Maison rurale de Blaton)
- Du logement moyen (Appartements au-dessus de la Maison de village de Pommeroel)

D'autres projets menés avec les citoyens et la Commune:

- La valorisation du patrimoine bâti (Crêtes à cayaux, Machine à feu, éléments du patrimoine minier,...)
- La réalisation de circuits touristiques
- Des animations aux Journées du Patrimoine
- Des journées touristiques
- ...

Toutes les idées sont les bienvenues !



DEVELOPPEMENT RURAL



Votre entité à la loupe !



5 rencontres thématiques



Le Développement rural, c'est quoi ?

C'est une politique de la Wallonie visant l'amélioration de la qualité de vie des communes rurales. Pour y arriver, la commune doit élaborer un Programme Communal de Développement Rural (PCDR) avec la participation des citoyens. Il comprendra notamment des projets à réaliser dans les 10 ans, afin de contribuer au développement de la commune. Toutes les thématiques de votre quotidien sont abordées.

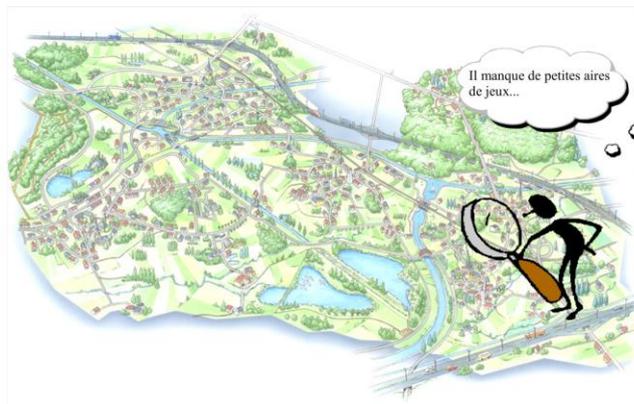
<p>LES MOBILITES (TEC, déplacements cyclos, piétons, des PMR, sécurité routière, aménagement des voiries et des sentiers,...) 27 avril —19h00 Pommeroeul Maison de village</p>
<p>LA VIE CULTURELLE ET ASSOCIATIVE (Equipement et bâtiment culturels, identité collective, communication, implication citoyenne, espaces de rassemblement, activités et tissus associatif,...) 11 mai —19h00 Blaton Salle des Trois Canaux</p>
<p>LES ECONOMIES (Commerces, Production et consommation locales, agriculture, emploi, tourisme,...) 23 mai —19h00 Bernissart Office de Tourisme de Bernissart</p>
<p>L'ENVIRONNEMENT (Gestion des déchets, cadre de vie , biodiversité et paysages, sites à réaménager,...) 08 juin —19h00 Harchies Salle communale</p>
<p>LES SERVICES A LA POPULATION (services santé, services à la jeunesse, aux aînés, de proximité, offre sportive,...) 20 juin—19h00 Ville- Pommeroeul Ecole Communale</p>

Vous y découvrirez...



...Les différentes facettes statistiques de vos villages (patrimoine naturel, bâti, vie associative, ..) et de votre entité (économie, social, emploi, logements,...)...

.....Les premiers constats et les premières pistes d'idées des habitants ...



Il manque de petites aires de jeux...

Les TEC devraient être améliorés

Le moulin de Blaton mériterait d'être sauvé

Les sentiers sont à valoriser

Quelles activités pour les ados ?

Plusieurs rues mériteraient des chicanes de ralentissement

www.bernissart.be

Pour tout renseignement :

- ◆ Nathalie Squerens et Eric Evrard, **Fondation Rurale de Wallonie**, rue Henri Lemaire, 1, 7911 Frasnes-lez-Anvaing – Tél. : 069/87 10 90 – E-mail : wallonie.picarde@frw.be
- ◆ Pascal Pellicaen, **Centre Administratif du Préau**, rue du Fraity, 76, 7320 Bernissart – Tél. : 069/59 00 74 E-mail : pascal.pellicaen@bernissart.be
- ◆ Lucile Savignat, **Centre Administratif du Préau**, rue du Fraity, 76, 7320 Bernissart – Tél. : 069/59 05 64 E-mail : luicile.savignat@bernissart.be

Votre entité à la loupe !

Exposition interactive

Le Développement rural, c'est quoi ?

C'est une politique de la Wallonie visant l'amélioration de la qualité de vie des communes rurales. Pour y arriver, la commune doit élaborer un **Programme Communal de Développement Rural (PCDR)** avec la **participation des citoyens**. Il comprendra notamment des projets à réaliser dans les 10 ans, afin de contribuer au développement de la commune. Toutes les thématiques de votre quotidien sont abordées.

BERNISSART—Office de Tourisme Du 10 au 14 octobre

Tous les jours de 10h00 à 16h00, sauf le lundi
14 rue Lotard B-7320 Bernissart

BLATON—Parc Posteau

Le 16 octobre dans le cadre de « Parc en Couleurs »
À partir de 10h00
06 rue Emile Carlier B-7321 Blaton

BLATON—Bibliothèque

Du 17 octobre au 04 novembre
Au horaires de la Bibliothèque
Place de Blaton n°7 B -7321 Blaton

POMMEROEUL—Maison de village Du 07 au 10 novembre

Sur Rendez-vous auprès de la FRW
Place des Hautchamps

Vous y découvrirez...

Les principales facettes statistiques de vos villages et de votre entité analysées par l'IDETA

...Les premiers constats et les premières pistes d'idées des habitants ...



www.bernissart.be

Pour tout renseignement :

- ◆ Caroline Laroye et Eric Evrard, **Fondation Rurale de Wallonie**, rue Henri Lemaire, 1, 7911 Frasnes-lez-Anvaing – Tél. : 069/87 10 90 – E-mail : wallonie.picarde@frw.be
- ◆ Lucile Savignat, **Centre Administratif du Préau**, rue du Fraity, 76, 7320 Bernissart – Tél. : 069/59 05 64 E-mail : lucile.savignat@bernissart.be

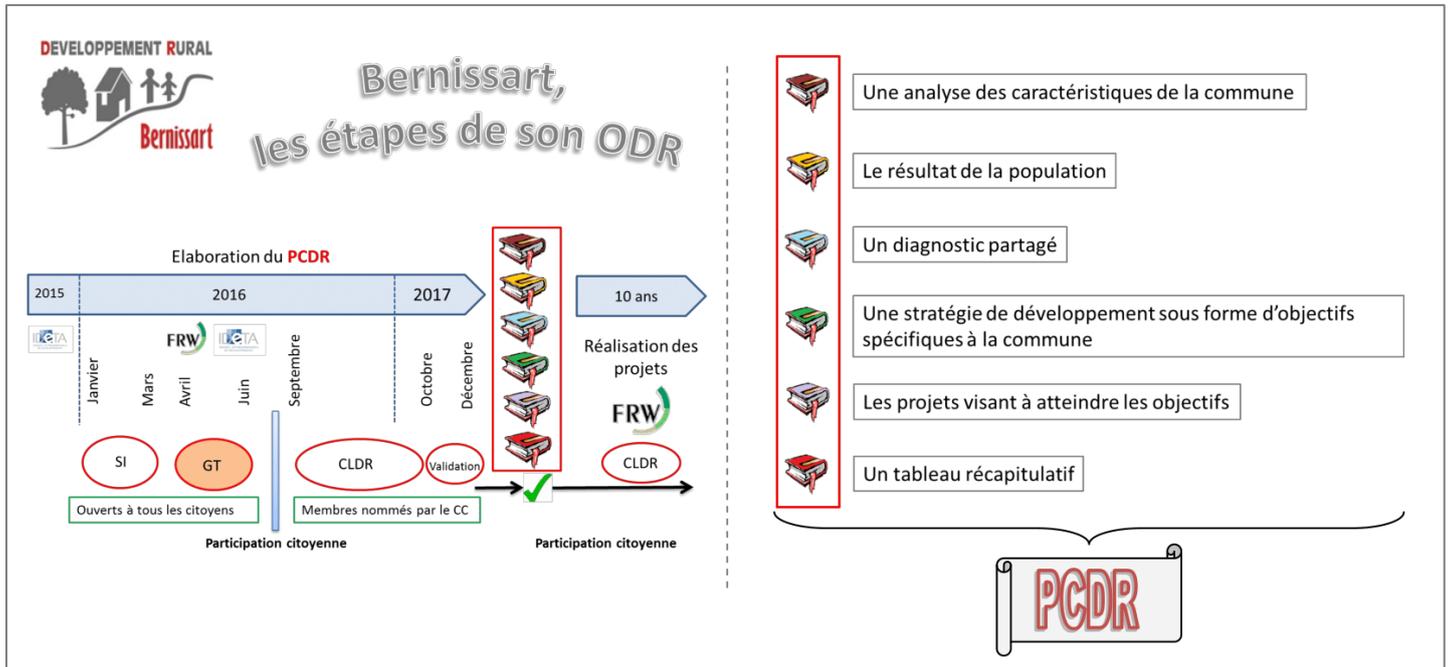
BERNISSART

Programme Communal de Développement Rural/A21L

Partie 2 : Résultats de la participation de la population

Annexe 6 : Support d'information pour les groupes de travail
et l'exposition

Support d'information sur l'ODR pour les groupes de travail et l'exposition



Acronymes utiles

- A21L Agenda 21 Local
- CC Conseil communal
- CLDR Commission locale de développement rural
- CRAT Commission régionale d'aménagement du territoire
- DD Développement durable
- DR Développement rural
- FRW Fondation rurale de Wallonie
- GT Groupe de travail
- GW Gouvernement wallon
- ODR Opération de développement rural
- PCDR Programme communal de développement rural
- PNP Parc naturel des plaines de l'Escaut
- SI Séance d'information
- ...

DEVELOPPEMENT RURAL Bernissart

IDETA
AGENCE DE DEVELOPPEMENT TERRITORIAL
7500 Tournai
Quai Saint Brice, 35
Gestionnaire de projets
Direction de la Valorisation du Territoire
Mestdag Camille
☎ : 069/23.47.01
mestdag@ideta.be

FONDATION RURALE DE WALLONIE
Equipe Wallonie picarde
FRW
7911 Frasnes-lez-buissenal
1, Rue Henri Lemaire
Agents de développement
Eric Evrard
Caroline Laroye
☎ : 069/87.10.90
Wallonie.picarde@frw.be

COMMUNE DE BERNISSART

7320 Bernissart
76, rue du Fraity

Centre Administratif du Préaux
Pascal Pellicaen
Lucile Savignat
☎ : 069/59.05.74
pascal.pellicaen@bernissart.be
lucile.savignat@bernissart.be

FRW

Pour plus d'informations:

BERNISSART

Programme Communal de Développement Rural/A21L

Partie 2 : Résultats de la participation de la population

Annexe 7 : Composition des séances d'informations et
groupes de travail

Liste des participants aux séances d'information

Nom	Prénom	Village	SI Bernissart	SI Pommeroeul	SI Harchies	SI Ville-Pommeroeul	SI Blaton
Baginski	Isabelle	Pommeroeul		x			
Baudour	Adeline	Pommeroeul	x				
Benitez Lopez	Georges	Harchies			x		
Bertholet	Yvonne	Bernissart	x				
Brangers	Jean-Marie	Pommeroeul	x				
Brangers	Kevin	Ville-Pommeroeul				x	
Bruneel	Freddy	Blaton					x
Cardon	Aurélie	Ville-Pommeroeul				x	
Clainquart	Jacques	Pommeroeul		x			
Colmant	Astrid	Bernissart	x				
Daussin	Thierry	Blaton					x
Decobecq	Christelle	Bernissart	x				
Delcourt	Marie-France	Pommeroeul		x			
Delcourt	Marie-Claude	Pommeroeul		x			
Delhaye	Anniek	Blaton					x
Dorsimont	Michel	Bernissart	x				
Dubois	Jacques	Harchies			x		
Duc	Willy	Blaton					x
Dufranne	Gilbert	Bernissart	x				
Dupont	Thierry	Ville-Pommeroeul		x		x	
Eloi	Gérard	Blaton					x
Fagnart	Pierre	Blaton	x				
Fauville	Guy	Blaton					x
Feraille	Armand	Blaton					x
Frères	Cécile	Bernissart	x				
Gosselin	Nadia	Ville-Pommeroeul				x	
Guerit	Yvan	Ville-Pommeroeul				x	
Hadef	Nescedine	Bernissart	x				
Henry	Mélanie	Harchies			x		
Jouve	Florence	Harchies			x		
Lartillier	Jacques	Bernissart	x				
Lavens	Myriam	Blaton					x
Lefebvre	Marie-France	Ville-Pommeroeul				x	
Lefebvre	Michaël	Bernissart					x
Lefebvre	Alain	Blaton					x
Lefèvre	Christiane	Blaton					x
Lelong	Françoise	Pommeroeul		x			
Lelong	Rolande	Pommeroeul		x			
Leplat	Reinold	Bon-Secours	x				
Locoche	Véronika	Blaton	x				x
Lombardo	Leonardo	Pommeroeul		x			
Lowie	Paméla	Blaton	x				

Maquet	Jean-Claude	Pommeroeul		x			
Marichal	Martine	Bernissart					x
Marlier	Christian	Harchies			x		
Mellemans	David	Ville-Pommeroeul				x	
Mils	Marc	Ville-Pommeroeul				x	
Miroir	Benoit	Ville-Pommeroeul				x	
Miroir	Catherine	Ville-Pommeroeul				x	
Miroir	Christophe	Ville-Pommeroeul				x	
Miroir	Roland	Ville-Pommeroeul				x	
Museur	Emilie	Blaton					x
Papart	Chantal	Blaton					x
Paumen	Mireille	Ville-Pommeroeul				x	
Pellicaen	Pascal	Bernissart	x				
Ponthieu	Marie Christine	Harchies			x		
Procureur	Jacques	Pommeroeul		x			
Puleo	Maria	Ville-Pommeroeul				x	
Richez	Maxime	Ville-Pommeroeul				x	
Savini	Anne-Marie	Ville-Pommeroeul				x	
Smekens	Philippe	Ville-Pommeroeul				x	
Soncarrieu	Henri	Pommeroeul		x			
Soulasse	Laetitia	Ville-Pommeroeul				x	
Steuve	Bernard	Ville-Pommeroeul				x	
Stevens	Patrick	Pommeroeul		x			
Stortoni	Véronique	Blaton			x		
Surmont	Francis	Blaton					x
Surmont	Francis	Blaton					x
Toffanelli	Pierre-Antoine	Harchies			x		
Traena	Carmela	Harchies			x		
Trivier	Sophie	Blaton					x
Van Caeneghem	Ruddy	Harchies			x		
Van Langendonck	Monique	Pommeroeul		x			
Vanden Bossche	Véronique	Ville-Pommeroeul				x	
Vanderstraeten	Roger	Blaton					x
Vanneste	André	Ville-Pommeroeul				x	
Wacheul	Rosemay	Blaton					x
Wattiez	Mathieu	Bernissart					x

Liste des participants aux groupes de travail

Nom	Prénom	Code Postal/Village	GT mobilité	GT vie culturelle	GT économie	GT environnement	GT service population
De Dier	Matthieu	Ville Pommeroeul	x				
Desmet	Fabrice	Blaton	x				
Dorsimont	Michel	Bernissart	x			x	
Drumel	Alain	Bernissart				x	
Dubois	Jacques	Harchies				x	
Dupont	Thierry	Ville Pommeroeul	x		x	x	x
Jouve	Florence	Harchies			x		
Kiehl	Thomas	Harchies				x	
Locoche	Véronika	Blaton					x
Mellemans	David	Ville Pommeroeul	x				
Papart	Chantal	Blaton				x	
Ponthieu	Marie Christine	Harchies		x		x	
Puleo	Maria	Ville Pommeroeul		x			
Richez	Maxime	Ville Pommeroeul	x	x		x	
Stevens	Patrick	Pommeroeul	x				
Van Langendonck	Monique	Pommeroeul	x		x		
Vanden Bossche	Véronique	Ville Pommeroeul					x
Vanneste	André	Ville Pommeroeul	x				
Vanwijnsberghe	Bénédicte	Blaton			x		x
Wattiez	Maud	Blaton		x			

BERNISSART

Programme Communal de Développement Rural/A21L

Partie 2 : Résultats de la participation de la population

Annexe 8 : Synthèse générale de la consultation citoyenne

Cette synthèse rassemble l'ensemble des résultats de la consultation citoyenne (séances d'information, groupes de travail, exposition, consultations ciblées et entretiens individuels). Elle est divisée en grandes thématiques suivant celles proposées dans la partie I (diagnostic socio-économique) de ce PCDR. La philosophie de la démarche est de démontrer, à travers les constats opérés, les interactions plurielles entre diverses thématiques, à priori sans lien direct et pour certaines mineures en terme d'impact. Des redondances seront donc possibles mais elles auront le mérite de démontrer le caractère interconnecté et le bienfondé d'une approche « systémique » de l'analyse des constats. Par ailleurs, un maximum d'éléments a été volontairement repris pouvant parfois laisser supposer que l'on est dans le registre de l'affirmation triviale, anecdotique ou de l'ordre du détail. Néanmoins, la récurrence de certains pourrait être l'indice là aussi d'un phénomène général dont la portée est celle de l'entité.

1. Communication – Image

(État d'esprit, image de l'entité, communication)

L'**image** que le territoire et sa population véhicule auprès du public extérieur est unanimement **positive**, les constats récurrents sont : une commune verte, naturelle, sympathique, rurale, dynamique en terme d'activités et sur le plan touristique. Celle véhiculée au sein des habitants est identique et complétée d'une entité où les élus et le personnel communal sont proches du citoyen. Cependant, la présence de déchets réguliers et de dépôts sauvages ternisse cette perception de l'entité et impacte négativement les efforts communaux en matière d'embellissement du cadre de vie et de redéploiement de l'attractivité touristique. Ces efforts sont également invalidés par le sentiment d'insécurité véhiculé par certains faits (actes de vandalisme, trafics de stupéfiants) et comportements (rassemblements exubérants de jeunes adultes). Dans la partie Est de la commune, il convient de souligner que cette portion rurale est moins en proie aux phénomènes de petite délinquance. Cela s'explique peut-être par la moindre présence d'habitants en décrochage social et par un état d'esprit plus enclin au contrôle social du voisinage : « tout le monde se connaît », les auteurs de troubles sont donc facilement identifiés. La vigilance des habitants s'est accrue ces dernières années, ce qui palie la disparition des gardes champêtres. Leurs rondes et les interactions quotidiennes avec les villageois étaient gage d'efficacité. De nos jours, la police a trop peu de contact avec la population, la patrouille se résumant à un passage par jour, les fenêtres du véhicule fermées. La question de la communication réciproque entre les habitants et la police a été relevée à travers quelques questionnements et regrets. Par exemple : comment se fait-il que des amendes soient dressées pour des trottoirs non entretenus alors que la vente de drogue soit « monnaie courante » à Pommeroeul ? Pourquoi le délai d'interventions lorsque des faits sont communiqués soit de plus d'1/2 heure ? Il est regrettable que les habitants ayant renseigné des faits à la police ne soient pas informés des suites données. Ces constats entraînent une démotivation et donc une baisse de la vigilance citoyenne.

L'appréciation est globalement satisfaisante en ce qui concerne les canaux communaux d'information. Le bulletin communal est un outil apprécié mais limité et desservi par sa fréquence de parution qui rend impossible la diffusion d'information de court terme. Le document est aussi rarement conservé sur l'intervalle entre 2 parutions. Le site internet est donc un complément utile offrant plus de réactivité. Afin d'en accroître la réceptivité du grand public, une section devrait y être réservée aux citoyens pour émettre diverses suggestions et idées. Celui-ci pourrait également être un plus pour : la promotion des producteurs, commerçants et artisans locaux ; une meilleure information sur les salles communales, leurs modalités de réservation et les activités qui y sont déjà proposées ; le rappel des règles et des sanctions en matière d'incivilités environnementales ; l'offre en matière de services médicaux. Enfin, il pourrait permettre une meilleure information du public sur les implantations et les horaires des services administratifs. Le CAP, en effet, est souvent sollicité en premier lieu et doit

rediriger les demandeurs vers les services ad hoc éparpillés entre le site du Préau et le centre de Bernissart.

De manière générale, l'amélioration de la **signalétique touristique** et quotidienne a été souhaitée. En effet, pour certains éléments comme la Machine à Feu, il a été regretté l'absence d'informations sur les modalités de visite et de signalétique propre. Ce constat est de mise pour l'ensemble des sites. Les entrées de villages sont aussi apparues à exploiter dans cette optique et via des supports de systèmes de communication actuels (ex : QR codes). L'amélioration de diffusion au niveau local de l'information touristique a été suggérée via : les opérateurs de première ligne (gîtes, HORECA, commerces...) ; un réseau d'habitants « ambassadeurs » pourrait être créé pour accueillir et offrir une information complète aux touristes. Concernant la communication touristique vers l'extérieur, elle n'est pas apparue totalement satisfaisante ; l'absence d'une cellule communication communale en est peut-être la cause.

Le développement d'**organes consultatifs communaux**, comme par exemple un conseil consultatif des enfants, pourrait être un plus permettant, à travers les échanges habitants/commune, leur implication dans la vie communale et une communication plus directe.

2. Service – Équipements collectifs – Gestion communale

(Principaux moyens humains et financiers, logement, services et équipement collectif, service aux personnes)

En ce qui concerne la **politique sociale** de la commune, l'offre et l'attention portée aux publics « cibles », favorisant leur (ré)intégration est apparue comme extrêmement riche et complète comparé aux autres communes. Les services, acteurs publics et associatifs sont nombreux et se connaissent grâce notamment à l'action du **PCS** (réunions de la coordination sociale). L'attention portée aux aînés par l'intermédiaire du service égalité des chances a été relevée à de multiples reprises (marches, goûters...). Plusieurs bémols ont toutefois été relevés : la méconnaissance du public sur cette palette d'offres (ex : l'école des devoirs), la suppression des postes d'éducateurs de rue, la difficulté de toucher les publics les plus précarisés, l'accessibilité des moins mobiles à ces activités et services. Plusieurs formes de décentralisation ont été proposées : une permanence du planning familial à Bernissart, une maison médicale, des visites à domicile (ex : psychologue), une maison multiservices...

Considérant les **lieux de plein air**, la demande du public a été très forte pour l'installation de mobiliers publics ludiques et sportifs stimulant l'intergénérationnalité : jeux pour enfant au Parc Posteau, au jardin géologique, et espace intergénérationnel sur la place des Hautchamps (jeux pour petits combinés à des modules de sports en plein air pour les aînés). Le choix de l'emplacement (visible du plus grand nombre) aura toute son importance.

Le secteur des **services** est apparu lui, plus problématique. La disparition des établissements bancaires et des bureaux postaux dans la majorité des villages a été regrettée, d'autant plus que l'offre en TEC vers ceux encore présents est inexistante et/ou inadaptée. Ce dernier constat vaut également pour l'accès aux loisirs comme au Centre Omnisport du Préau ou à la bibliothèque communale de Blaton. Pour ce dernier point une bibliothèque mobile palie partiellement le problème. Une maison multiservice pourrait être un élément de réponse à ces besoins non rencontrés, notamment dans les villages excentrés.

Pour ce qui est de **l'offre médicale**, la situation est à l'embellie pour la moitié Est de l'entité avec l'installation récente à Harchies et programmée à court terme à Pommeroel de cabinets médicaux.

Blaton (en raison du vieillissement des médecins) et Bernissart sont apparus comme à soutenir en matière de soins de santé par l'installation d'un dispensaire (consultation, petits soins).

3. Vie culturelle et associative

(Culture, tissus associatif, folklore, cohésion sociale)

La **cohésion sociale** est apparue parmi les éléments clés pour l'avenir de l'entité. Elle est une des facettes qui, à travers ses différentes expressions « populaires », diffuse une image positive vers l'extérieur et au sein de l'entité. La diversité des occasions classiques et historiques qui permettent de « souder » les relations a été relevée : fêtes scolaires, fêtes des voisins, fête du 15 août, carnaval... Le soutien logistique apporté par la commune aux organisateurs est quasi unanimement reconnu. L'émergence de nouvelles manifestations (Villepomme Rock) et la relance de manifestations oubliées comme la Ducasse de la Bruyère semblent traduire une certaine vitalité du tissu associatif. Aussi, les événements organisés par la commune, entre autre à Blaton dans le Parc Posteau (Parc en Fleurs, fête du 21 juillet, Parc en Couleurs...), contribuent à stimuler la cohésion sociale et sont très appréciés par la population.

L'arrivée de nouveaux habitants séduits par l'image verte de Bernissart mais peu enclins à se mêler à sa population, rend d'autant plus importante la pérennité des activités organisées actuellement par la commune et la création de nouvelles dans les autres villages n'en bénéficiant actuellement pas.

Cependant la régression du bénévolat et le manque de relève des membres peut s'avérer inquiétante pour certaines associations comme les Berniguanes. Les syndicats d'initiatives, quant à eux, semblaient jouer un rôle important sur le plan de l'organisation des festivités villageoises et leur disparition est regrettée.

Sur le **plan culturel**, la **maison rurale** sera un excellent outil pour soutenir les activités associatives et développer les activités culturelles, peu présentes actuellement hormis celles liées à quelques opérateurs (ex : le Cybernibus – Journées wallonnes de l'eau 2015) et aux événementiels sur sites (ex : promenade du Dragon – Machine à feu). La richesse culturelle due à la diversité des origines de la population, spécificité de Bernissart, sera à valoriser sous l'angle culturel (ex : « marché de la culture »). Pour que ce nouvel outil culturel soit pleinement efficace, il s'agira d'aller au-devant des associations pour cerner leurs besoins et envies en terme d'activités et de demandes « techniques » parfois (ex : local permettant la pratique d'arts plastiques « salissants »). Par ailleurs, l'offre culturelle ne devra pas rester cantonnée dans la maison rurale mais « être diffusée » dans l'entité en s'appuyant, par exemple, sur des éléments patrimoniaux (ex : concerts dans l'église de Blaton).

Il serait donc utile de consulter le tissu associatif local mais également le **public « jeune »**. Ce dernier véhicule parfois un sentiment d'insécurité lorsqu'il se regroupe (exemple aux abords du night shop de Blaton). Ce comportement s'explique peut-être par l'absence d'activités, le processus pourrait donc être enrayé par le développement d'une offre spécifiquement dédiée à ce public. Il semble sur ce point que la commune n'aille pas suffisamment à la quête aux subsides dans certains domaines (les efforts ont été pour l'instant focalisés principalement sur le tourisme) comme ceux permettant d'offrir de l'équipement aux jeunes de l'entité (ados et enfants). Ce renforcement des équipements et des activités permettrait de canaliser certains jeunes « oisifs et exubérants » et contribuerait à réduire le sentiment d'insécurité, comme par exemple dans le centre de Blaton. Le recours à des éducateurs de rue (dont la disparition est regrettée), et/ou des collectifs citoyens d'encadrement pouvant s'appuyer sur une structure d'accueil (de type maison de jeunes) pourrait peut-être endiguer certains phénomènes d'insécurité par une approche préventive. En ce qui concerne les loisirs, la mise à

disposition d'un local de réunion pour les jeunes a été évoquée à plusieurs reprises notamment à Harchies et à Blaton.

Les **espaces et bâtiments publics** jouent également un rôle en termes de cohésion sociale. Des jardins partagés pourraient également contribuer à stimuler la cohésion sociale et à offrir un coin tranquille pour profiter de ce que la nature peut offrir. Ensuite, les kiosques sont apparus comme éléments de patrimoine mais aussi vecteurs de lien sociaux à travers les activités qu'ils peuvent générer. Cette affirmation a été nuancée en raison de la disparition des fanfares (historiquement liées aux charbonnages) et contrebalancée par la proposition de créer, en lien avec celui de Pommeroeul, des cours de solfège dispensés à la Maison de Village. Cela permettrait en outre, d'accroître le taux d'occupation de cette salle, moyennant que la problématique de son acoustique (frein à l'organisation de certaines activités) soit solutionnée. Les habitants de Ville-Pommeroeul, (village voisin de Pommeroeul) pourraient ainsi aussi y organiser divers évènements, ce qui mettrait un terme aux revendications d'une maison de village « pour eux » et créerait plus de cohésion entre les deux communautés villageoises.

4. Mobilité

Alors que la **situation « routière »** est bonne (état du réseau communal, accès aux voiries régionales et autoroutes), la **déficience des TEC** est réelle pour les déplacements intra entité et hors entité, notamment vers les établissements scolaires supérieurs (ex : St Ghislain) mais aussi vers d'autres offres (culturelles, services).

Une des causes est la non synchronisation des horaires TEC et de la SNCB, ce qui dessert l'efficacité d'un des atouts de l'entité : le gare de Blaton. Cette perte d'attrait est, de surcroit, renforcée par des éléments et faits supplémentaires : condamnation de l'accès à l'intérieur (les navetteurs attendant le bus ne sont plus abrités des intempéries), pannes des distributeurs automatiques de titres de transport, sentiment d'insécurité (suite à des rixes), actes de vandalisme sur les véhicules des navetteurs (vélos et voitures). Pour ce dernier point, un ou plusieurs espace(s) de co-voiturage où les véhicules seraient à l'abris a (ont) été proposé(s). Judicieusement localisés, ils pourraient également contribuer à réduire le stationnement « anarchique ».

La trame urbaine présente une certaine perfectibilité en ce qui concerne les **trottoirs**, celle-ci est incomplète pour plusieurs raisons : revêtements absents ou inadaptés, largeur très réduite voire inexistante (ex : section entre la rue Haute et le rond-point de Blaton, rue d'En Bas à Ville-Pommeroeul, rue Grande à Bernissart). A cela s'ajoutent les incivilités en matière de stationnement ou d'entretien de ces espaces (présence de « mauvaises » herbes).

La **vitesse** ressentie comme excessive sur certains axes linéaires communaux (rues d'En bas, de Ville, de Valenciennes, Carlier, Royer ...) ou relevant du SPW accentue la vulnérabilité des usagers faibles. L'installation de passages pour piétons, notamment à la rue de Ville, ou de mobiliers de sécurité (barrières) aux abords de l'école de Ville-Pommeroeul ont été demandés tout comme le renforcement de la sécurité de certains carrefours. Plusieurs d'entre eux ont notamment été relevés et font l'objet de propositions : carrefour du calvaire à Bernissart - installation d'un feu, carrefour de la Buche à Blaton - création d'un rond-point. La rue Saint Roch à Harchies s'avère problématique lors des heures de sorties d'école en raison du croisement des véhicules les obligeant à rouler sur les trottoirs. Une mise en sens unique pourrait être une solution. Bien que de nouvelles chicanes aient été demandées (ex : rue Buissonnet) et que ce type de dispositif soit apprécié (notamment pour ses qualités visuelles) l'avis a été mitigé en ce qui concerne certaines jugées trop rapprochées (ex rue des Iguanodons à Bernissart – croisement difficile) ou le contraire (« slalom » rapide possible). Les améliorations ont

donc été demandées pour quelques-unes. Cependant, l'avis sur l'utilité des dispositifs ralentisseurs (chicanes et coussins berlinois) installés par la commune en différents points de l'entité a été unanimement positif.

D'autres types de **point noirs** en matière de **sécurité routière** ont été épinglés : problèmes de visibilité (ex : Blaton - carrefour rues Lebeau / Haute ; Bernissart – carrefour rues Grande / de Valenciennes), marquage inadapté comme l'angle du stationnement en épi à la rue de Ville à Pommeroeul. A ce titre, la chaussée Belle-Vue (N554) à Ville-Pommeroeul a été signalée négativement à de nombreuses reprises pour les raisons sus évoquées. La piste cyclable dont elle est pourvue n'est paradoxalement pas la panacée eu égard à sa piètre qualité (état, entretien) et l'occupation par des véhicules en stationnement. Aussi, le charroi qui coupe court par celle-ci depuis l'autoroute et les dégradations qu'il engendre accentuent ce constat négatif. Pour ces raisons, cet axe a été identifié comme stratégique dans la mesure où il relie les deux villages ruraux de l'Est de l'entité. Un traitement global, l'affirmant réellement comme élément de connexion, a été proposé par la création de cheminements piétons et cyclos parallèles à son tracé et, lorsque c'est possible (portions boisées), en site propre. Ce souhait est renforcé par le fait que cet axe figure dans le réseau points nœuds vélo de la Wallonie picarde et soit emprunté par des courses cyclistes.

La **trame de sentiers** quant à elle, présente notamment sur Ville-Pommeroeul, constitue un atout potentiel, entre autres pour le public scolaire via l'organisation de groupes de déplacements encadrés par les parents et la police. Certains secteurs (ex : mal éclairés) peuvent en effet être ressentis comme insécurisants par les enfants et les personnes vulnérables. Le chemin parallèle à la rue Grande à Bernissart pourrait constituer une belle alternative aux déplacements piétons, ce qui n'est pas le cas dans les faits, faute d'éclairage. Malheureusement, cette alternative, comme pour les trottoirs, est interrompue en plusieurs points en raison de situations de fait et/ou d'incivilités environnementales (pose d'entraves, laisser aller de la végétation et manque d'entretien par les propriétaires riverains, mauvais état de l'assiette, dépôts de petits détritiques, ...). Aussi, leur accès depuis la voie publique est peu lisible, ils « échappent » ainsi à certains usagers potentiels. L'implication des équipes communales dans leur gestion et l'engagement d'un agent constatateur sont appréciés. La réouverture de deux sentiers de liaison actuellement interrompus (dans le prolongement de la rue des Tanneurs et des Oies à Pommeroeul), mériterait d'être étudiée. Le chemin de la Planche offre une alternative intéressante « en site propre » pour se rendre d'Harchies au site du Préau. Ce rôle stratégique sera à prendre en considération en cas de mutation planologique de ce secteur de Bernissart (ex : PCA).

L'inventaire enclenché par la CCATM (mais a priori en stagnation) est un plus qui permettra de redéfinir cette trame de « voiries vertes » au bénéfice des utilisateurs locaux mais aussi externes. Le champ de « produits et activités » y liés s'en verra accru (marchés ADEPS, circuits touristiques).

5. Tourisme – Loisirs – Patrimoine

Outre son utilisation pour la mobilité quotidienne, la **trame des sentiers** sur l'entité pourrait être mise à profit dans le cadre de circuits touristiques, dont certains sont déjà existants ou doivent être remis en service. Celui du Croncq clocher (curiosité patrimoniale au même titre que la Machine à feu ou l'Iguanodon) pourrait notamment être intégré dans le réseau de la Maison du Tourisme de Wallonie picarde. Ces différents circuits pourraient être agrémentés de dispositifs d'interprétations (panneaux didactiques, œuvres artistiques, ...) décodant les diverses curiosités (éléments de patrimoines, paysages...). La demande croissante pour des itinéraires est en effet confirmée par le personnel de l'OTB, notamment un circuit court, facilement accessible par les familles, dans Bernissart au départ du musée. D'ailleurs, les abords de l'office (dont la rénovation récente est unanimement appréciée) de

piètre qualité seront améliorés dans le cadre de l'aménagement du centre de Bernissart (grâce aux subsides DR et CGT). D'autres idées apparaissent telles que la butte artificielle créée à la rue du Rivage à Harchies dans le cadre des travaux d'IPALLE qui présente un cheminement intéressant vers l'ancien canal qui mériterait d'être exploité dans la même optique que les précédents. La chapelle Notre Dame des sept douleurs, devant être rénovée, en serait le point de départ logique. La demande en itinéraires de loisir sera amenée à s'accroître au fil des années en raison du succès rencontré par le système de points nœuds et cartes édités par la Maison du Tourisme, outils très appréciés. Les RAVeL sont une réponse intéressante aux besoins des utilisateurs non motorisés que ce soit dans une optique de déplacements quotidiens, de loisir ou de tourisme.

En terme de **cadre de vie**, les citoyens reconnaissent unanimement les avancées communales réalisées sous les deux dernières législatures comme en témoignent les aménagements de lieux tels que le jardin géologique et la place de Bernissart, le parc Posteau à Blaton, le fleurissement des espaces publics, les mosaïcultures présentes dans les cinq villages... La main d'oeuvre communale, dont le savoir-faire est reconnu et apprécié, est étroitement associée à ces réalisations. Ce constat positif de l'investissement communal vaut également pour l'offre événementielle sur Blaton (Parc en couleur, fêtes de la musique, ...), Bernissart (spectacles à la Machine à feu) et Harchies (roulottes du marché de Noël). D'autres fiches-projets du PCDR précédent soutenues par la commune (ex : restauration des Crêtes à Cayaux) ou portés financièrement par celle-ci ont été unanimement appréciés. A citer : l'aménagement du Parc Vandewarden en jardin géologique et la restauration de la Machine à feu en bâtiment touristique.

Plusieurs autres sites mériteraient qu'on s'y intéresse afin d'être complet, comme le cœur historique de Pommeroeul, à savoir la Place des Martyrs et ses abords. Des espaces nettement plus modestes seraient également à aborder tel que le triangle herbeux à l'angle des rues du Quénic et du Pan à Blaton. La redynamisation du site de l'ancien charbonnage d'Harchies qui pourrait être également profitable au musée de la mine et lui donner un second souffle. Sur ce point, l'avenir de celui-ci et de ses collections ont été évoqués. Leur redéploiement sur le site du musée de l'iguanodon pourrait s'avérer pertinent en terme d'économie d'échelle (un seul « musée », personnel déjà dédié).

Autre espace encore, **Blaton**, point de convergence des **3 canaux**, pourrait s'affirmer encore plus en tant que tel par la création d'une halte fluviale au débouché du canal Ath/Blaton. La proximité de la place de Feignies et de la Maison rurale (point d'animation) appuie largement cette demande. Cette dernière, pourrait également soutenir des activités de loisir (départ de marches). Cette halte impliquerait préalablement un traitement paysager (ex : par l'aménagement naturel des berges) et une amélioration sanitaire (dans le cadre du PASH). Cette première réalisation pourrait s'accompagner de projets connexes s'appuyant sur les voies d'eau (péniche taverne/ restaurant) et d'animations touristiques (marches, balades vélos, en bateau). Au niveau des deux plans d'eau du large de Pommeroeul, des activités se développent déjà sur la vaste étendue enherbée mais sont peu connues (cerfs-volants, entraînement de chiens Terre-neuve). Selon certains, ces activités seraient, elles aussi, à amplifier et à diversifier, cette fois sous l'angle du tourisme de plaisance et des loisirs/sports nautiques. Le Large de Péronnes (Commune d'Antoing) pourrait être un exemple dont s'inspirer. Cela pourrait prendre la forme d'un pôle récréatif/découverte transfrontalier proposant une palette complète de sports et loisirs découvertes (plongée, VTT et rando terril, kayak, pêche, ...). Le canal Mons Condé, moyennant lui aussi un traitement adapté, pourrait s'avérer être un cordon de liaison transfrontalière évident. Deux autres patrimoines communs aux deux pays pourraient être aussi vecteurs de développement transfrontalier : la Forêt de Bon Secours, d'une part, et le patrimoine mémoriel lié à la mine. Un projet de passeurs de mémoire serait à envisager avec eux.

Il en va de même pour le **site du Préau** comprenant notamment le Centre Omnisport. C'est l'élément majeur pour les loisirs sur l'entité car il propose une diversité d'activités et équipements sportifs (avec un léger bémol en ce qui concerne la qualité des vestiaires et des sanitaires de la piscine). Ce regroupement d'une offre plurielle en un point de l'entité, gage de rationalité, est cependant invalidant pour les publics peu mobiles (n'ayant pas le permis et/ou de véhicule). De plus, un traitement de l'ensemble s'avèrerait indiqué à la fois pour une raison esthétique et fonctionnelle (revêtement inadapté aux poussettes et PMR). Cette démarche d'amélioration du site pourrait s'accompagner d'une réflexion sur la mise à disposition d'un point de restauration (de type Food truck) pour les utilisateurs du camping, des étangs, ou attirés par les événements divers (concours de pêche, manifestations sportives, bourses aux fossiles et minéraux du Cercle Géologique du Hainaut). L'ensemble est cependant quelque peu desservi par la piètre qualité de « l'esplanade du préau », réduite à un espace de stationnement en dolomie. Une attention particulière serait à apporter sur le volet paysager dans la mesure où ce lieu est le point de passage obligé vers l'axe reliant le camping du Préau, le CRIE et les Marais d'Harchies et le gîte des Sartis. Il apparaît dommage que cet axe se termine en cul de sac alors qu'un prolongement vers Bernissart soit théoriquement possible via l'ancienne voie ferrée du charbonnage de Bernissart. Un aménagement de son assiette au profit des modes de déplacement doux a d'ailleurs été suggéré.

Les **hébergements touristiques** (gîtes ruraux et chambres d'hôtes) bien représentés sur la commune, et le camping du Préau, récemment amélioré, permettent de satisfaire une première gamme de clientèle. La proximité du Centre omnisport, des étangs et de la Fermette du Préau sont un plus pour le camping et sa clientèle. Cependant l'offre en matière de séjour serait à accroître et à diversifier pour répondre aux demandes actuelles et futures. En ce qui concerne un hébergement de type groupé, il apparaît clairement que le bâtiment de l'ACOMAL de par sa position centrale, sa proximité des attractions touristiques communales (musée de l'Iguanodon, parc géologique et machine à feu) et ses caractéristiques techniques (étages de type plateaux) soit indiqué. Le souhait de le réaménager à cet effet pour accueillir du public familial et scolaire a été émis. Une étude de faisabilité a été enclenchée sous l'égide du GAL PE. À signaler qu'une conciergerie serait à prévoir en complément (surveillance du site et abords).

D'un point de vue **patrimoine**, la commune est dotée de nombreux atouts et bâtiments anciens chers au cœur de Bernissartois. Certains éléments ont déjà été cités précédemment mais d'autres sont en cours de rénovation notamment la Perche couverte (à des fins sportives), projet du précédent PCDR qui est unanimement apprécié. Il s'agira en parallèle des travaux, d'anticiper sa réappropriation et la pratique des sports ciblés par le grand public, dont les écoles, et les clubs sportifs via diverses démarches (promotion, information aux clubs...). Les efforts de la commune toujours en cours pour acquérir, en vue de leur sauvegarde, deux autres bâtiments (aussi fiches projet du précédent PCDR) ont été relevés. Les participants ont donc encouragé la commune à poursuivre la sauvegarde du moulin de Blaton (en raison de son état de dégradation) et de l'ancienne gare de Bernissart. Juxtant celle-ci, le terril Sainte Barbe et le panorama qu'il offre devraient faire l'objet d'une mise en valeur.

Dans une moindre mesure, les anciens fours à chaux de Blaton ont eux aussi été repris comme patrimoine digne d'intérêt. Ils font l'objet d'une approche transcommunale portée par le GAL PE, axée sur les ressources géologiques et l'exploitation qui en a été faite. La mise en valeur des différents faciès observables dans la coupe géologique du mont des Groseilliers et l'affleurement paléozoïque du chemin Sainte Anne à Bernissart pourraient également être intégrés à ce projet.

En ce qui concerne le patrimoine communal, la transformation de l'ancienne cure de Ville-Pommeroeul en crèche constituera un plus pour les citoyens. Le souhait a cependant été émis qu'une attention particulière soit portée au respect de ses caractéristiques architecturales. Ce bâtiment contribue en effet à la qualité patrimoniale du village et ne doit pas être dénaturé. Le cimetière de Ville-Pommeroeul de par l'authenticité de ses matériaux (mur d'enceinte) et de son patrimoine, est apparu comme à préserver. La nécessité de l'embellir et d'intervenir sur certains éléments se dégradant (via notamment une mobilisation citoyenne de type de celle des Crêtes à Cayaux) a été proposée. Plus loin, le kiosque de Ville-Pommeroeul et ses abords (bancs) sont apparus comme à « toiletter ». Les artistes locaux pourraient, par leurs interventions, prolonger ce qui a déjà été fait par la commune (remise en peinture).

Enfin, le « potentiel Iguanodon », est apparu comme un des éléments clés pour le développement de l'entité ; malgré les investissements consentis par la commune à travers la modernisation du musée, ce potentiel est en effet encore loin d'être pleinement exploité.

6. Milieu – Environnement – Cadre de vie

(Localisation géographique et contexte supra-communal, sol et sous-sol, relief et hydrographie, milieux naturels et paysages, déchets)

La présence de **sites naturels majeurs** est un atout pour l'entité, contribuant notamment à son image verte et « nature ». Ceux-ci sont malheureusement affaiblis par deux types d'incivilités : l'intrusion de véhicules, l'abandon de divers débris et dépôts clandestins. Ce phénomène n'est pas limité à ces axes mais touche d'autres sites dédiés à l'accueil du public (ex : Chaussée Brunehaut, itinéraires de promenades, écluse de Pommeroeul, Coron du Charbonnage d'Harchies...) et les villages en général. Concernant les déchets et dépôts sauvages, l'origine réside peut-être dans un manque de sensibilité des citoyens, le refus des parcs à containers d'accepter certains déchets ou le caractère payant de leur élimination pour certains indépendants (ex : métiers de la construction). Les campagnes d'éducation civique organisées par la police ou à la réduction des déchets par le PNPE semblent insuffisantes. La répression serait peut-être à envisager mais s'avèrerait inefficace faute de solvabilité des personnes verbalisées. Pour endiguer ce phénomène, il est proposé, outre les interventions régulières (évitant l'image de laisser aller), d'aménager les points de dépôts récurrents de dispositifs « filtrants » (ex : portique) empêchant l'accès aux véhicules de chantier type camions plateaux et aux remorques.

Alors que les citoyens se sont sentis dépossédés de leurs marais (Harchies) lors de la mise sous réserve, certains sites comme la Grande Bruyère ont vu une issue plus heureuse lors du classement puisque la volonté que le public y ait toujours sa place a été respectée. La collaboration entre la commune et le Comité de gestion est à ce titre exemplaire. La démarche de réappropriation du site de la Grande Bruyère par les citoyens (gestion, animation) serait à essayer sur d'autres sites (comme les marais d'Harchies). Aussi, dans une moindre mesure, les participants ont pointé l'existence de plusieurs vergers anciens sur Pommeroeul apparemment délaissés, leurs productions pourraient être valorisées au profit des plus démunis telles-queelles ou après transformation. L'école St François (qui prévoit l'implantation d'un verger) et le PCS seraient à associer à la démarche. L'idée de recréer des vergers collectifs permettrait de pérenniser ce patrimoine végétal tout en favorisant la cohésion sociale.

Le **développement durable** n'est pas suffisamment au centre des préoccupations, notamment des entreprises. La commune pourrait être le moteur de cette sensibilisation et montrer l'exemple (ex : récupération des eaux de pluie au niveau des bâtiments publics). La démarche est enclenchée comme en atteste la pose de panneaux suiveurs photovoltaïques au COP. Les anciens terrils pourraient

s'avérer intéressant sur le plan du potentiel éolien. L'idée d'y installer des éoliennes de deuxième génération (à axe vertical) (afin d'en réduire l'impact paysager) a été évoquée.

En ce qui concerne le « **patrimoine biologique** », l'entité est aussi apparue comme extrêmement riche en terme d'habitats et d'espèces. Les acteurs responsable de leur étude, gestion et vulgarisation pédagogique sont également nombreux (PNPE, DNF, CRIE, DEMNA , NATAGORA,...). Ce foisonnement sème parfois la confusion chez le citoyen et la commune sur les rôles des uns et des autres. L'identification du bon interlocuteur selon le cas rencontré n'est pas évidente. Le fauchage tardif a fait l'objet d'un souhait d'une révision de certains tronçons occasionnant des problèmes de visibilité. Le rafraîchissement des panneaux a également été demandé. L'organisation d'une table ronde entre les différents acteurs préoccupés par le problème a été proposée (commune + PNPE + DNF + Police + Ipalle).

Enfin, la localisation géographique de Bernissart permet des **interactions transfrontalières** qui amènent plusieurs sentiments : d'une part négative en raison des incivilités environnementales (transfert et dépôts clandestins de déchets depuis la France) et d'actes criminel (vols) facilités par le réseau de voiries et la proximité de l'autoroute, rendant difficile les contrôles et interceptions. Les interactions positives l'emportent cependant à travers deux secteurs : d'une part à travers les habitudes « historiques » des consommateurs bernissartois, appréciant l'offre commerciale de Condé-sur-Escaut, et d'autre part à travers le tourisme et le projet Terhistoire ayant permis de structurer, en une offre commune et cohérente, les atouts de ces deux territoires.

7. Aménagement du territoire – urbanisme

(Propriétés publiques, affectation et occupation du sol, espaces publics, outils d'aménagement du territoire, structure du bâti)

En terme d'aménagement du territoire, plusieurs **sites de grande dimension** ont été pointés comme source de développement local potentiel.

En ce qui concerne les SAR, la friche occupant les anciens établissements Battard à Ville-Pommeroeul a été proposée pour y développer de l'habitat, des services et du commerce. Sur ce point une maison multiservices pourrait y répondre notamment pour la vente des produits locaux avec un local équipé d'un PC (pour les commandes) et/ou d'un accueillant bénévole qui pourrait être mis à disposition pour les commandes et retraits des marchandises. Le soutien des producteurs locaux et la cohésion sociale s'en verraient ainsi renforcés. Une autre affectation pourrait cibler l'offre en services publics pour ce versant de l'entité éloigné des services administratifs et sociaux, centralisés à Bernissart. Des permanences pourraient s'y tenir par du personnel communal et du CPAS (à noter qu'une forme de décentralisation de ces services a été demandée également sur Harchies). Un bémol a été formulé quant à la (non)adhésion supposée de la population riveraine du site pour ce projet en raison du phénomène Nimby.

Le site de l'ancien charbonnage d'Harchies s'est également révélé stratégique. Le carreau de la mine, actuellement en friche pourrait retrouver de nouvelles fonctions comme un espace de rencontre, voire plus ambitieuses (à déterminer), confortant sa position clé sur le plan urbanistique. Le Coron du Charbonnage d'Harchies, autre témoin de l'histoire minière mériterait également une attention de préservation de sa typologie particulière. De manière générale, le développement de l'urbanisation et les rénovations de l'habitat devraient faire l'objet d'une attention spécifique, afin de conforter les caractéristiques de l'entité et son image rurale et verte (anciennes fermes...) ou « industrielle » (corons, anciens ateliers...) avec ses qualités paysagères. Un schéma de structure communal pourrait

apporter les garanties et répondre aux préoccupations soulevées. La future charte paysagère du PNPE devrait également y contribuer.

La transformation d'immeubles privés en logements hébergeant des publics précarisés au cœur de Blaton renforce le sentiment d'une problématique de type urbain. La commune lutte contre ce phénomène de « marchands de sommeil » en acquérant, lorsque c'est possible des immeubles, (ex : le « Kamara » à Bernissart) susceptibles de subir ce sort s'ils tombaient entre les mains de spéculateurs privés. La commune pourrait poursuivre ces actions en ciblant cette fois des bâtiments inoccupés et/ou détériorés. Leur rénovation permettrait de répondre à la demande en logements, notamment d'urgence, tout en éradiquant des chancres visuels nuisibles à l'image de l'entité.

8. Economie – Agriculture – Produits locaux

(Démographie, emploi, économie, agriculture, producteurs locaux et circuits courts)

Les **plans d'eau artificiels** et « naturels » et les voies d'eau de l'entité sont apparus comme vecteurs de développement économique. L'existence de 3 commerces dédiés à la pêche, cas peu courant pour une seule entité en est un indice. Ces plans d'eau sont cependant sous-valorisés et leurs vocations pourraient s'avérer potentiellement plurielles, complémentaires et transfrontalières. Concernant les plans d'eau de Pommeroeul et Ville-Pommeroeul, la réflexion sur les outils à mettre en place pour offrir les retombées au commerce et à l'horeca local sera à mener, et ce sous l'angle du questionnement suivant : s'agira-t-il de matérialiser cette offre sur place (ex : Food truck proposant des produits locaux, halte fluviale de ravitaillement...) ou d'encourager les déplacements de la clientèle depuis le large vers les points de consommation (ex : création d'itinéraires en modes doux). Cette réflexion pourrait être alimentée par une analyse quantitative et qualitative des types d'usages et usagers du site.

Aussi, de renommée internationale, les **marais d'Harchies** mériteraient une « montée en puissance » compatible avec leur mission première afin d'en accroître les retombées économiques locales par le biais de leur clientèle.

Au sujet de **l'offre commerciale de proximité**, Ville-Pommeroeul et Pommeroeul sont apparus comme les parents pauvres. Cette affirmation a été nuancée à l'occasion de la permanence de l'exposition. En effet, la relance de la dynamique locale par l'accroissement « récent » de l'offre le long de la rue de Ville traduit un intérêt des indépendants locaux pour ce secteur de l'entité. Par ailleurs, il est apparu que les communes limitrophes toutes proches complètent l'offre locale en palliant les demandes non rencontrées. Il s'agit plus précisément de l'axe commercial de la N50 sur l'entité de Beloeil et des centres commerciaux d'Hensies.

L'offre commerciale des 3 autres villages est apparue quant à elle variable. Harchies s'en sort bien avec encore une gamme assez complète (librairie, boucherie, friterie...) tout comme Bernissart. Blaton, par contre, subit une mutation de son axe commercial historique dont l'offre décroît. Le marché, lui aussi en perte de vitesse, ne permet pas de palier ce phénomène. Afin de soutenir le marché hebdomadaire, des actions promotionnelles et une étude de marché ciblant les nouvelles attentes de la clientèle ont été proposées, tout comme l'installation de bornes maraichères lors de nouveaux aménagements de places publiques. L'existence de marchands ambulants est un plus pour certains villages (ex : Ville-Pommeroeul). Leurs horaires de passage ne cadrent cependant pas avec celui des travailleurs et/ou ne sont pas connus de ceux-ci. A signaler que certains commerces (de type night and Day), de par les comportements de certains de leurs clients, contribuent à accentuer le ressenti d'insécurité et corollairement réduire l'attractivité des secteurs où ils sont implantés.

La volonté de garantir l'avenir de l'**agriculture locale**, eu égard à sa contribution à l'image verte de l'entité, a été exprimée à plusieurs reprises. Pour ce faire, le développement d'une production agricole raisonnée via des productions locales diversifiées et de qualité a été proposé. L'idée d'apporter une plus-value commerciale à ces productions primaires par leur transformation et la création de circuits courts a été aussi émise. Un atelier rural adapté aux normes requise par l'AFSCA pour la transformation de certaines catégories de produits faciliterait cette diversification agricole. Celui-ci pourrait-être trans-communal pour une raison d'économie d'échelle. Il convient de souligner l'implication de la commune, du CPAS, du PNPE, de l'ADL et d'acteurs locaux (Bernicook) dans le soutien aux productions locales. Celles-ci ne vont pas sans une réflexion sur les modes de vente les plus adaptés au rythme de vie actuel. Plusieurs pistes ont été proposées : groupements d'achat, distributeurs automatiques de produits alimentés par les fermes voisines, supérette de produits locaux (horaire de permanence réparti entre les producteurs).

En ce qui concerne l'**Horeca**, l'offre est plus que correcte, notamment dans le secteur Est de l'entité (le Bœuf qui rit, le Vieux rond, la Puccinella, le Moulin). Cette offre pourrait tout de même se diversifier et s'appuyer sur les zones de loisirs actuelles et futures pour se développer.

BERNISSART

Programme Communal de Développement Rural/A21L

Partie 2 : Résultats de la participation de la population

Annexe 9 : Composition de la CLDR

Composition de la CLDR en mai 2017

Le tableau ci-dessus reprend, par ordre alphabétique, les membres citoyens ainsi que les membres représentant le Conseil Communal (en gris).

Titre	Nom	Prénom	Code Postal/Village
Monsieur	Altizii	Mario	7320 Bernissart
Madame	Baginski	Isabelle	7322 Pommeroeul
Madame	Bariaux	Catherine	7321 Harchies
Madame	Baudry	Patricia	7320 Bernissart
Monsieur	Benitez Lopez	Georges	7321 Harchies
Monsieur	Bruneel	Freddy	7321 Blaton
Madame	Debode	Axelles	7320 Bernissart
Monsieur	Demeulemeester	Denis	7320 Bernissart
Monsieur	De Nijs	Cédric	7321 Harchies
Monsieur	Deneubourg	Michaël	7320 Bernissart
Monsieur	Dorsimont	Michel	7320 Bernissart
Monsieur	Dubois	Jacques	7321 Harchies
Madame	Dufasnes	Anaïs	7321 Blaton
Madame	Dufasnes	Marine	7321 Blaton
Monsieur	Dupont	Thierry	7322 Ville Pommeroeul
Monsieur	Fauville	Guy	7321 Blaton
Monsieur	Feraille	Armand	7321 Blaton
Monsieur	François	Laurent	7321 Blaton
Monsieur	Gheller	Eric	7322 Ville Pommeroeul
Monsieur	Hadef	Nescedine	7320 Bernissart
Monsieur	Host	André	7321 Blaton
Madame	Jouve	Florence	7321 Harchies
Madame	Locoche	Véronika	7321 Blaton
Monsieur	Merulla	Jonathan	7320 Bernissart
Madame	Papart	Chantal	7321 Blaton
Monsieur	Patte	Jean-Pierre	7322 Pommeroeul
Monsieur	Pellicaen	Pascal	7320 Bernissart
Monsieur	Quintart	George	7321 Blaton
Monsieur	Stevens	Patrick	7322 Pommeroeul
Monsieur	Surmont	Francis	7321 Blaton
Madame	Wacheul	Rosemay	7321 Blaton
Madame	Wattiez	Maud	7321 Blaton
Madame	Weemans	Sabine	7322 Ville Pommeroeul
Monsieur	Brangers	Jean-Marie	7321 Harchies
Monsieur	Delpomdor	Didier	7320 Bernissart
Monsieur	Drumel	Alain	7320 Bernissart
Monsieur	Lecomte	Jean-Claude	7322 Pommeroeul

Madame	Marichal	Martine	7320 Bernissart
Madame	Marir	Kheltoum	7321 Blaton
Monsieur	Monniez	Claude	7320 Bernissart
Madame	Papantonio	Anne-Lucie	7321 Harchies
Madame	Patte	Claudette	7322 Pommeroeul
Madame	Portogallo	Jeannette	7320 Bernissart
Monsieur	Wattiez	Frédéric	7321 Blaton

Composition CLDR en avril 2019

Titre	Nom	Prénom	Code Postal/Village
Monsieur	Altizii	Mario	7320 Bernissart
Madame	Baginski	Isabelle	7322 Pommeroeul
Madame	Bariaux	Catherine	7321 Harchies
Madame	Baudry	Patricia	7320 Bernissart
Monsieur	Benitez Lopez	Georges	7321 Harchies
Monsieur	Bruneel	Freddy	7321 Blaton
Monsieur	De Nijs	Cédric	7321 Harchies
Madame	Debode	Axelle	7320 Bernissart
Monsieur	Demeulemeester	Denis	7320 Bernissart
Monsieur	Deneubourg	Michaël	7320 Bernissart
Monsieur	Dorsimont	Michel	7320 Bernissart
Monsieur	Dubois	Jacques	7321 Harchies
Madame	Dufasnes	Marine	7321 Blaton
Monsieur	Dupont	Thierry	7322 Ville Pommeroeul
Monsieur	Fauville	Guy	7321 Blaton
Monsieur	Feraille	Armand	7321 Blaton
Monsieur	François	Laurent	7321 Blaton
Monsieur	Gheller	Eric	7322 Ville Pommeroeul
Monsieur	Hadef	Nescedine	7320 Bernissart
Monsieur	Host	André	7321 Blaton
Madame	Jouve	Florence	7321 Harchies
Monsieur	Merulla	Jonathan	7320 Bernissart
Madame	Papart	Chantal	7321 Blaton
Monsieur	Patte	Jean-Pierre	7322 Pommeroeul
Monsieur	Quintart	George	7321 Blaton
Monsieur	Stevens	Patrick	7322 Pommeroeul
Madame	Wacheul	Rosemay	7321 Blaton
Madame	Weemans	Sabine	7322 Ville Pommeroeul
Monsieur	Brangers	Jean-Marie	7321 Harchies
Monsieur	Deweer	Laurent	7320 Bernissart
Monsieur	Mahieu	Aurélien	7320 Bernissart
Monsieur	Potenza	David	7320 Bernissart
Madame	Rasseneur	Marina	7320 Bernissart

Monsieur	Van Cranenbroeck	Antoine	7321 Harchies
Madame	Vanwijnsberghe	Bénédicte	7320 Bernissart
Madame	Wattiez	Maud	7321 Blaton
Monsieur	Wattiez	Frédéric	7321 Blaton

BERNISSART

Programme Communal de Développement Rural/A21L

Partie 2 : Résultats de la participation de la population

Annexe 10 : Support d'animation utilisé en CLDR

3 Questions pour un ennissartois

Un remake de la célèbre émission proposé dans le cadre de l'Opération de Développement Rural de Bernissart



« TOP » J'habite le village de

Mon lieu préféré est

Dans ma tête, j'ai plutôt :

- 20 ans ; je suis jeune et créatif;
- 40 ans ; je suis stable et posé ;
- 60 ans ; je suis sage et expérimenté;
- Autre :

(Biffez)

J'ai un intérêt particulier pour

Lors de mes temps libres, je,,

Aujourd'hui, je porte un vêtement de couleur.....

Je suis, je suis... (Si possible avec l'intonation du célèbre présentateur ...)

.....
Réponse :
Nom et Prénom :

BERNISSART

Programme Communal de Développement Rural/A21L

Partie 2 : Résultats de la participation de la population

Annexe 11 : Comptes rendus des CLDR



Commune de Bernissart
Opération de Développement Rural

Installation de la Commission Locale de Développement Rural
15 mai 2017, 19h00 – Office du Tourisme de Bernissart

1. Présences

Présents

Mesdames Baginski Isabelle, Baudry Patricia, Debode Axelle, Jouve Florence, Locoche Veronika, Patte Claudette, Portogallo Jeannette, Wacheul Rosemay et Wattiez Maud.

Messieurs Altizii Mario, Benitez Lopez Georges, Bruneel Freddy, Demeulemeester Denis, De Nijs Cédric, Deneubourg Michaël, Dorsimont Michel, Dupont Thierry, Fauville Guy, Feraille Armand, François Laurent, Hadeb Nescedine, Host André, Lecomte Jean-Claude, Merulla Jonathan, Monniez Claude, Patte Jean-Pierre, Pellicaen Pascal, Quintart George, Stevens Patrick et Surmont Francis.

Commune :

Monsieur Jean-Marie Brangers

Madame Lucile Savignat

Fondation Rurale de Wallonie (FRW) – Equipe Wallonie picarde :

Madame Caroline Laroye – agent de développement

Monsieur Eric Evrard – agent de développement

IDETA :

Madame Marie Bauwelinckx

Excusés

Mesdames Bariaux Catherine et Papart Chantal.

2. Ordre du jour de la réunion

- Mot d'introduction par le Président
- Approbation du ROI
- Bilan de la première Opération de Développement Rural
- Construction du PCDR
- La Commission Locale de Développement Rural (CLDR)
- Présentation des membres
- Divers

Fondation Rurale de Wallonie
Centre d'Entreprise IDETA
Rue Henri Lemaire, 1
B - 7911 FRASNES-LEZ-ANVAING

Tél: (0)69 87 10 90
wallonie.picarde@frw.be - www.frw.be

3. Compte-rendu de la réunion

3.1. Mot d'introduction par le Président

Jean-Marie Brangers, président de la Commission Locale de Développement Rural (CLDR), introduit la séance en remerciant les participants pour leur présence et pour leur investissement à intégrer cette commission.

3.2. Approbation du Règlement d'Ordre Intérieur

Les membres de la CLDR approuvent à l'unanimité la formulation du ROI telle que proposée dans l'invitation. Cependant, deux questions de précisions sont demandées :

- Le vote avec intérêt. Il serait bien de savoir qui fait quoi pour déterminer où sont les intérêts des uns et des autres.

La FRW explique que cette notion est évidente et prend pour exemple le cas d'un membre de la CLDR dont un bien pourrait être acquis par la commune en vue d'en faire un projet en développement rural.

- Quelle est la différence entre effectif-suppléant ?

La FRW explique que cette distinction est imposée par le Décret ; par la suite elle n'est plus de mise puisque l'ensemble des membres est convié aux réunions.

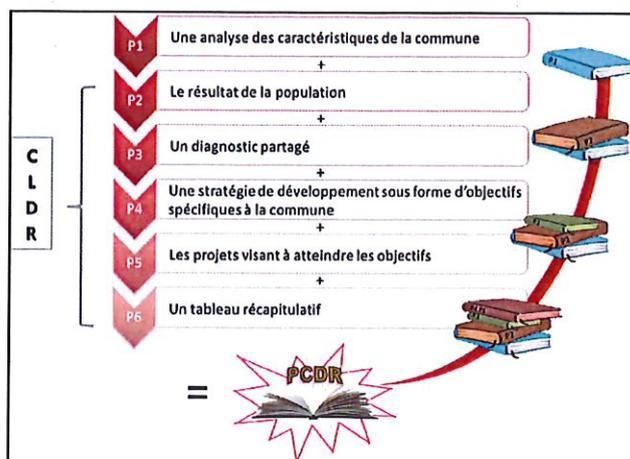
3.3. Bilan de la première Opération de Développement Rural

Eric Evrard présente brièvement quelques projets élaborés lors de la précédente opération : les aménagements et infrastructures ainsi que les initiatives citoyennes. Lucile Savignat prend le relais en présentant les différentes étapes de rénovation, extension et développement (scénographies) du musée et de l'Office du Tourisme bâti ; ces réalisations reprise en fiche projet du précédent PCDR ont été menées sur fonds propres communaux.

3.4. Construction du Programme Communal de Développement Rural

Eric Evrard reprend la parole pour expliquer les démarches et étapes pour la construction d'un PCDR. Les phases de consultation grand public étant terminées, les constats citoyens (P2) seront synthétisés et confrontés au diagnostic objectif (P1), de la commune, réalisé par l'auteur de programme IDETA (Marie Bauwelinckx).

Etapes de l'élaboration d'un Programme Communal de Développement Rural (PCDR) :



Dorénavant, les prochaines étapes visant à l'élaboration du PCDR se feront avec la CLDR. Le travail à venir sera une co-construction des différentes parties du PCDR avec les différents acteurs, à savoir la Commune, la CLDR, IDETA (auteur de PCDR) et la FRW.

3.5. La Commission Locale de Développement Rural

Caroline Laroye propose sous forme de graphiques, les statistiques de la CLDR composée de 43 membres (33 citoyens et 10 conseillers communaux). Les chiffres de la répartition homme/femme, la représentativité par village et par âge ont été présentés.

Elle explique ensuite que la Commune a décidé de faire de son PCDR un Agenda 21 Local. Cela signifie qu'une attention toute particulière sera apportée au Développement Durable durant toute la durée de l'ODR.

Elle présente une carte de la commune reprenant, le lieu de résidence des membres de la CLDR. On peut y remarquer que plusieurs membres habitent le même village, voire même, la même rue. Dès lors, Caroline Laroye propose aux participants d'avoir recours aux modes de déplacements doux pour se rendre aux réunions (vélos, covoiturage, ...). Pour ce faire, elle propose d'envoyer les coordonnées de l'ensemble des membres de la CLDR par mail. Ainsi, les membres pourront aisément contacter leurs voisins pour covoiturer. Cette proposition est acceptée à l'unanimité.

3.6. Présentation des membres

Via une petite animation, les membres de la CLDR sont invités à faire connaissance. En effet, le groupe sera amené à se revoir régulièrement dans les prochains mois et années.

3.7. Divers

Quelques membres souhaitent avoir quelques précisions concernant :

- Qui est IDETA ? IDETA est une agence de développement territoriale, une intercommunale représentée par Marie Bauwelinckx pour la commune de Bernissart. C'est l'auteur de programme qui rédige les différentes parties du Programme Communal de Développement Rural. Elle accompagnera la CLDR tout au long du processus.
- Combien de réunions sont prévus dans l'année ? En général, les réunions de CLDR lors de la phase d'élaboration se tiennent une fois par mois. Lors de la phase concrétisation des projets, les réunions se tiendront au minimum quatre fois par an.
- Un membre signale qu'il est important d'expliquer le principe du covoiturage et des coordonnées envoyées dans le mail, pour les personnes absentes à cette réunion. Ce sera précisé dans l'invitation pour la prochaine CLDR.

La réunion se clôture dans la cafétéria de l'Office du Tourisme autour du verre de l'amitié.

Caroline Laroye,
Eric Evrard,
FRW – Wallonie Picarde



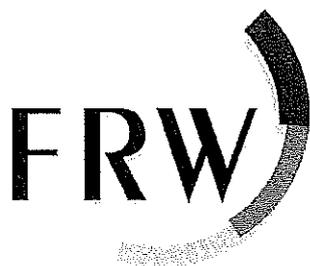


Wallonie picarde

Wallonie picarde

Titre	Nom	Prénom	Adresse	Code Postal/Village	Mail	Téléphone
Monsieur	Altizil	Mario	Place de Bernissart, 22	7320 Bernissart	marioaltizil@gmail.com	0473/970892
Madame	Baudry	Patricia	Rue Kéverlèches, 21	7320 Bernissart	pbaudry@cosucra.com	0472/950754
Madame	Debode	Axelles	Rue de Valenciennes, 170	7320 Bernissart	axellesdebode@gmail.com	0472/814484
Monsieur	Demeulemeester	Denis	Rue de Valenciennes, 79	7320 Bernissart	denis220649@outlook.fr	
Monsieur	Deneubourg	Michaël	Rue du Fraity, 68	7320 Bernissart	zen.it.computer@gmail.com	069/575549 0478/958428
Monsieur	Dorsimont	Michel	Rue du Fraity, 21	7320 Bernissart	michel.dorsimont@gmail.com	069/576851
Monsieur	Hadef	Nescedine	Rue Lotard, 17	7320 Bernissart	adine1952@hotmail.com	
Monsieur	Merulla	Jonathan	Rue de Valenciennes, 133	7320 Bernissart	merullajonathan@hotmail.com	0491/747152
Monsieur	Pellicaen	Pascal	Rue Sénéchal, 88	7320 Bernissart	pascal.pellicaen@gmail.com	
Monsieur	Delpomdor	Didier	Rue de Blaton, 21	7320 Bernissart	didier.delpomdor@hotmail.com	0477/201328
Monsieur	Drumel	Alain	Rue Grande, 250	7320 Bernissart	alain.drumel@live.be	
Madame	Marichal	Martine	Rue de Blaton, 36	7320 Bernissart		
Monsieur	Monniez	Claude	Rue Sarin, 18	7320 Bernissart	claudemonniez@hotmail.com	0472/697503
Madame	Portogallo	Jeannette	Rue Lotard, 30	7320 Bernissart	giovanna.portogallo@latribu.com	069/578854
Monsieur	Bruneel	Freddy	Rue de la Montagne, 39	7321 Blaton	freddy-b-creteacailau@gmail.com	
Madame	Dufrasnes	Anais	Rue du Pavillon, 11	7321 Blaton	anais.dufrasnes@gamail.com	0471/760634
Madame	Dufrasnes	Marine	Rue du Pavillon, 11	7321 Blaton	marine.dufrasnes@hotmail.com	0479/711314
Monsieur	Fauville	Guy	Rue Haute, 95	7321 Blaton	guy.fauville@gmail.com	
Monsieur	Feraille	Armand	Rue de la Paix, 62	7321 Blaton	papeymetro@hotmail.com	
Monsieur	François	Laurent	Chemin du Pire, 5	7321 Blaton	laurent@monsiteamoi.be	0472/529697

Monsieur	Host	André	Rue de Condé, 27A	7321 Blaton	7321 Blaton	host-gofflot@hotmail.com	0472/848908
Madame	Locoche	Véronika	Rue Emile Carlier, 192	7321 Blaton	7321 Blaton	locochevero@gmail.com	0479/343917
Madame	Papart	Chantal	Rue Haute, 95	7321 Blaton	7321 Blaton	papartchantal@gmail.com	
Monsieur	Quintart	George	Rue de la Mutualité, 14	7321 Blaton	7321 Blaton	georgetquintart@hotmail.com	0497/628784
Monsieur	Surmont	Francis	Rue du Quenic, 4	7321 Blaton	7321 Blaton		
Madame	Wacheul	Rosemay	Rue d'Ellezelles, 3	7321 Blaton	7321 Blaton	rosemaywacheul@gmail.com	0485/745422
Madame	Wattiez	Maud	Rue Haute, 31	7321 Blaton	7321 Blaton	maudwattiez@yahoo.fr	
Madame	Marir	Kheloum	Quartier des Bruyères, 11	7321 Blaton	7321 Blaton	k-el-toum@hotmail.com	0496/964930
Monsieur	Wattiez	Frédéric	Rue du Mont d'Or, 24	7321 Blaton	7321 Blaton	frederic.wattiez@hotmail.com	0493/570851
Madame	Bariaux	Catherine	Chaussée de Brunehaut, 2	7321 Harchies	7321 Harchies	cbariaux@gmail.com	
Monsieur	Benitez Lopez	Georges	Chée de Brunehaut, 18	7321 Harchies	7321 Harchies	benitez.johnny@hotmail.com	069/561924
Monsieur	De Nijs	Cédric	Chaussée de Brunehaut, 2	7321 Harchies	7321 Harchies	cedricdenijs@gmail.com	0493/709541
Monsieur	Dubois	Jacques	Rue des Préaux, 2	7321 Harchies	7321 Harchies		069/576070
Madame	Jouve	Florence	Rue Baille du Renard, 1	7321 Harchies	7321 Harchies	florence.jouve@hotmail.com	0479/986154
Madame	Papantonio	Anne-Lucie	Rue du Rivage, 36	7321 Harchies	7321 Harchies	papantonio.al@hotmail.fr	
Madame	Baginski	Isabelle	Rue de Ville, 16	7322 Pommeroeul	7322 Pommeroeul	baginskiisabelle@gmail.com	
Monsieur	Patte	Jean-Pierre	Rue Notre-Dame, 1	7322 Pommeroeul	7322 Pommeroeul		0473/324574
Monsieur	Stevens	Patrick	Rue Arthur Cantillon 48	7322 Pommeroeul	7322 Pommeroeul	pinkstory@skynet.be	0495/450670
Monsieur	Lecomte	Jean-Claude	Rue d'Harchies, 11	7322 Pommeroeul	7322 Pommeroeul	lecomte-jc@hotmail.com	065/622651
Madame	Patte	Claudette	Place des Hautchamps, 3	7322 Pommeroeul	7322 Pommeroeul		
Monsieur	Dupont	Thierry	Rue Cernée, 3B	7322 Ville Pommeroeul	7322 Ville Pommeroeul	monoflove@yahoo.fr	
Monsieur	Gheller	Eric	Rue des Mouligneaux, 14	7322 Ville Pommeroeul	7322 Ville Pommeroeul	eric.gheller@yahoo.fr	0479/521665
Madame	Weemans	Sabine	Rue des Mouligneaux, 14	7322 Ville Pommeroeul	7322 Ville Pommeroeul	restonsimples@yahoo.fr	0476/539797



Wallonie picarde
Wallonie picarde

Commune de Bernissart
Opération de Développement Rural

Commission Locale de Développement Rural
10 octobre 2017, 19h00 – Office du Tourisme de Bernissart

1. Présences

Présents CLDR

Mesdames Baginski Isabelle, Bariaux Catherine, Debode Axelle, Marichal Martine, Marir Kheltoum, Papantonio Anne-Lucie, Papart Chantal, Patte Claudette, Portogallo Jeannette et Wattiez Maud.

Messieurs Bruneel Freddy, Demeulemeester Denis, De Nijs Cédric, Deneubourg Michaël, Dorsimont Michel, Drumel Alain, Dupont Thierry, Fauville Guy, Hadeff Nescedine, Host André, Patte Jean-Pierre, Quintart George, Stevens Patrick et Surmont Francis.

Commune :

Monsieur Jean-Marie Brangers

Madame Lucile Savignat

Fondation Rurale de Wallonie (FRW) – Equipe Wallonie picarde :

Madame Caroline Laroye – agent de développement

Monsieur Eric Evrard – agent de développement

Espace Environnement : Madame Anne Timmermans

IDETA :

Madame Marie Bauwelinckx

Invités CCATM

Madame Vandebossche Véronique

Monsieur Glineur André

Excusés

Mesdames Baudry Patricia et Locoche Veronika

Messieurs Dubois Jacques, Lecomte Jean-Claude et Pellicaen Pascal

2. Ordre du jour de la réunion

- Approbation du compte rendu 15 mai 2017
- Projet "Mobilité alternative : convivialité et réseau multimodal - une stratégie au service du citoyen" du GAL des Plaines de l'Escaut : présentation du projet et réflexions sur ses modalités de mise en œuvre à Bernissart.
- Calendrier des prochaines réunions de la CLDR

Fondation Rurale de Wallonie
Centre d'Entreprise IDETA
Rue Henri Lemaire, 1
B - 7911 FRASNES-LEZ-ANVAING

Tél: (0)69 87 10 90
wallonie.picarde@frw.be - www.frw.be

- Divers.

3. Compte-rendu de la réunion

3.1. Approbation du compte rendu 15 mai 2017

Le compte-rendu a été approuvé par les membres de la CLDR.

3.2. Projet "Mobilité alternative : convivialité et réseau multimodal - une stratégie au service du citoyen" du GAL des Plaines de l'Escaut

Présentation du projet :

Anne Timmermans de l'ASBL Espace Environnement, prend la parole sur base d'un power-point, expliquant les objectifs du projet "Mobilité alternative" du Groupe d'Action Locale.

Le GAL des Plaines de l'Escaut comporte 7 missions différentes qui se concrétiseront sur 4 ans (2016-2020) :

- Des espaces verts à investir... différemment (gestion différenciée)
- **Mobilité alternative : convivialité et réseau multimodal**
- L'agriculture au service de l'intégration sociale et professionnelle
- Nature et paysage au service de l'intégration socio-professionnelle
- Un tourisme durable, reflet des ressources et des patrimoines du territoire
- Des produits locaux accessibles pour tous (circuits courts)
- C'est qui mon village ? (*Foyers culturels d'Antoing, Belloeil et Péruwelz*)

Le projet « Mobilité alternative » a pour but de « favoriser une mobilité durable pour tous les usagers et promouvoir les alternatives à « la voiture solo », au travers de la mise en place d'un réseau de points-relais multimodaux et d'une communauté d'utilisateurs ».

Ces point-relais se devront d'être :

- des lieux de multimodalité
- complémentaires aux autres initiatives (réseaux TEC et SNCB, points-nœuds vélos, RAVeL...)
- des lieux de vie et de convivialité
- des supports pour les activités socio-économiques

Anne Timmermans présente ensuite les constats généraux du territoire de Bernissart qui rappellent l'existence d'un réseau d'infrastructures de transport très dense et diversifié, mais aussi la fragilité des TEC sur le territoire. Elle fait alors le lien avec les constats récoltés lors des consultations pour l'Opération de Développement Rural. Ceux-ci sont repris dans le tableau ci-dessous :

◆ En lien direct	◆ Complémentaires
➤ Mauvaise synchronisation TEC/SNCB	➤ Recensement des sentiers effectué par la CCATM
➤ Desserte TEC villages-> gare peu performante	➤ Gare de Blaton insécurisante
➤ Réseau RAVeL et points-nœuds vélo	➤ Manque de pistes cyclables et points noirs dangereux

Les membres de la CLDR et de la CCATM présents reçoivent un questionnaire papier à remplir reprenant quelques sujets et questions du quotidien autour de la mobilité alternative. Après quelques minutes de réflexion, les questions sont posées en plénière pour que chacun puisse expliquer à voix haute leur ressenti et remarques. Les questions et réponses sont compilées ci-après.

Echanges sur l'expérience et le ressenti face aux questions de mobilité alternative :

Au quotidien, utilisez-vous déjà des modes alternatifs à la voiture solo ? Pour quels types de déplacements ?

Quels sont les principaux éléments qui vous freinent pour une évolution de vos modes de déplacement ?

- Les expériences de **covoiturage** sont partagées : pour les trajets domicile-travail, pour les trajets scolaires ou même pour les courses. Dans certains cas, c'est vraiment positif : gain de temps, d'argent et de convivialité, mais dans d'autres, ce n'était pas très concluant.
- Les expériences semblent plus positives lorsque cela reste de l'arrangement local (voisinage, parents...). Notamment pour aller faire des courses ou pour conduire et récupérer les enfants à l'école, le contact se prend plus facilement et la confiance est plus spontanée.
- Les difficultés résident dans les différences d'horaires, les imprévus fréquents, les contraintes supplémentaires pour s'organiser, le partage des frais pas toujours respecté, la méfiance et la méconnaissance des personnes avec qui on pourrait covoiturer.
- Les risques de dégradations des véhicules au retour du travail sont aussi des freins.
- Le covoiturage peut surtout fonctionner pour les gros pôles d'emploi. Il n'est pas facile d'envisager des alternatives à la voiture solo lorsqu'on travaille dans un lieu excentré, non desservi par les transports en commun.

→ ComOn est la plateforme créée par la Wallonie pour faciliter le covoiturage en temps réel : www.comon.wallonie.be

- L'alternative par le **vélo** a déjà été expérimentée mais cela reste dangereux à certains endroits et le soir. Tant d'un point de vue sécurité pratique (praticabilité des sentiers) que d'insécurité liée à l'absence de lumière ou à la rencontre de personnes mal intentionnées.
- Les sentiers, alors qu'ils ont un véritable intérêt quotidien et touristique, ne sont pas assez bien entretenus et sont des lieux d'incivilités régulières.
- Les risques de vol ou de dégradations aux vélos sont également des freins. Avant, à la gare de Blaton, il y avait un café où on pouvait déposer son vélo gratuitement.

- L'expérience de l'usage des **transports en commun (bus et train)** est également partagée.
- La synchronisation des horaires bus et trains reste mauvaise notamment à la gare de Blaton.
- La desserte de transports en commun a tendance à diminuer au profit des plus grandes gares (moins de trains, plus de correspondances pour les petites gares). Les correspondances prennent du temps et ne poussent pas à utiliser les transports en commun contrairement à la voiture qui est alors plus rapide. Les Bernissartois ont parfois intérêt à sortir de la commune pour prendre un train dans une plus grande gare s'ils veulent aller à Bruxelles. Or, le train est surtout intéressant pour les longs trajets. Le service au sein de la commune est de plus en plus maigre.
- A contrario, certains bus roulent à vide car « pas en service » alors que cela en intéresserait plus d'un s'il s'arrêtait à ce moment-là plutôt qu'à un autre.
- Constat qu'actuellement, il est plus facile d'aller à Valenciennes (bus et tram) qu'à Mons depuis Bernissart.

Les membres de la CLDR et de la CCATM présents reçoivent un questionnaire papier à remplir reprenant quelques sujets et questions du quotidien autour de la mobilité alternative. Après quelques minutes de réflexion, les questions sont posées en plénière pour que chacun puisse expliquer à voix haute leur ressenti et remarques. Les questions et réponses sont compilées ci-après.

Echanges sur l'expérience et le ressenti face aux questions de mobilité alternative :

Au quotidien, utilisez-vous déjà des modes alternatifs à la voiture solo ? Pour quels types de déplacements ?

Quels sont les principaux éléments qui vous freinent pour une évolution de vos modes de déplacement ?

- Les expériences de **covoiturage** sont partagées : pour les trajets domicile-travail, pour les trajets scolaires ou même pour les courses. Dans certains cas, c'est vraiment positif : gain de temps, d'argent et de convivialité, mais dans d'autres, ce n'était pas très concluant.
- Les expériences semblent plus positives lorsque cela reste de l'arrangement local (voisinage, parents...). Notamment pour aller faire des courses ou pour conduire et récupérer les enfants à l'école, le contact se prend plus facilement et la confiance est plus spontanée.
- Les difficultés résident dans les différences d'horaires, les imprévus fréquents, les contraintes supplémentaires pour s'organiser, le partage des frais pas toujours respecté, la méfiance et la méconnaissance des personnes avec qui on pourrait covoiturer.
- Les risques de dégradations des véhicules au retour du travail sont aussi des freins.
- Le covoiturage peut surtout fonctionner pour les gros pôles d'emploi. Il n'est pas facile d'envisager des alternatives à la voiture solo lorsqu'on travaille dans un lieu excentré, non desservi par les transports en commun.

→ ComOn est la plateforme créée par la Wallonie pour faciliter le covoiturage en temps réel : www.comon.wallonie.be

- L'alternative par le **vélo** a déjà été expérimentée mais cela reste dangereux à certains endroits et le soir. Tant d'un point de vue sécurité pratique (praticabilité des sentiers) que d'insécurité liée à l'absence de lumière ou à la rencontre de personnes mal intentionnées.
- Les sentiers, alors qu'ils ont un véritable intérêt quotidien et touristique, ne sont pas assez bien entretenus et sont des lieux d'incivilités régulières.
- Les risques de vol ou de dégradations aux vélos sont également des freins. Avant, à la gare de Blaton, il y avait un café où on pouvait déposer son vélo gratuitement.
- L'expérience de l'usage des **transports en commun (bus et train)** est également partagée.
- La synchronisation des horaires bus et trains reste mauvaise notamment à la gare de Blaton.
- La desserte de transports en commun a tendance à diminuer au profit des plus grandes gares (moins de trains, plus de correspondances pour les petites gares). Les correspondances prennent du temps et ne poussent pas à utiliser les transports en commun contrairement à la voiture qui est alors plus rapide. Les Bernissartois ont parfois intérêt à sortir de la commune pour prendre un train dans une plus grande gare s'ils veulent aller à Bruxelles. Or, le train est surtout intéressant pour les longs trajets. Le service au sein de la commune est de plus en plus maigre.
- A contrario, certains bus roulent à vide car « pas en service » alors que cela en intéresserait plus d'un s'il s'arrêtait à ce moment-là plutôt qu'à un autre.
- Constat qu'actuellement, il est plus facile d'aller à Valenciennes (bus et tram) qu'à Mons depuis Bernissart.

- Le coût des transports en commun (bus ou train) reste cher et peut aussi constituer un frein.
- De plus, la desserte n'est pas suffisante le soir ou les week-ends pour permettre une vie sociale si on ne dispose pas d'une voiture.
- Le **partage de voiture** n'est pas encore une alternative bien claire dans l'esprit des citoyens. En effet, ces derniers se demandent comment faire et comment obtenir des informations précises sur les modalités d'assurance entre autres. Les informations sont assez légères pour le moment.

→ Cozycar est un service d'autopartage entre particuliers mis en place par Taxistop : www.cozycar.be. Il fonctionne sur le principe de la constitution de groupes qui partagent l'utilisation d'un même véhicule.

→ CarAmigo a créé une plateforme d'offre et de demande de véhicules privés qui ne s'inscrivent pas dans des groupes fermés. www.caramigo.be

Réflexions sur les modalités de mise en œuvre à Bernissart :

Avez-vous connaissance d'initiatives existantes sur le territoire (ou dans les communes voisines) en matière de mobilité alternative ?

- Des expériences de pédibus ont été organisées pour certaines écoles de Bernissart, mais se sont arrêtées une fois que la police a cessé d'encadrer la démarche.
- L'Office du Tourisme de Bernissart dispose de vélos à louer (4 électriques, 6 vélos adultes et 6 vélos enfants). Ces vélos sont toutefois plus à vocation touristique.

Y a-t-il, selon vous, des acteurs incontournables ?

- La question se pose de savoir comment intégrer les jeunes ? Qu'est-ce qu'ils en pensent ?
- Le Plan de Cohésion Sociale peut être un partenaire, tant pour toucher les jeunes que pour l'emploi. L'Espace numérique de proximité pourrait également être intéressant.
- Les écoles pour sensibiliser les parents et les enfants. Celles-ci pourraient d'ailleurs envoyer un courrier début d'année à tous les parents pour susciter la coopération entre eux pour du covoiturage ou demander l'aide des parents notamment dans la mise en place d'un PEDIBUS avec les enfants par exemple avec un schéma de trajet. Notamment pour les écoles d'Harchies et de Pommeroeul.
- La SNCB et les TEC.
- Les communes voisines pour une approche transcommunale. Intérêt d'un plan communal de mobilité, qui réunirait tous les acteurs pour une vision globale.

Quelles formes les points-relais devraient-ils prendre ? Pour quel type de mobilité alternative à promouvoir ? (Équipement, signalétique, partenariats...)

- La gare de Blaton est l'endroit qui rassemble le plus de solutions sans devoir faire trop d'aménagement. En effet, on y retrouve déjà : les arrêts de bus, la gare, une zone d'activité commerciale avec notamment le Carrefour Market et son grand parking, ainsi qu'un centre de repassage, une pompe à essence, l'autoroute. Cependant, cet endroit manque d'une salle d'attente avec des toilettes (espace d'attente fermé pour le moment dans les bâtiments de la gare) ainsi qu'un moyen de surveillance plus sophistiqué.
- A l'ancienne gare d'Harchies, il y a déjà des rassemblements spontanés de voiture pour du covoiturage, proche de l'embranchement autoroutier. On en retrouve d'autres du côté de Pommeroeul et de Ville-Pommeroeul.

- Il est important d'associer au maximum les points relais avec les services de transport en commun. Liens à faire avec une expérience flamande de bus à la demande à certains points d'arrêts (BelBus).
- Les points relais doivent miser sur la sécurité et sur la convivialité (confiance mutuelle entre personnes qui les utilisent).

Quels moyens mettre en place pour faire vivre une communauté d'utilisateurs ? Mode de communication, d'échange d'infos, interaction, dynamique ?

- Site internet
- Ne pas utiliser que les modes de communication numérique
- Conférence pour la voiture partagée
- Optimiser les aubettes de bus. Actuellement les abris-bus sont dépourvus d'une carte du réseau des TEC dans la commune. Or, des informations sur la ligne et les arrêts qu'elle dessert permettraient de mieux visualiser les correspondances et les lieux accessibles. Une carte des lignes, des arrêts de bus et des correspondances pourraient déjà être utile pour les usagers.
- Courriers dans les écoles

3.3. Calendrier des prochaines réunions de la CLDR

Les deux prochaines réunions de CLDR sont fixées **aux mardis 24 octobre et 14 novembre à 19h**. Les lieux sont encore à fixer mais ceux-ci seront précisés dans le courrier d'invitation aux prochaines rencontres.

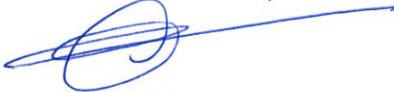
3.4. Divers

Pas de divers.

Caroline Laroye,
Eric Evrard,
FRW Wallonie Picarde.

Anne Timmerman,
Espace Environnement.

Le Secrétaire,



FRW

Le Président



Jean-Marie Brangers
Echevin du Développement rural.

Commune de Bernissart
Opération de Développement Rural

Commission Locale de Développement Rural 24 octobre 2017, 19h00 – Office du Tourisme de Bernissart
--

1. Présences

Présents CLDR

Mesdames Baudry Patricia, Jouve Florence, Marir Kheltoum, Papart Chantal et Wacheul Rosemay.

Messieurs De Nijs Cédric, Deneubourg Michaël, Dorsimont Michel, Drumel Alain, Dubois Jacques, Feraille Armand, François Laurent, Hadeff Nescedine, Host André, Merulla Jonathan, Monniez Claude, Quintart George, Stevens Patrick et Surmont Francis.

Commune :

Madame Lucile Savignat

Fondation Rurale de Wallonie (FRW) – Equipe Wallonie picarde :

Madame Caroline Laroye – agent de développement

Monsieur Eric Evrard – agent de développement

IDETA :

Madame Marie Bauwelinckx

Excusés

Mesdames Baginski Isabelle, Debode Axelle, Marichal Martine, Patte Claudette et Wattiez Maud.

Messieurs Benitez Lopez Georges, Brangers Jean-Marie et Fauville Guy.

2. Ordre du jour de la réunion

- Approbation du compte rendu 10 octobre 2017
- Animation : validation du diagnostic partagé (1^{ème} partie)
- Divers.

3. Compte-rendu de la réunion

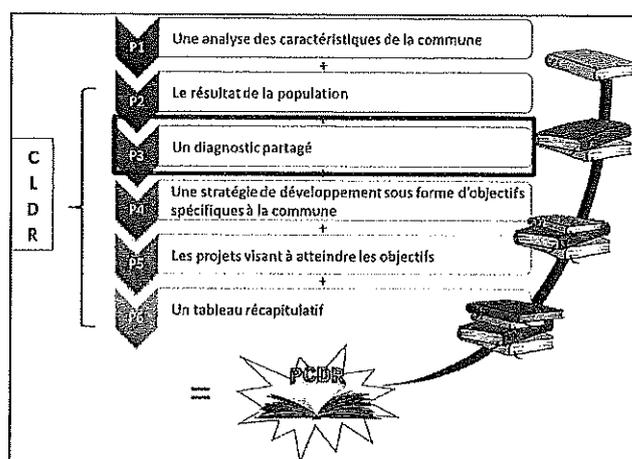
3.1. Approbation du compte rendu 10 octobre 2017

Le compte-rendu a été approuvé par les membres de la CLDR.

3.2. Animation : validation du diagnostic partagé (1^{ème} partie)

Mise en contexte

Cette soirée était une réunion de travail autour de la « **Partie 3** » (P3) du Programme Communal de Développement Rural (voir illustration ci-dessous).



1 : Etapes de construction du PCDR

Cette partie consiste en un diagnostic du territoire croisant les constats subjectifs récoltés (résultat de la population) lors des consultations tout public et les constats objectif de l'auteur de programme IDETA (analyse des caractéristiques de la commune). A ceux-ci s'ajoutent également les constats d'opérateurs ayant une connaissance spécifique du territoire (ex : PCS, DNF...). Ce diagnostic partagé sera la base de travail pour la construction de la stratégie de développement pour la commune de Bernissart. Cette stratégie reposera sur des enjeux en lien avec la synthèse de tous les constats et les éléments saillants sortants des réunions. A ces enjeux répondront des objectifs spécifiques qui amèneront à des projets et actions concrètes sur le territoire. Comme pour le diagnostic partagé, la CLDR participera à la construction de toutes les parties du programme qui seront à l'ordre du jour des prochaines réunions.

Dans la pratique.:

Chacun des membres a reçu 4 tableaux thématiques par courrier, quelques jours avant la réunion. Ces 4 tableaux concernaient les sujets suivant :

- Milieu – environnement – cadre de vie
- Aménagement du territoire et urbanisme
- Tourisme – loisir – patrimoine
- Vie culturelle et associative

Pour rappel, ces tableaux sont divisés en 3 colonnes :

- Les constats synthétisés par l'auteur de programme IDETA (constats objectifs)
- Les constats récoltés des consultations publiques (constats citoyens)
- Les constats recueillis lors des interviews de personnes ressources (constats professionnels, opérateurs spécialisés)

Lors de la réunion les membres ont été réparti aléatoirement en 3 groupes de débats pour discuter autour de chacune des 4 thématiques pendant 15 min. Au sein du groupe devait être désigné, un maitre du temps, un secrétaire ainsi qu'un animateur de débat. Chacun des groupes avait le loisir de confirmer, contredire ou compléter le diagnostic partagé et les constats relatifs à chaque sujet. Ayant normalement pris connaissance des sujets auparavant, les membres dans chaque groupe pouvaient alors apporter leur réflexion et les écrire sur les tableaux agrandis en A1 (voir exemple ci-dessous).

Commune de Bernissart
Opération de Développement Rural

Commission Locale de Développement Rural
13 novembre 2017, 19h00 – Office du Tourisme de Bernissart

1. Présences

Présents CLDR

Mesdames Baudry Patricia, Jouve Florence, Papart Chantal et Wacheul Rosemay.

Messieurs Benitez Lopez Georges, Dorsimont Michel, Dubois Jacques, Fauville Guy, François Laurent, Host André, et Surmont Francis.

Commune :

Madame Lucile Savignat et monsieur Jean-Marie Brangers

Fondation Rurale de Wallonie (FRW) – Equipe Wallonie picarde :

Madame Caroline Laroye – agent de développement

Monsieur Eric Evrard – agent de développement

IDETA :

Madame Marie Bauwelinckx

Excusés

Mesdames Debode Axelle et Wattiez Maud.

Messieurs Altizii Mario, Merulla Jonathan et Stevens Patrick

2. Ordre du jour de la réunion

- Approbation du compte rendu 24 octobre 2017
- Retour sur les projets et actions du 1^{er} PCDR
- Animation : validation du diagnostic partagé (2^{ème} partie)
- Divers.

3. Compte-rendu de la réunion

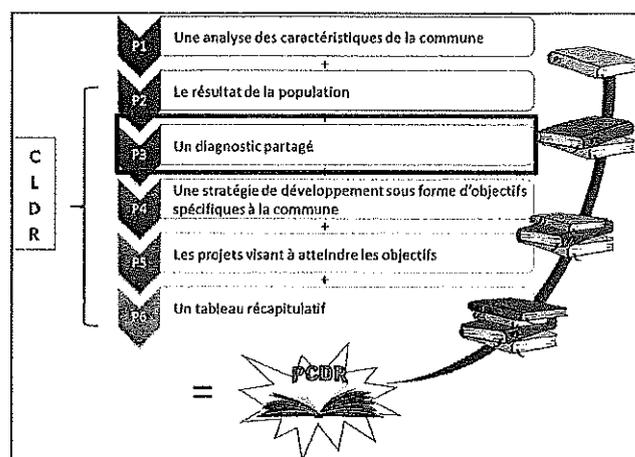
3.1. Approbation du compte rendu 24 octobre 2017

Le compte-rendu a été approuvé par les membres de la CLDR.

3.2. Animation : validation du diagnostic partagé (2^{ème} partie)

Mise en contexte

Cette soirée était une réunion de travail autour de la « Partie 3 » (P3) du Programme Communal de Développement Rural (voir illustration ci-dessous).



1 : Etapes de construction du PCDR

Cette partie consiste en un diagnostic du territoire croisant les constats subjectifs récoltés (résultat de la population) lors des consultations tout public et les constats objectifs de l'auteur de programme IDETA (analyse des caractéristiques de la commune). A ceux-ci s'ajoutent également les constats d'opérateurs ayant une connaissance spécifique du territoire (ex : PCS, DNF...). Ce diagnostic partagé sera la base de travail pour la construction de la stratégie de développement pour la commune de Bernissart. Cette stratégie reposera sur des enjeux en lien avec la synthèse de tous les constats et les éléments saillants sortants des réunions. A ces enjeux répondront des objectifs spécifiques qui amèneront à des projets et actions concrètes sur le territoire. Comme pour le diagnostic partagé, la CLDR participera à la construction de toutes les parties du programme qui seront à l'ordre du jour des prochaines réunions.

Dans la pratique :

Chacun des membres a reçu 4 tableaux thématiques par courrier, quelques jours avant la réunion. Ces 4 tableaux concernaient les sujets suivant :

- Service – Equipement collectif
- Caractéristiques socio-économiques
- Mobilité
- Communication – Image

Pour rappel, ces tableaux sont divisés en 3 colonnes :

- Les constats synthétisés par l'auteur de programme IDETA (constats objectifs)
- Les constats récoltés des consultations publiques (constats citoyens)
- Les constats recueillis lors des interviews de personnes ressources (constats professionnels, opérateurs spécialisés)

Lors de la réunion les membres ont été réparti aléatoirement en 3 groupes de débats pour discuter autour de chacune des 4 thématiques pendant 15 min. Au sein du groupe devait être désigné, un maître du temps, un secrétaire ainsi qu'un animateur de débat. Chacun des groupes avait le loisir de confirmer, contredire ou compléter le diagnostic partagé et les constats relatifs à chaque sujet. Ayant normalement pris connaissance des sujets auparavant, les membres dans chaque groupe pouvaient alors apporter leur réflexion et les écrire sur les tableaux agrandis en A1 (voir exemple ci-dessous).

CARACTERISTIQUES SOCIO-ECONOMIQUES			REMARQUES CLDR		
Constats objectifs	Constats citoyens	Constats professionnels (opérateurs spécialisés)	Groupe 1	Groupe 2	Groupe 3
CARACTERISTIQUES SOCIO-ECONOMIQUES • Revenu : Bemissart < RW (évolution comparable RW) • Niveau d'éducation : Bemissart < RW • Taux de chômage : Bemissart > RW • Répartition spatiale des revenus : Ville-Pommeroeul et Pommeroeul > autres villages					
DEMOGRAPHIE • Population en légère croissance • Diversité des nationalités (français, italiens) • Augmentation du nombre de ménages mais diminution de leur taille • Perspectives démographique (horizon 2035) : taux de croissance faible au regard des moyennes régionales					
EMPLOI • Part du secteur secondaire (secteur de la construction > reste de la Wallonie) • Offre d'emploi principalement ouvrier • Taux de chômage important (21.6%) [Wapi 13,3%, RW 13,4%] • Augmentation des indépendants surtout dans le secondaire • Aide à l'emploi : ADL, maison de l'emploi, la commune					
ECONOMIE • Peu de Zone d'Activité Economique (ZAE) disponibles au Plan de Secteur (PS)					
AGRICULTURE, PRODUCTEURS LOCAUX ET CIRCUITS COURTS • Part importante des pâtures (bovins surtout) • Quelques producteurs locaux • Tailles des exploitations > RW • Augmentation de la taille des exploitations mais une diminution de leur nombre • Part des agriculteurs bénéficiant de mesures agro-environnementales : Arrondissement Ath < Bemissart << Région Wallonne (RW)					
	<ul style="list-style-type: none"> Les magasins de pêche fonctionnent bien Zone à Marchés pas attractif et pauvre en entreprises 	<ul style="list-style-type: none"> Formation au CRIE en partenariat avec le FOREM : animateur et gestionnaire de milieux naturels Accès à l'emploi et recherche d'information : coût des communications pour certains publics moins aisés Taux de chômage élevé et peu de possibilité d'emploi 			
	<ul style="list-style-type: none"> Création d'emploi difficile et peu de projets d'initiative citoyenne en ce sens Manque d'un facilitateur public pour les personnes motivées et prêtes à se lancer 	<ul style="list-style-type: none"> Formation au CRIE en partenariat avec le FOREM : animateur et gestionnaire de milieux naturels Accès à l'emploi et recherche d'information : coût des communications pour certains publics moins aisés Taux de chômage élevé et peu de possibilité d'emploi 			
	<ul style="list-style-type: none"> Les terres agricoles ne trouvent pas de repreneurs Mauvaise visibilité pour les fermes et les producteurs Pas ou peu de promotion des produits locaux et agricoles 	<ul style="list-style-type: none"> Zone d'activités parcelles disponibles, petit zoning qui vitole, saturé avant que l'organisation n'est pas optimisée (rassemblement de producteurs liés en un seul) Entité : potentialité d'accueil des activités économiques (PME, petit indépendant) saturée → difficile de s'installer 			
	<ul style="list-style-type: none"> Pas ou peu de successeurs aux agriculteurs âgés Les terres agricoles ne trouvent pas de repreneurs Mauvaise visibilité pour les fermes et les producteurs Pas ou peu de promotion des produits locaux et agricoles 	<ul style="list-style-type: none"> Soutien du PIVE et du GAL aux agriculteurs Soutien communal et des opérateurs communaux (ADL, Bemissart) aux circuits courts (épicerie du goût, sandwicherie éphémère, Food truck, produits locaux) 			
					

2 : Exemple de tableau thématique en réunion de CLDR

Les thématiques circulaient ensuite entre les groupes pour que chacun puisse donner son avis sur tous les sujets. L'animation sera organisée de la même manière lors de la prochaine réunion. La synthèse des tableaux avec les remarques de la CLDR sera envoyée suite à la deuxième réunion (concernant les 4 prochaines thématiques) en date du 13 novembre. Cette synthèse reprendra chacune des remarques et la validation des constats citoyens. Cette synthèse pourra être approuvée au début de la réunion suivant le diagnostic partagé.

3.3. Tableaux complétés

L'ensemble des tableaux complétés par les remarques de CLDR sont en pièce jointe à ce PV. Ces tableaux et commentaires sont la base du diagnostic partagé et par conséquent de la stratégie, qui seront présentés lors de la prochaine réunion de CLDR le 22 mars 2018 (ndlr).

3.4. Divers

Pas de divers

Caroline Laroye,
Eric Evrard,
FRW Wallonie Picarde

Le Secrétaire,

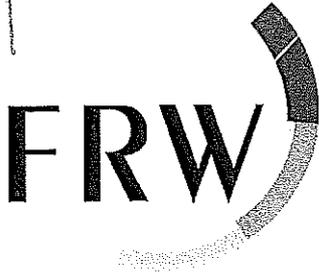


FRW

Le Président



Jean-Marie Brangers
Echevin du Développement rural.



Commune de Bernissart
Opération de Développement Rural

Commission Locale de Développement Rural
22 mars 2018, 19h00 – Office du Tourisme de Bernissart

1. Présences

Présents CLDR

Madame Jouve Florence

Messieurs Benitez Lopez Georges, Deneubourg Michaël, Dorsimont Michel, Dupont Thierry, Fauville Guy, François Laurent, Hadeff Nescedine, Monniez Claude et Surmont Francis.

Commune :

Madame Lucile Savignat et monsieur Jean-Marie Brangers

Fondation Rurale de Wallonie (FRW) – Equipe Wallonie picarde :

Madame Caroline Laroye – agent de développement

Monsieur Eric Evrard – agent de développement

IDETA :

Madame Marie Bauwelinckx

Excusés

Mesdames Marichal Martine, Papart Chantal et Wattiez Maud.

Messieurs Drumel Alain et Host André

2. Ordre du jour de la réunion

- Approbation des comptes rendus du 24 octobre 2017 et 13 novembre 2017
- Rapport annuel de la CLDR 2017 - Approbation
- Présentation du diagnostic partagé
- Présentation de l'ossature de la stratégie
- Divers.

3. Compte-rendu de la réunion

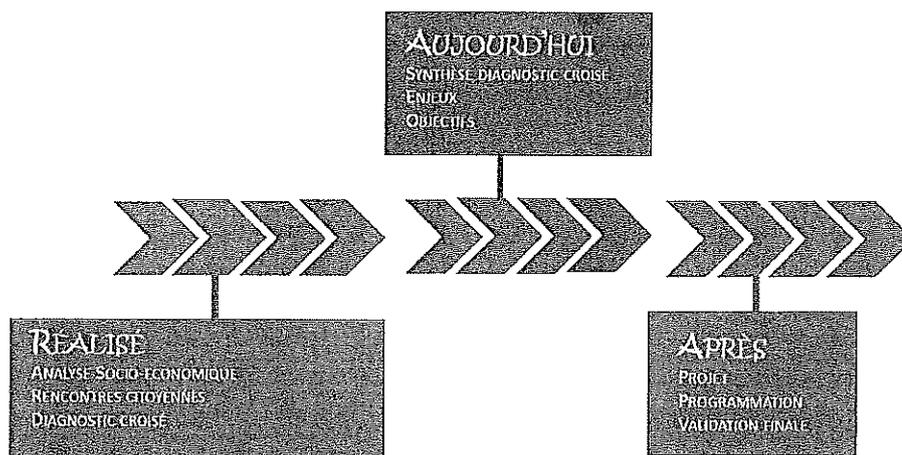
3.1. Approbation des comptes-rendus

Les comptes-rendus des CLDR du 24/01/2017 et 13/11/2017 sont approuvés à l'unanimité.

3.2. Rapport annuel de la CLDR

- ✓ La CLDR s'est réunie à quatre reprises en 2017 dans le cadre de la nouvelle opération de développement rural. La première était consacrée à son installation, la seconde à une animation conjointe avec la CCATM (proposée par le GAL Plaines de l'Escaut dans le cadre de la mobilité durable et conviviale). Les deux suivantes étaient consacrées au travail de co-construction du diagnostic partagé (P3 du PCDR).
- ✓ Anaïs Dufrasnes a demandé sa démission de la CLDR pour incompatibilité d'horaire. Cette demande est approuvée par les membres de la CLDR.

3.3. Présentation du diagnostic partagé et de la stratégie



Marie Bauwelinckx rappelle les étapes du PCDR déjà réalisées, celles qui sont en cours et celles qui viendront finaliser l'élaboration du programme. Elle présente ensuite la **structure de la stratégie** basée sur le **diagnostic partagé** dont elle résume les grandes lignes :

DIAGNOSTIC PARTAGÉ – CONSTATS GÉNÉRAUX

UNE COMMUNE PRÉSENTANT DE NOMBREUX ATOUTS

- ✓ Caractère vert
 - Trame verte (bois de Bon-Secours, bois de Stambruges)
 - Trame bleue (canaux, lac, marais d'Harchies)
- ✓ Très bonne accessibilité
 - Accessibilité routière
 - Accessibilité transport en commun commerces et services. La CLDR souhaite nuancer le constat en expliquant que la commune bénéficie d'un potentiel d'accès aux transports en commun mais cela reste mal desservi. La cohérence et la concordance dans les horaires avec les bus et les trains n'est pas optimale.
- ✓ Patrimoine historique

SOUS-VALORISÉS PAR UNE SÉRIE DE FREINS

- Problème de propreté, de gestion des déchets, de dépôts sauvages
- Petites incivilités → sentiment s'insécurité
- Manque de réactivité et de coordination dans la communication interne et externe
- Recherche d'une identité communale dans les aménagements de l'espace public
- Signalisation présentant des manquements, des incohérences
- Image de la commune qui souffre de ces différents constats

CONSTATS ET ENJEUX

COMMUNICATION ET IMAGE

✓ Constats

- Image de commune verte et accueillante affaiblie par des problèmes ponctuels de délinquance et de propreté
- Communication communale existante mais manquant de réactivité

✓ Enjeux

- Un positionnement unique et adapté
- Le développement d'une communication mobilisatrice et efficace notamment tournée vers le numérique afin de faciliter le dialogue entre les habitants et la commune ainsi qu'entre les habitants

MOBILITÉ

✓ Constats

- Un territoire bien desservi
- Des aménagements en faveur des modes actifs à développer

✓ Enjeux

- Un transfert modal afin de se détacher de l'utilisation de la voiture individuelle

SERVICES ET EQUIPEMENTS

✓ Constats

- Une bonne offre générale de service
- Un bémol sur l'offre médicale
- Une transformation de la demande en logement

✓ Enjeux

- Des services et équipements adaptés aux besoins actuels et futurs de la population surtout pour la jeunesse
- Un parc de logement diversifié, durable en accord avec les défis démographiques

CARACTERISTIQUES SOCIO-ECONOMIQUES

✓ Constats

- Des caractéristiques socio-économiques en amélioration mais toujours en décalage par rapport aux territoires de référence
- Les prémises d'une culture des circuits courts

✓ Enjeux

- Une transition vers un système alimentaire plus durable en s'appuyant sur des structures extra et supra-locales
- Des commerces et des entreprises renforcées comme cœur de vie des villages

ENVIRONNEMENT ET CADRE DE VIE

✓ Constats

- Une grande richesse naturelle sous-valorisée

✓ Enjeux

- La trame naturelle et la biodiversité comme toile de fond à l'ensemble des projets communaux
- La valorisation et la préservation des éléments naturels exceptionnels (ex. les marais d'Harchies)
- La sensibilisation des habitants dans les initiatives privées et publiques

TOURISME – LOISIRS ET PATRIMOINE

✓ Constats

- Un grand potentiel encore sous-valorisé
- Le tourisme « nature » et les loisirs nécessitant des efforts. Sentiment de désinvestissement dans les potentiels touristiques naturels et de loisir par rapport au patrimoine historique

✓ Enjeux

- Le développement d'un tourisme « nature »
- Le renforcement de la place des loisirs

AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ET URBANISME

✓ Constats

- Manque de lieux de vie
- Nombreux sites à enjeux en cours de développement
- Un patrimoine bâti peu mis en valeur

✓ Enjeux

- Un cadre naturel et bâti cohérent
- Vision globale des enjeux d'aménagement du territoire

VIE CULTURELLE ET ASSOCIATIVE

✓ Constats

- Une bonne offre sportive, une offre culturelle à organiser
- Peu de mixité socio-spatiale entre les villages de la commune

✓ Enjeux

- La culture comme vecteur de cohésion sociale et de développement
- Le lien intergénérationnel et l'inclusion sociale, le sens de la collectivité et de l'échange

DEFIS EN MATIERE DE DEVELOPPEMENT DURABLE

✓ Constats

- Pas de politique globales de la Commune en matière de développement durable
- Problèmes criants de propreté et de gestion des déchets

✓ Enjeux

- Exemplarité de la Commune en matière de développement durable
- Politique forte de gestion des déchets
- Implication des citoyens dans la « chose publique »

En conclusion de ces constats et enjeux, il est nécessaire de travailler sur les freins pour valoriser le potentiel de la Commune. L'ensemble de ces informations ont conduit à imaginer un défi global pour les 10 années à venir.

DEFI

EN 2030, BERNISSART SERA UNE COMMUNE VERTE, FIÈRE DE SON HISTOIRE

Communication – Image – Attractivité résidentielle et touristique Biodiversité – Développement Durable – Nouvelle gouvernance – Identité	Cohésion sociale – Patrimoine – Logements adaptés – Services et équipements
--	---

Ce défi répond aux différents enjeux (orientations) et constats établis avec les citoyens et les membres de la CLDR. Cet énoncé positif laisse entrevoir l'amélioration de la qualité de vie des habitants de Bernissart. Il est important de rappeler que c'est une ambition à laquelle les acteurs locaux vont pouvoir adhérer avec enthousiasme. La réalisation de ce défi sera atteinte par la concrétisation de projets associés à une série d'objectifs opérationnels.

OBJECTIFS DE DEVELOPPEMENT

OBJECTIF 1 : Optimiser les équipements et les services en accord avec les besoins de la population

- Développer les équipements en faveur de la mobilité active
- Renforcer l'offre médicale
- Développer le logement répondant aux besoins actuels et futurs de la population
- Développer des équipements et des activités en faveur de la jeunesse

OBJECTIF 2 : Développer une culture entrepreneuriale

- Développer les circuits courts
- Renforcer le commerce local
- Favoriser la culture entrepreneuriale

OBJECTIF 3 : Développer, valoriser et préserver la trame verte

- Valoriser le patrimoine exceptionnel
- Sensibilisation et implication des habitants
- Politique communale en matière d'espaces verts

OBJECTIF 4 : Offrir un produit touristique cohérent et fonctionnel

- Promotion d'un tourisme vert
- Renforcement de la signalisation
- Mise en réseau supra-territorial et promotion du patrimoine historique et géologique
- Renforcement des loisirs

OBJECTIF 5 : Développer la culture comme vecteur de lien social

- Mise en place d'une stratégie culturelle
- Intégration sociale

OBJECTIF 6 : Mener une politique d'aménagement du territoire intégrée et globale

- Renforcer la cohérence des espaces publics et privés
- Viser la complémentarité dans les projets d'aménagement

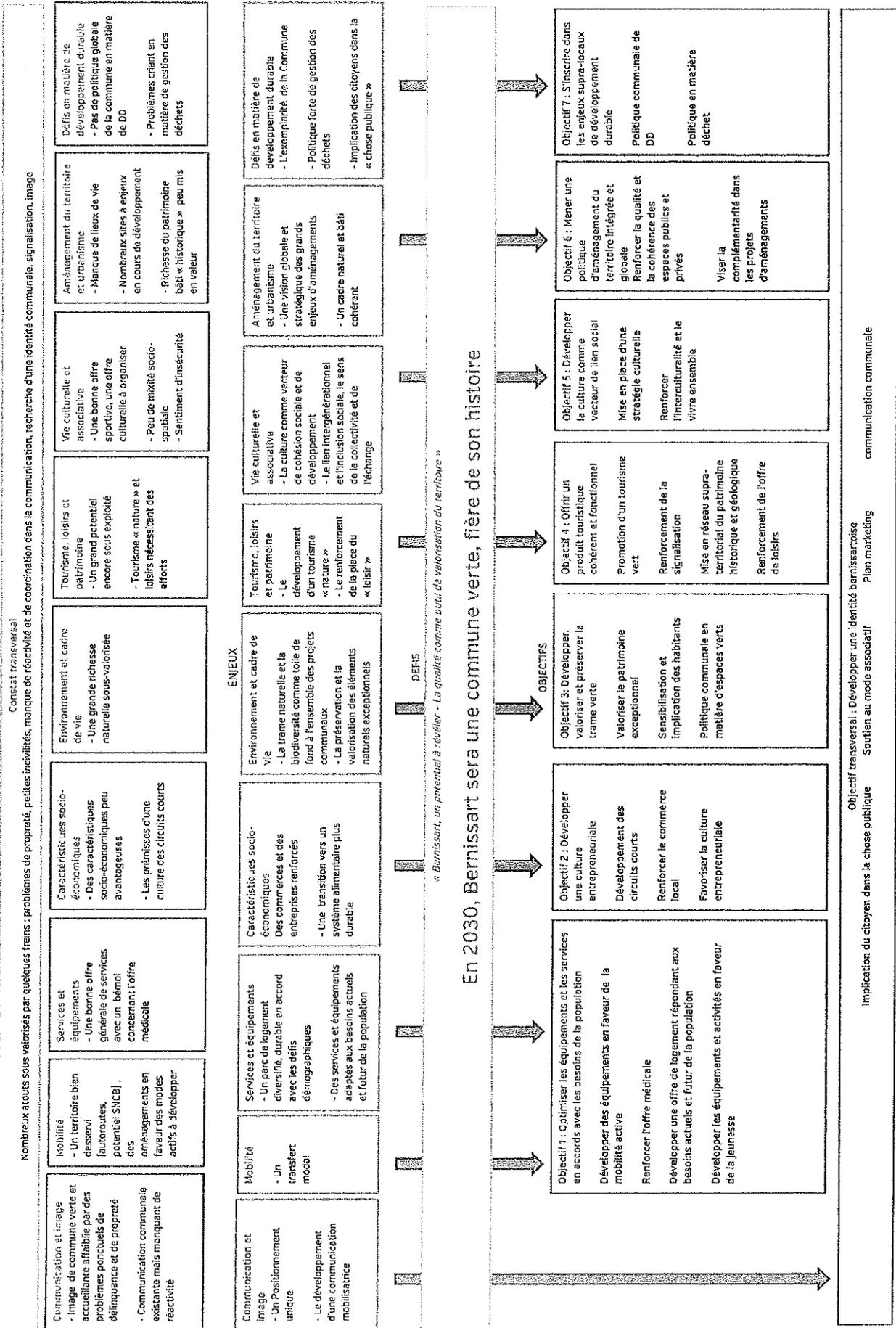
OBJECTIF 7 : S'inscrire dans les enjeux supra-locaux de développement durable

- Politique communale de développement durable
- Politique forte en matière de déchets
- Développer la « nouvelle gouvernance » et l'implication des citoyens dans la « chose publique »

OBJECTIF TRANSVERSAL : Développer une identité bernissartoise

- Soutien au mode associatif
- Plan marketing et communication communale
- Développer la « nouvelle gouvernance » et l'implication des citoyens dans la « chose publique »

Vous trouverez ci-dessous le tableau synthétique de la stratégie démontrant les liens de causalité entre les constats, les enjeux, le défi et les objectifs opérationnels :



4. Divers

- Les membres de la CLDR estiment que les citoyens devraient avoir un droit de regard sur le travail de la CLDR après validation des différentes parties du PCDR par la commune. L'idée n'est pas que les citoyens de Bernissart puissent donner leur avis ou consentement. En effet, ces derniers ont été consultés à plusieurs reprises avant la mise en place de la CLDR pour exprimer leurs sentiments sur la commune et sur les actions à mettre en place pour les 10 années à venir.

Par conséquent, après validation par la commune, la stratégie du PCDR et le tableau synthétique pourraient être intégrés sur le site internet communal dans l'onglet spécifique à l'ODR de Bernissart.

- La CLDR s'interroge du nombre de membres présents aux CLDR en diminution. Les membres présents expliquent que les citoyens sont régulièrement, voire trop souvent, sollicités par des réunions hors PCDR (GAL Plaines de l'Escaut). Il y a donc probablement des choix qui se font en défaveur de la CLDR. D'autres supposent que certains membres se déplacent ou non en fonction de leurs affinités sur le sujet traité en séance.
 - Eric et Caroline suggèrent de faire un sondage auprès des membres de la CLDR pour savoir quelles sont les raisons qui les empêchent de participer aux réunions proposées.
- La prochaine étape en CLDR consiste à travailler sur les pistes de projets. Etant donné la difficulté d'attirer un grand nombre de membres, les participants présents suggèrent de travailler sur les projets par thématique pour attirer les sensibilités de chacun. Plusieurs soirées « projets » seraient proposées avec la participation des partenaires communaux associés aux thématiques. Cette approche permettrait les rencontres et le développement d'une communication directe avec les acteurs concernés.

Caroline Laroye,
FRW Wallonie Picarde

Le Secrétaire,



FRW

Le Président



Jean-Marie Brangers
Echevin du Développement rural.



Wallonie picarde

Commune de Bernissart
Opération de Développement Rural

Commission Locale de Développement Rural
Des 17 avril et 03 mai 2018, 19h00 – Maison rurale de Blaton et Office du
Tourisme de Bernissart

1. Présences

17 avril 2018

Présents CLDR

Madame Baginski Isabelle, Debode Axelle

Messieurs, Bruneel Freddy, Dorsimont Michel, Fauville Guy, Host André, Monniez Claude, Patte Jean-Pierre, Quintart Georges et Stevens Patrick.

Excusés

Madame Papart Chantal et monsieur Benitez Lopez Georges

Commune :

Madame Lucile Savignat et monsieur Jean-Marie Brangers

Fondation Rurale de Wallonie (FRW) – Equipe Wallonie picarde :

Madame Caroline Laroye – agent de développement

Monsieur Eric Evrard – agent de développement

IDETA :

Madame Marie Bauwelinckx

03 mai 2018

Présents CLDR

Mesdames Baginski Isabelle, Baudry Patricia, Debode Axelle, Jouve Florence, Marir Kheltoum, Papart Chantal, Wacheul Rosemay et Wattiez Maud.

Messieurs Benitez Lopez Georges, Bruneel Freddy, Deneubourg Michaël, Dorsimont Michel, Dubois Jacques, Fauville Guy, Feraille Armand, Hadev Nescedine, Host André, Monniez Claude, Patte Jean-Pierre, Quintart Georges, Stevens Patrick et Surmont Francis.

Excusés

Monsieur Dupont Thierry

Commune :

Fondation Rurale de Wallonie
Centre d'Entreprise IDETA
Rue Henri Lemaire, 1
B - 7911 FRASNES-LEZ-ANVAING
Tél: (0)69 87 10 90
wallonie.picarde@frw.be - www.frw.be

Mesdames Lucile Savignat et Véronique Stortoni
Monsieur Jean-Marie Brangers
Fondation Rurale de Wallonie (FRW) – Equipe Wallonie picarde :
Madame Caroline Laroye – agent de développement
Monsieur Eric Evrard – agent de développement
IDETA :
Madame Marie Bauwelinckx

2. Ordre du jour de la réunion

- Approbation du compte rendu du 22 mars 2018.
- Travail sur les projets et actions du futur PCDR (2 parties)
- Divers.

3. Compte-rendu de la réunion

3.1. Approbation du compte-rendu du 22/03/2018

Un participant regrette que son intervention n'ait pas été actée dans le compte rendu ; il a en effet expliqué que la CCATM a réalisé un relevé de l'état des sentiers sur Blaton et proposé diverses améliorations. Cette démarche pourrait être enclenchée sur les autres villages moyennant qu'il y ait des habitants mobilisés pour la chose.

Il regrette également que ses propositions techniques relatives à la sécurisation de carrefours n'aient pas été relayées en CLDR.

Il estime que la non prise en compte des propositions des membres de la CLDR peut concourir à l'absentéisme aux réunions.

Eric Evrard confirme que la première affirmation est fondée et que l'approbation de compte-rendu sert justement à rectifier les oublis. La réunion du jour sera l'occasion de proposer de mener le travail d'inventaire des sentiers aux autres villages.

Pour le second point, il signale que les propositions techniques ont été exposées à l'échevin du développement rural lors d'une réunion spécifique à l'administration communale et n'ont pas été exposées à la CLDR.

3.2. Travail sur les projets et actions du futur PCDR

Caroline Laroye et Marie Bauwelinckx présentent le but et le mode opératoire du travail demandé. Les phases de consultation précédant l'installation de la CLDR (soirées d'infos, groupes de travail, rencontre des écoles, interviews...) ont permis d'engranger une série d'idées de projets et d'actions. La CLDR devra se prononcer sur le bienfondé de ces suggestions (retranscrites sur des étiquettes) et donc les supprimer le cas échéant ; il sera également possible de proposer des projets et des actions supplémentaires si nécessaire.

Suite à quoi, il sera demandé de regrouper les étiquettes selon les sous objectifs auxquels les projets et actions se rapportent. Cela permettra de s'assurer qu'il y a bien des projets pour chaque sous-objectif et qu'il n'y a pas de projet ou d'action ne sachant se raccrocher à aucun sous-objectif.

Les participants devront ensuite identifier par objectif les projets qu'ils jugent les plus importants.

OBJECTIF 1 : Optimiser les équipements et les services en accord avec les besoins de la population
(Développer les équipements en faveur de la mobilité active, renforcer l'offre médicale, développer le logement répondant aux besoins actuels et futurs de la population, développer des équipements et des activités en faveur de la jeunesse)

A. Remarques générales :

Jeunes :

- Enquête pour motiver les jeunes dans une programmation d'activité culturelle, sportive, découverte.
- Vote des jeunes pour élire un ambassadeur afin de favoriser leur intégration au sein de la commune.

Salles :

- Il y a de belles salles dans la commune mais elles sont vides. A Pommeroeul il y a la maison de village et la salle Jean Demols. Il manque de l'équipement et des ateliers créatifs pourraient être organisés une fois par mois pour les enfants.

B. Pistes de projets signalées « prioritaires » :

Travail d'inventaire des sentiers en cours par la CCATM
Aménagement et sécurisation de la N554
Aménagement et sécurisation rue saint Roch à Harchies qui est dangereuse surtout lors des heures de sortie des écoles où les automobilistes roulent sur les accotements pour se croiser. Le problème de croisement pourrait se régler en obligeant la sortie du parking dans une direction. Mise en place d'un sens unique proposé
Aménager les trottoirs entre la rue Haute et le rond-point de Blaton
Place de Ville-Pommeroeul : repenser le stationnement (place saturée lors de funérailles)
Conseil consultatif des jeunes

OBJECTIF 2 : Développer une culture entrepreneuriale

(Développer les circuits courts, renforcer le commerce local, favoriser la culture entrepreneuriale)

A. Remarques générales :

Circuits courts :

- Point de vente
- Activité de maraîchage
- Collaboration avec le PNPE
- Groupements d'achats

Redynamiser le cœur de Blaton et la place de Bernissart :

- Ruche d'entrepreneurs
- Soutien communal et assistance
- Etude sur les créneaux ouverts et peu exploités
- Activité Horeca sur la place de Bernissart
- Recensement des places disponibles (tourisme, horeca...)

Les commerces ambulants et les marchés :

- Marché hebdomadaire comme vecteur de dynamisme (tout en veillant à ne pas concurrencer les commerces de proximité)

Atelier rural (trans)communal

- Coaching économique
- Co-working rural
- Recensement des endroits potentiels pour installer l'atelier rural

B. Pistes de projets signalées « prioritaires » :

Collaboration avec GAL plaine de l'Escaut à travers la mise en place d'un GT produits locaux
Des distributeurs de produits locaux alimentés par les fermes proches et de la région
Idée d'une boutique, supérette commune à différents producteurs avec un roulement de personne vendeur chaque jour
Potential de diversification de l'agriculture vers le maraichage de proximité
Proposition de vente de produits locaux par le biais de Food Truck, point de vente mobile, péniche-magasin (grand large) déjà fait par l'ADL
Répertoire exhaustif des producteurs et des GAC sur le territoire

OBJECTIF 3 : Développer, valoriser et préserver la trame verte

(Valoriser le patrimoine exceptionnel, sensibilisation et implication des habitants, politique communale en matière d'espaces verts)

A. Remarques générales :

Plan d'entretien des espaces verts :

- Un plan de gestion communal efficace pour moins de travail mais plus de régularité
- Des planning d'entretien dans les villages pour connaître les passages de la commune
- Plantation de plantes vivaces avec peu d'entretien

B. Pistes de projets signalées « prioritaires » :

Faire respecter l'interdiction de circuler en quad et véhicules motorisés dans les zones DNF, les chemins de halage, la grande Bruyère de Blaton
Entretien et aménagements de petits espaces perdus : mise à disposition du citoyen demandeur
Plan d'entretien des espaces verts communaux
Protéger les marais d'Harchies des dépôts sauvages en rationalisant les entrées

OBJECTIF 4 : Offrir un produit touristique cohérent et fonctionnel

(Promotion d'un tourisme vert, renforcement de la signalisation, mise en réseau supra-territorial et promotion du patrimoine historique et géologique, renforcement des loisirs)

A. Remarques générales :

Signalisation et promotion touristique :

- Carte de la commune en différents endroits stratégiques avec un point « vous êtes ici »
- Rafraichir les circuits existants avec des nouveautés et les entretenir
- Promouvoir le tourisme fluvial et le valoriser (aménagement, commerce, parking...) qui peut se faire en lien avec la réflexion sur les sentiers
- Amélioration des activités autour des musées de l'entité
- Poursuivre l'inventaire des sentiers commencé par la CCATM

B. Pistes de projets signalées « prioritaires » :

Projet sentier pour voir ceux à maintenir/ouvrir en fonction de l'intérêt déplacement/tourisme (en cours CCATM)

Panneaux d'information en 3 langues

OBJECTIF 5 : Développer la culture comme vecteur de lien social

(Mise en place d'une stratégie culturelle, Intégration sociale)

A. Remarques générales :

Interculturalité :

- Rencontre entre les communes voisines à promouvoir.
- Partage d'expériences et d'équipements.
- Réconciliation entre Pommeroeul et Ville-Pommeroeul via des ambassadeurs et des intérêts communs.
- Enquête dans le bulletin communal pour les personnes intéressées d'organiser des marches dans les différents villages de l'entité. Un accompagnement de la commune pourrait aider l'organisation de ces marches spontanées.

B. Pistes de projets signalées « prioritaires » :

Améliorer l'acoustique de la maison de village de Pommeroeul
Marches organisées un jeudi sur deux chaque fois dans un village différent. Elles pourraient être agrémentées d'œuvre d'art avec les seniors
Le développement touristique pourrait être un tremplin pour certain (réinsertion des bénéficiaires sociaux). Attention à faire un développement touristique incluant (EFT ?)
Responsabiliser les jeunes via des éducateurs de rue

OBJECTIF 6 : Mener une politique d'aménagement du territoire intégrée et globale

(Renforcer la cohérence des espaces publics et privés, viser la complémentarité dans les projets d'aménagement)

A. Remarques générales :

Pas de remarques

B. Pistes de projets signalées « prioritaires » :

Réglementer le stationnement des poids lourds sur la place de Pommeroeul
Entretien du passage autour de l'église de Pommeroeul et nettoyage du terrain à l'arrière
Structure d'accueil et prévention pour les jeunes qui « traînent »

OBJECTIF 7 : S'inscrire dans les enjeux supra-locaux de développement durable

(Politique communale de développement durable, politique forte en matière de déchets, développer la « nouvelle gouvernance » et l'implication des citoyens dans la « chose publique »)

A. Remarques générales :

Pas de remarques

B. Pistes de projets signalées « prioritaires » :

Repair'café
Système d'Echange Local (SEL)
Action « coup de force » propreté annuellement, impliquer max de gens

OBJECTIF TRANSVERSAL : Développer une identité bernissartoise

(Soutien au mode associatif, plan marketing et communication communale, développer la « nouvelle gouvernance » et l'implication des citoyens dans la « chose publique »)

A. Remarques générales :

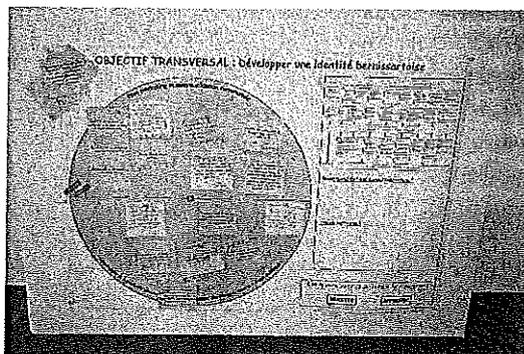
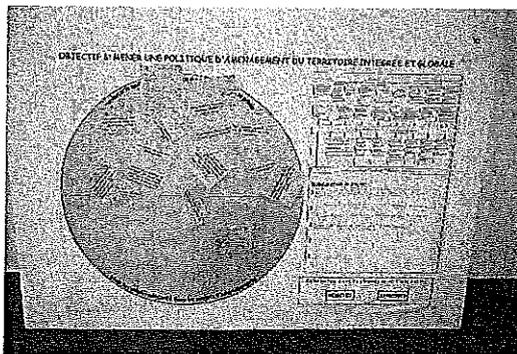
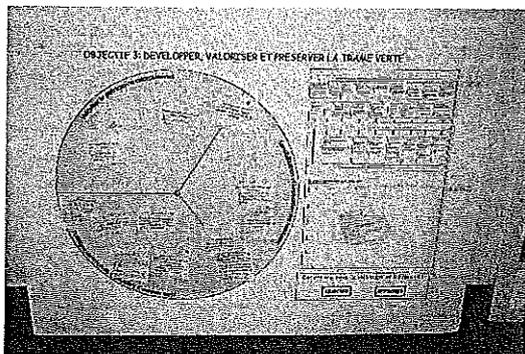
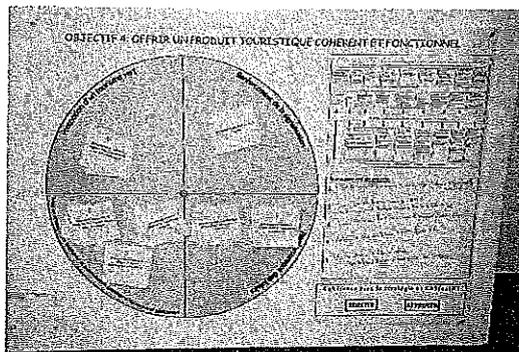
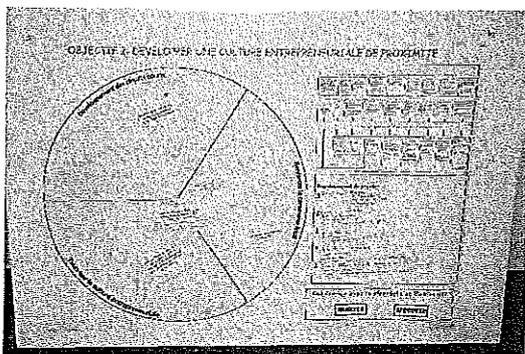
Pas de remarques

B. Pistes de projets signalées « prioritaires » :

Site internet à perfectionner (inertie de la mise à jour) et à professionnaliser

Faire un annuaire des commerçants, médecins, spécialistes, vétérinaires, n° d'urgence... à donner gratuitement à la population et le mettre sur internet. + mettre les nouveautés dans les villages. + noms des garderies et crèches dans la commune reconnues ONE

4. Illustrations et annexes



L'ensemble des pistes de projets retenues et les groupements de projets sont repris en annexe de ce compte-rendu. Vous les trouverez répartis en fonction des objectifs et sous-thématiques selon les diagrammes travaillés en CLDR. Les commentaires écrits en séance ont été ajoutés dans la liste.

5. Divers

Aucun point n'est relevé

Caroline Laroye,
Eric Evrard
FRW Wallonie Picarde

Le Secrétaire,

Handwritten signature of Caroline Laroye in black ink, with the name 'LAROYE' written in capital letters to the right of the signature.

FRW

Le Président

Handwritten signature of Jean-Marie Brangers in black ink, consisting of a stylized cursive script.

Jean-Marie Brangers
Echevin du Développement rural.

Commune de Bernissart
Opération de Développement Rural

Commission Locale de Développement Rural
05 juillet 2018, 19h00 – Office du Tourisme de Bernissart

1. Présences

Présents CLDR

Mesdames Baginski Isabelle, Debode Axelle, Marir Kheltoum, Papart Chantal, Patte Claudette et Wacheul Rosemay.

Messieurs Benitez Lopez Georges, Bruneel Freddy, Demeulemeester Denis, Deneubourg Michaël, Dorsimont Michel, Dubois Jacques, Fauville Guy, Feraille Armand, Hadeff Nescedine, Host André, Patte Jean-Pierre, Stevens Patrick et Surmont Francis.

Excusés

Monsieur Dupont Thierry.

Madame Baudry Patricia, Locoche Veronika et Marichal Martine.

Commune :

Mesdames Lucile Savignat et Véronique Stortoni

Monsieur Jean-Marie Brangers

Fondation Rurale de Wallonie (FRW) – Equipe Wallonie picarde :

Madame Caroline Laroye – agent de développement

Madame Nathalie Squerens – agent de développement

Monsieur Eric Evrard – agent de développement

IDETA :

Madame Marie Bauwelinckx

2. Ordre du jour de la réunion

- Approbation du compte rendu des réunions du 17 avril et 03 mai 2018.
- Mise en commun et restitution du travail des 2 réunions précédentes (projets)
- Divers.

2.1. Travail sur les projets et actions du futur PCDR

L'objectif de la réunion prévoyait dans un premier temps de prendre connaissance des orientations des projets retenus lors des deux réunions de CLDR précédentes et dans un second temps de compléter certaines informations nécessaires pour déterminer l'objet de chaque fiche projet. Pour ce faire, les

TITRE DU PROJET		FICHE N°... PRIORITÉ :
1. DESCRIPTION SUCCINCTE DU PROJET		EN QUELLE SITUATION SE TRAITE LE PROJET ?
2. JUSTIFICATION DU PROJET		A QUELS ÉLÉMENTS QUALITATIFS SE RATTACHE LE PROJET ?
3. LOCALISATION		OÙ LE PROJET SE DÉVELOPPE-T-IL ?
4. PARTENAIRES INCONTOURNABLES		QUELS SONT LES PARTENAIRES INCONTOURNABLES ?
5. ÉLÉMENTS DONT IL FAUT TENIR COMPTE		QUELS SONT LES ÉLÉMENTS DONT IL FAUT TENIR COMPTE ?

FRW  IDETA

membres de la CLDR avaient pour consigne d'ajouter et d'écrire ce qu'ils jugeaient nécessaire dans les rubriques des fiches-projets: *description succincte du projet; justification du projet; localisation, partenaires incontournables; éléments dont il faut tenir compte* (voir exemple ci-joint).

Selon les affinités et connaissances de chacun, les sujets n'interpellent pas toujours tous les membres de la CLDR. C'est pour cette raison que les membres ont été invités à « circuler autour » des fiches-projets (document papier en A3) réparties sur des tables séparées selon les objectifs auxquels elles correspondaient. Pour chaque objectif et projet, nombreux documents et supports de travail étaient à disposition de la CLDR (cahier de la FRW, cartes, vues aériennes, exemples d'expériences similaires) afin de faciliter la réflexion.

La restitution de ce travail sur les fiches-projets sera faite lors d'une prochaine réunion de CLDR consacrée à la validation des projets.

3. Divers

Aucun point n'est relevé

Caroline Laroye,
Nathalie Squerens
Eric Evrard
FRW Wallonie Picarde

Le Secrétaire,

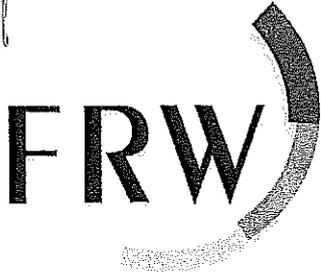


FRW

Le Président



Jean-Marie Brangers
Echevin du Développement rural.



*Commune de Bernissart
Opération de Développement Rural*

Commission Locale de Développement Rural
26 septembre 2018, 19h00 – Office du Tourisme de Bernissart

1. Présences

Présents CLDR

Mesdames Baudry Patricia, Debode Axelle, Jouve Florence, Papart Chantal et Wacheul Rosemay.

Messieurs Benitez Lopez Georges, Bruneel Freddy, Demeulemeester Denis, Dorsimont Michel, Dubois Jacques, Dupont Thierry, Fauville Guy, Feraille Armand, François Laurent, Hadeff Nescedine, Host André, Monniez Claude et Stevens Patrick.

Excusés

Monsieur Patte Jean-Pierre, Pellicaen Pascal et Surmont Francis.

Madame Baginski Isabelle, Marichal Martine, Patte Claudette, Savignat Lucile et Wattiez Maud.

Commune :

Monsieur Jean-Marie Brangers

Fondation Rurale de Wallonie (FRW) – Equipe Wallonie picarde :

Madame Caroline Laroye – agent de développement

Madame Nathalie Squerens – agent de développement

IDETA :

Madame Marie Bauwelinckx

2. Ordre du jour de la réunion

- Approbation du compte rendu de la réunion du 05 juillet 2018.
- Lancement d'une réflexion sur les sentiers et leur valorisation :
 - *Présentation du travail réalisé avec le premier PCDR, et des circuits touristiques existants ;*
 - *Présentation par deux membres de la CCATM du travail réalisé sur les sentiers et de la méthode utilisée ;*
 - *Présentation de la Politique des Randonnées à la Maison du Tourisme de Wallonie Picarde.*
- Modalités de mise en place d'un prochain Groupe de Travail « Sentiers »
- Divers.

Fondation Rurale de Wallonie
Centre d'Entreprise IDETA
Rue Henri Lemaire, 1
B - 7911 FRASNES-LEZ-ANVAING

Tél: (0)69 87 10 90
wallonie.picarde@frw.be - www.frw.be

3. Compte-rendu de la réunion

3.1. Approbation du compte rendu de la réunion du 05 juillet 2018.

Le compte-rendu est approuvé sans remarques.

Caroline Laroye rassure les membres de la CLDR présents sur l'avancement du PCDR et des fiches-projets qui ont été consolidées avec l'auteur de programme et la commune suite au travail de la CLDR. Cette liste sera présentée à la CLDR suite aux élections communales lors d'une prochaine réunion à fixer.

3.2. Lancement d'une réflexion sur les sentiers et leur valorisation.

3.2.1. *Présentation du travail réalisé avec le premier PCDR et des circuits touristiques existants.*

Nathalie Squerens commence par présenter les différentes actions et projets mis en place autour de la thématique des sentiers et balades touristiques au cours du premier PCDR.

- * En 2001, formation d'un GT sentiers dont l'objectif était de réaliser un inventaire de l'état des sentiers pour l'ensemble des villages de la commune. Celui-ci s'est fait sur carte avec une légende présentant l'état des sentiers répertoriés.
- * En 2002, sur base des premières données de l'inventaire et des ressources patrimoniales de la commune, des parcours ont été proposés pour les Journées du Patrimoine (notamment le circuit du Croncq Clocher et celui de la vie ouvrière à Harchies).
- * En 2004, collaboration avec le PNPE pour la création du Circuit du Croncq Clocher et inauguration du circuit du Diamant noir.
- * En 2010, inauguration du circuit des Crêtes à Cayaux

3.2.2. *Présentation par deux membres de la CCATM du travail réalisé sur les sentiers et de la méthode utilisée.*

Messieurs Host et Fauville présentent le travail d'inventaire des sentiers réalisés à Blaton sur base d'une méthodologie déterminée avec la CCATM. La volonté du groupe était de lancer la réactualisation du recensement des sentiers avec comme base de travail le plan des sentiers répertoriés lors du premier PCDR. Une méthode de travail a été proposée et testée sur un/des sentier(s) témoin(s) en suivant une fiche descriptive reprenant plusieurs critères : nom du sentier, statut, signalétique, description (revêtement, accessibilité, praticabilité...). Suite à ce test, une première phase a été menée sur le terrain à Blaton. Une fois le travail effectué sur le terrain, Mrs Host et Fauville ont fait le travail de compilation des données sur Excel afin de ressortir une classification des sentiers dans un tableau et sur carte suivant un code couleur (touristique, utile, secondaire, à revoir).



Figure 1: Classification des sentiers de Blaton

S'en suit alors des réunions de travail avec le service des travaux afin de leur présenter l'intérêt de l'inventaire pour la gestion de l'entretien de ces sentiers souvent sujet aux plaintes des citoyens. Le travail est pour le moment en suspens pour les autres villages dans l'attente d'un accord avec la commune sur l'inventaire, l'entretien et la réflexion autour d'un projet de mobilité douce.

Caroline Laroye complète cette réflexion en présentant brièvement l'expérience de plusieurs groupes de travail dont l'objectif est d'élaborer un réseau de mobilité douce intervillage dans leur commune,

notamment à Brunehaut et à Silly. La FRW accompagne et anime ces groupes de travail en élaborant une méthodologie avec les personnes intéressées, en travaillant sur carte avec les voiries et sentiers existants, en déterminant les parcours les plus adéquats, en réalisant un tableau de critères d'observation sur le terrain et en proposant un balisage commun. Ces exemples de réseaux sont en cours de réalisation actuellement et ont été entièrement réfléchis avec des citoyens volontaires et l'aide des communes. Ces dernières y voient d'ailleurs un intérêt dans la justification d'aménagements prioritaires en mobilité douce, dans la gestion et l'entretien des sentiers utilitaires, dans l'opportunité de bénéficier d'un inventaire mis à jour et à disposition...

3.2.3. Présentation de la Politique des Randonnées à la Maison du Tourisme de Wallonie Picarde

Marie Bauwelinckx présente en quelques mots l'ASBL Maison du Tourisme qui a pour mission la promotion et le développement touristique de la Wallonie Picarde. Parmi ces missions, une attention particulière est portée sur la filière nature (développement, balisage et promotion de circuit de randonnées). Sur le site internet <https://www.visitwapi.be/> il est d'ailleurs possible de retrouver les circuits vélo-pédestre-VTT-équestre reconnus par le CGT, le réseau vélo point nœud et des suggestions de circuits vélo. A Bernissart, elle cite notamment les circuits pédestres de la Bonne Mort et des Crêtes à Cayaux, le Ravel, le circuit VTT du Diamant Noir... Marie annonce aussi qu'il est possible d'être « Testeur » de randonnées. En effet, la Maison du Tourisme de la Wallonie Picarde recrute des testeurs pour assurer la qualité des réseaux de randonnées. Ce réseau de testeurs participe donc à l'entretien des circuits en complément du travail réalisé par le Parc Naturel des Plaines de l'Escaut.

Politique de la Maison du Tourisme – PEDESTRE : La nécessité d'entretenir régulièrement ne pousse pas la Maison du Tourisme à multiplier les circuits en préférant offrir un produit de qualité avec des itinéraires entretenus. Sur Bernissart, il y a tout de même la volonté de créer un circuit entre le centre de Bernissart et les Marais d'Harchies. Les critères à la création d'un circuit sont : l'intérêt paysager et patrimonial, la possibilité d'interprétation et la sélection de sentier non-revêtus.

Politique de la Maison du Tourisme – VELO : Il n'y a pas d'itinéraires balisés installés étant donné que les circuits suggérés peuvent être obtenus sur le site internet avec des fiches descriptives associées. Ces circuits s'appuient sur le réseau point-nœud et il en existe au moins un par commune. Ces circuits sécurisés de 15 à 30km mettent normalement en avant les intérêts paysagers, touristiques et patrimoniaux d'une commune.

3.2.4. Questions – Suggestions

- * Le circuit du Croncq Clocher (vélo) existe et est balisé : pourquoi n'est-il pas repris dans les circuits de la Maison du Tourisme ?
Marie Bauwelinckx répond que vu la mise en place du réseau des points nœuds vélo, il n'y a plus d'autres circuits qui ont été balisés. Celui du Croncq Clocher n'est cependant pas oublié et pourra faire l'objet d'une valorisation via le site Internet Visitwapi.be.
- * Les deux circuits de Blaton ne sont pas bien entretenus : quand et par qui ont-ils été testés ?
Marie Bauwelinckx explique que le Parc naturel des Plaines de l'Escaut (PNPE) gère normalement l'entretien des circuits. S'il y a des problèmes à signaler, il serait intéressant de les répertorier et de transmettre les informations. Caroline Laroye et Nathalie Squerens précisent que ce relevé peut être fait avec le Groupe de Travail Sentiers, et que les informations par rapport à l'entretien seront demandées au PNPE.
- * Quelle réglementation existe-t-il par rapport aux sentiers au niveau de la Région Wallonne ?
Les AD de la FRW se renseigneront pour la mise en place du GT Sentiers.
- * Il faut penser à la sensibilisation de la population au niveau de la propreté des sentiers : le personnel communal (articles 60) engagé pour le ramassage des déchets pourrait également réaliser cette démarche pour un meilleur respect de leur travail.

3.3. Conclusion

Lors de la mise en place du GT Sentiers, il faudra déterminer la méthode de travail pour le relevé des sentiers existants et leur état de praticabilité, mais aussi par la suite, définir des priorités en fonction de l'aspect touristique et utilitaire. Le travail réalisé par les membres du GT devra de toute façon être accompagné d'une bonne communication et une sensibilisation des habitants devra être prévue notamment lors de la mise en valeur des différentes liaisons ou circuits.

3.4. Divers

Aucun point n'est relevé

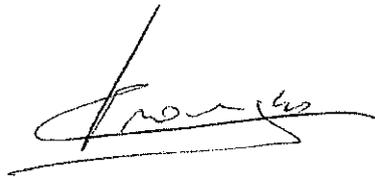
Caroline Laroye,
Nathalie Squerens
FRW Wallonie Picarde

Le Secrétaire,

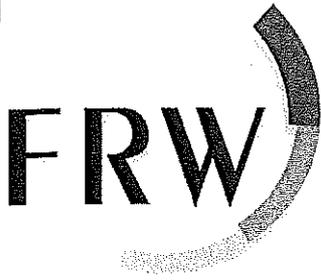


FRW

Le Président



Jean-Marie Brangers
Echevin du Développement rural.



Wallonie picarde

*Commune de Bernissart
Opération de Développement Rural*

Commission Locale de Développement Rural
17 décembre 2018, 19h00 – Office du Tourisme de Bernissart

1. Présences

Présents CLDR

Mesdames Baginski Isabelle, Baudry Patricia, Hoslet Glory, Papart Chantal, Patte Claudette, Wacheul Rosemay et Wattiez Maud.

Messieurs Benitez Lopez Georges, Bruneel Freddy, Dorsimont Michel, Dubois Jacques, Dupont Thierry, Fauville Guy, Hadeff Nescedine, Host André, Monniez Claude, Patte Jean-Pierre et Quintart George.

Excusés

Monsieur Stevens Patrick.

Mesdames Debode Axelle, Jouve Florence et Marichal Martine

Commune :

Madame Savignat Lucile

Monsieur Jean-Marie Brangers

Fondation Rurale de Wallonie (FRW) – Equipe Wallonie picarde :

Madame Caroline Laroye – agent de développement

Madame Nathalie Squerens – agent de développement

IDETA :

Madame Marie Bauwelinckx

2. Ordre du jour de la réunion

- Approbation du compte rendu de la réunion du 26 septembre 2018.
- Présentation et examen de la liste des projets et descriptions : à valider.
- Divers.

3. Compte-rendu de la réunion

3.1. Approbation du compte rendu de la réunion du 26 septembre 2018.

Le compte-rendu est approuvé sans remarques.

Fondation Rurale de Wallonie
Centre d'Entreprise IDETA
Rue Henri Lemaire, 1
B - 7911 FRASNES-LEZ-ANVAING

Tél: (0)69 87 10 90
wallonie.picarde@frw.be - www.frw.be

4. Divers

4.1.1. Groupe de travail « sentiers »

Le groupe de travail consacré aux sentiers et aux liaisons cyclo-piétonnes débutera avec des réunions en début de l'année 2019. La première sera consacrée aux objectifs du groupe de travail et au calendrier des actions.

4.1.2. Crêtes à Cayaux

Nathalie Squerens annonce que la technique de construction des murs en pierre sèche est, depuis fin novembre, reconnue en tant que patrimoine mondial de l'UNESCO. Nathalie profite de cette occasion pour faire un appel aux intéressés et volontaires afin d'intégrer le groupe de réflexion et participer aux chantiers de construction/reconstruction et aux animations en lien avec les crêtes à cayaux.

4.1.3. Comité de gestion de la Grande Bruyère

Nathalie Squerens signale qu'un appel à candidature a été lancé auprès de la CLDR et la CCATM de Bernissart pour intégrer le Comité de gestion de la Grande Bruyère. En effet, suite à la démission de Monsieur André Glineur, la Commune cherche un remplaçant qui la représentera comme le fait déjà Freddy Bruneel (membre de la CLDR).

Parmi les membres de la CLDR, Monsieur Georges Quintart, habitant Blaton, s'est montré intéressé et enverra une lettre de candidature à l'Administration communale.

4.1.4. Départ de Marie Bauwelinckx

Lucile Savignat annonce le départ de Marie Bauwelinckx d'IDETA pour de nouveaux horizons au sein du SPW Mobilité. Par conséquent, cette dernière ne sera plus auteur de programme pour le PCDR de Bernissart et n'accompagnera plus la commune dans les projets d'aménagement du territoire. Les membres de la CLDR et du comité technique la remercient pour ses services et lui souhaitent une bonne continuation.

La réunion se clôture avec un verre de la convivialité pour souhaiter de bonnes fêtes à tous les membres.

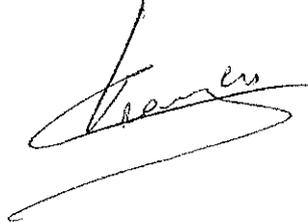
Caroline Laroye,
Nathalie Squerens
FRW Wallonie Picarde

Le Secrétaire,



FRW

Le Président



Jean-Marie Brangers
Echevin du Développement rural.



Commune de Bernissart
Opération de Développement Rural

Commission Locale de Développement Rural
Des 24 janvier et 11 février 2019, 19h00 – Maison rurale de Blaton

1. Présences

24 janvier 2019

Présents CLDR :

Mesdames Baudry Patricia, Debode Axelle, Jouve Florence, Marir Kheltoum, Papart Chantal, Wacheul Rosemay et Wattiez Maud.

Messieurs Bruneel Freddy, Demeulemeester Denis, Dorsimont Michel, Dupont Thierry, Fauville Guy, Hadeff Nescedine, Host André, Quintart Georges et Stevens Patrick.

Excusés :

Mesdames Baginski Isabelle, Marichal Martine.

Messieurs Drumel Alain, Dubois Jacques et Patte Jean-Pierre.

Invités :

Hoslet Glory (PCS), Leplat Reinold (PNPE) et Stortoni Véronique (ADL)

Commune :

Madame Lucile Savignat et monsieur Jean-Marie Brangers

Fondation Rurale de Wallonie (FRW) – Equipe Wallonie picarde :

Mesdames Laroye Caroline et Squerens Nathalie – agents de développement

IDETA :

Madame Mesdagh Camille

11 février 2019

Présents CLDR :

Mesdames Baginski Isabelle, Jouve Florence, Papart Chantal, Wacheul Rosemay et Wattiez Maud.

Messieurs Benitez Lopez Georges, Demeulemeester Denis, Dorsimont Michel, Dubois Jacques, Feraille Armand, François Laurent, Hadeff Nescedine, Host André, Patte Jean-Pierre, Quintart Georges et Stevens Patrick.

Excusés :

Mesdames Baudry Patricia, Marichal Martine et Patte Claudette.

Messieurs Bruneel Freddy et Fauville Guy.

Invités :

Hoslet Glory (PCS), Leplat Reinold (PNPE) et Stortoni Véronique (ADL)

Commune :

Madame Lucile Savignat et monsieur Jean-Marie Brangers

Fondation Rurale de Wallonie (FRW) – Equipe Wallonie picarde :

Mesdames Laroye Caroline et Squerens Nathalie – agents de développement

Monsieur Evrard Eric – agent de développement

IDETA :

Madame Mesdagh Camille

2. Ordre du jour de la réunion

- Approbation du compte rendu du 17 décembre 2018.
- Travail sur les fiches-projets du futur PCDR (2 réunions)
- Divers.

3. Compte-rendu de la réunion

3.1. Approbation du compte-rendu du 17/12/2018

Les compte-rendu de la CLDR est approuvé à l'unanimité lors de la première réunion tenue le 24 janvier 2019.

Lors de l'introduction à la deuxième réunion tenue le 11 février 2019, certains membres ont soulevé le problème des réunions travaillant sur des thématiques spécifiques précisées dans l'ordre du jour des convocations. En effet, cela laisse la possibilité aux membres de choisir les thématiques/objectifs qui les intéressent et sur lesquelles ils souhaitent travailler lors des deux réunions. Malheureusement certains ne viennent alors que pour la réunion les « concernant ». D'autres membres au contraire estiment que ce n'est pas évident d'être présent à toutes les réunions, par conséquent lorsqu'il est possible de choisir, cela permet de s'organiser en conséquence.

Camille Mesdagh et les agents de la FRW comprennent les différentes positions. Il est difficile de contenter tout le monde dans les dates et ordres du jour. La CLDR suggère de préciser dans les convocations l'importance d'être présents aux réunions peu importe les thématiques afin de travailler sur l'ensemble du PCDR.

3.2. Travail sur les projets et actions du futur PCDR

Au cours des deux réunions, les membres étaient tout d'abord reçus en plénière pour entendre l'introduction. La méthodologie étaient alors présentées et les membres invités à choisir la table de discussion des projets répartis par objectifs.

Méthodologie :

Les membres de la CLDR étaient invités à choisir les objectifs répartis en deux réunions pour travailler sur les projets correspondants. Pour information, l'objectif 6 qui devait être traité le 24 janvier a dû être reporté à la réunion suivante faute d'animateurs suffisants.

24 janvier 2019	11 février 2019
OBJ1 : Une identité Bernissartoise forte OBJ2 : Des équipements et services optimisés OBJ6 : <i>La culture comme vecteur de lien social</i>	OBJ3 : Une culture entrepreneuriale de proximité OBJ4 : Une trame verte développée, valorisée et préservée OBJ5 : Un produit touristique cohérent et fonctionnel OBJ7 : Une politique d'aménagement du territoire intégrée et globale

Afin d'avoir un maximum d'informations pour compléter les fiches-projets, l'animateur du groupe suit un tableau d'aide à la décision reprenant les catégories suivantes : *public potentiel, intention précise, localisation, maîtrise foncière, porteur de projet (partenaire), éléments facilitateurs, contraintes, sources de financement, fourchette budgétaire et programmation.*

Les tableaux Excel ayant été pré-complétés avec les informations collectées lors des consultations citoyennes et CLDR précédentes, les animateurs n'avaient plus qu'à les compléter directement suivant les suggestions des participants.

Les tableaux sont disponibles en annexe de ce compte-rendu

4. Divers

Aucun point n'est relevé

Caroline Laroye,
 Nathalie Squerens
 Eric Evrard
 FRW Wallonie Picarde

Le Secrétaire,

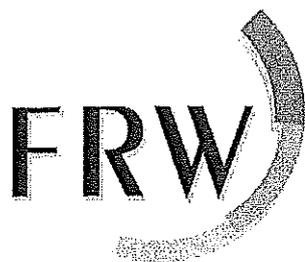


FRW

Le Président



Jean-Marie Brangers
 Echevin du Développement rural.



Ensemble, pour des villages vivants

Wallonie picarde
Wallonie picarde

**Commune de Bernissart
Opération de Développement Rural**

Commission Locale de Développement Rural

Compte rendu de la réunion du 25 avril 2019, 19h00 – Office de Tourisme de Bernissart

1. Présences

Présents CLDR :

Mesdames Baginski Isabelle, Jouve Florence, Papart Chantal et Wattiez Maud.

Messieurs Benitez Lopez Georges, Deweet Laurent, Dorsimont Michel, Fauville Guy, Hadeff Nescedine, Host André, Mahieu Aurélien, Patte Jean-Pierre, Potenza David, Quintart Georges, Stevens Patrick, Van Cranenbroeck Antoine.

Excusés :

Mesdames Savignat Lucile

Commune :

Monsieur Jean-Marie Brangers

Fondation Rurale de Wallonie (FRW) – Equipe Wallonie picarde :

Mesdames Laroye Caroline et Squerens Nathalie – Agents de développement

IDETA :

Madame Mestdag Camille

2. Ordre du jour de la réunion

- Approbation du compte rendu des réunions du 24 janvier et du 11 février 2019.
- Présentation du rapport annuel 2018.
- Programmation des projets à court, moyen et long terme.
- Divers.

 Fondation Rurale de Wallonie
Centre d'Entreprise IDETA
Rue Henri Lemaire, 1
B - 7911 FRASNES-LEZ-ANVAING

Tél: (0)69 87 10 90
wallonie.picarde@frw.be - www.frw.be

3. Compte-rendu de la réunion

3.1. Introduction

Jean-Marie Brangers remercie les personnes présentes et demande aux nouveaux conseillers communaux de se présenter.

3.2. Approbation du compte-rendu des réunions du 24 janvier et du 11 février 2019.

Les compte-rendu de la CLDR est approuvé à l'unanimité.

3.3. Présentation du rapport annuel 2018

Nathalie Squerens rappelle les grandes lignes de l'opération de développement rural et les étapes réalisées pour l'élaboration du nouveau Programme Communal de Développement Rural (PCDR).

Elle signale que la Commune doit établir un rapport annuel de l'Opération de Développement Rural, et présente, sur base d'un montage PowerPoint (ci-joint), l'état d'avancement des projets du premier PCDR ainsi que le récapitulatif des activités de la CLDR.

3.4. Présentation du tableau des projets du PCDR et priorisation.

Camille Mestdag explique le cheminement opéré pour arriver à la liste des projets repris dans le tableau (envoyé avec la convocation aux membres de la CLDR). La réalisation de ceux-ci étant étalée sur une durée de 10 ans, il y a lieu de leur donner des priorités dans le temps sur base de critères objectifs (maîtrise foncière, identification de porteurs de projets et/ou de partenariats, éléments facilitateurs, contraintes, ...). Sur cette base une première proposition de priorité a été discutée avec le Collège communal et est présentée à la CLDR.

L'objectif de la réunion est de valider la priorité des projets et de vérifier que leur répartition dans le temps est équilibrée entre le court, moyen et long terme.

Pour ce faire, Caroline Laroye qui a préparé des post-it pour chaque projet les placera au fur et à mesure des discussions sur les trois panneaux correspondants. Elle précise que différentes couleurs ont été utilisées :

- Le vert pour les projets finançables en Développement rural (DR);
- Le jaune pour les projets subsidiés par d'autres politiques de la Wallonie ;
- Le bleu pour ceux facilement activables car ne nécessitant pas ou très peu de financement (pouvant être pris en charge par la Commune) et/ou résultant d'actions menées avec les citoyens.

Camille Mestdag passe en revue les tableaux des projets classés dans les sept objectifs du PCDR.

Remarques/questions :

- Projet 3 - Cellule d'accompagnement du monde associatif : *comment financer l'aide juridique ?*
Soit en interne par les services communaux, soit en faisant appel à un organisme externe si nécessaire.
- Projet 4 – Renforcer la participation citoyenne : *pourquoi pas en priorité 1 au lieu de 2 ?*
Vu qu'il y a déjà des instances mises en place actuellement (CLDR, CCATM, ...) et la possibilité d'implication des citoyens via le budget participatif, le renforcement peut s'envisager à moyen terme, en fonction des résultats déjà obtenus.

- *Projet 7 – Démarche écoresponsable au sein des services communaux : ce projet proposé en priorité 1 peut être considéré comme déjà activé car la Commune a mis en place une Ecoteam au sein de l'Administration communale => lot 0.*
- *Projet 8 – Equipements publics : la salle communale d'Harchies et la salle Jean Demols à Pommeroeul sont à ajouter.*

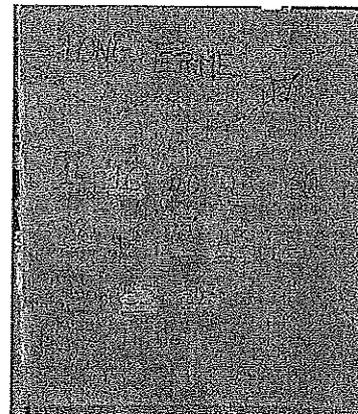
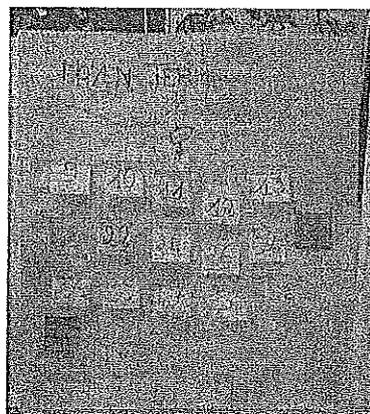
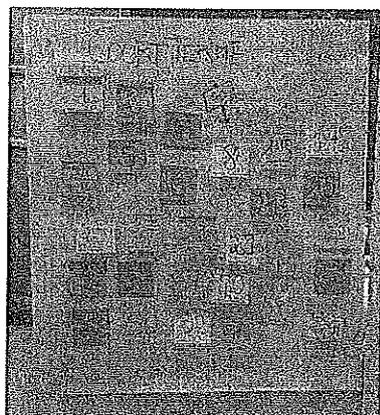
Un cadastre de la situation des bâtiments communaux et une liste des améliorations à apporter ont été établis par l'Echevine responsable. Une attention particulière aux performances énergétiques doit être prise en compte => projet en priorité 1.

Salle communale d'Harchies : une rénovation en profondeur est nécessaire et prioritaire, et doit être combinée à l'aménagement d'espaces de parking aux abords. Jean-Marie Brangers précise que la Commune a prévu certains investissements (remplacement des châssis et travaux de peinture), mais les membres de la CLDR estiment que ce n'est pas suffisant => voir si une fiche « Maison de Village à Harchies » serait à ajouter.

Salle Jean Demols à Pommeroeul : des travaux importants sont également nécessaires pour la rendre plus fonctionnelle et agréable => voir si une fiche projet spécifique doit être ajoutée.

- *Projet 11 – Rénover l'espace KAMARA : ce projet serait scindé en 2 pour d'une part, une Maison de Village pour la salle existante, et d'autre part du logement moyen pour l'autre partie du bâtiment.*
- *Projet 21 – Réseau de transport collectif : il existe encore des arrêts de train à Harchies et Pommeroeul (2x/jour) qui pourraient être remplacés par des liaisons de bus. Ce projet résultera de discussions entre la Commune et les acteurs de la mobilité collective (SNCB, TEC) qui peuvent être entamées rapidement => priorité 1.*
- *Projet 24 – Sécuriser les abords d'écoles : ce projet ne pourrait-il pas être mis en priorité 1 au lieu de 2 ?*
 Pour l'instant, aucune demande urgente n'a été formulée, mais si le cas se présentait, un aménagement spécifique pourrait être ajouté dans la fiche projet 25 (Aménager et sécuriser les points dangereux de la commune) qui est en priorité 1.
 Pour les écoles, la sensibilisation doit être réfléchie de manière globale et d'autres actions peuvent être mises en places et accompagnées par le SPW, comme les pédi-bus par exemple.
- *Projet 28 – Stratégie de développement commercial local : qu'en est-il du Carrefour de Bernissart qui est fermé ?*
 C'est un franchisé qui a pris sa retraite : voir si une autre enseigne pourrait s'y installer si le propriétaire est vendeur.
- *Projet 33 – Valoriser et protéger les Marais d'Harchies : ce projet semble difficile à mettre en œuvre étant donné que du côté français, des chasses sont organisées en tout temps (différence de législation) sur des terres de 60 hectares appartenant à un seul propriétaire !*
- *Projet 34 – Protéger les sites naturels sensibles : à mettre en priorité 1 plutôt que 2 car certains endroits demandent une intervention rapide.*

4. Résultats



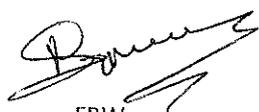
Court terme	Moyen terme	Long terme
9 projets DR	9 projets DR	10 projets DR
5 projets finançables hors DR	6 projets finançables hors DR	3 projets finançables hors DR
13 projets citoyens/petits budgets	2 projets citoyens/petits budgets	

5. Divers

Aucun point n'est relevé

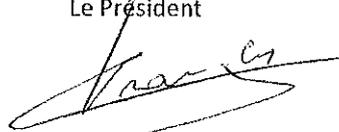
Nathalie Squerens,
Caroline Laroye,
Agents de Développement
FRW Wallonie Picarde

Le Secrétaire,

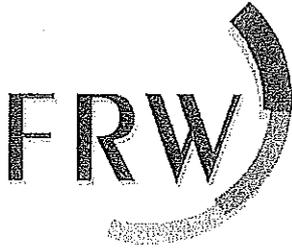


FRW

Le Président



Jean-Marie Brangers
Echevin du Développement rural.



Ensemble pour des villages vivants

Wallonie picarde
Wallonie picarde

Commune de Bernissart
Opération de Développement Rural

Commission Locale de Développement Rural
Compte rendu de la réunion du 27 juin 2019, 19h00 – Office de Tourisme de Bernissart

1. Présences

Présents CLDR :

Mesdames Papart Chantal et Wacheul Rosemay

Messieurs Benitez Lopez Georges, Dupont Thierry, Fauville Guy, Hadeff Nescedine, Host André, Mahieu Aurélien, Potenza David, Quintart Georges, Stevens Patrick, Van Cranenbroeck Antoine et Wattiez Frédéric

Excusés :

Mesdames Baginski Isabelle, Jouve Florence et Wattiez Maud
Messieurs Bruneel Freddy et Dubois Jacques

Commune :

Madame Savignat Lucile
Monsieur Jean-Marie Brangers

Fondation Rurale de Wallonie (FRW) – Equipe Wallonie picarde :

Mesdames Laroye Caroline et Squerens Nathalie – Agents de développement

IDETA :

Madame Mestdag Camille

2. Ordre du jour de la réunion

- Approbation du compte rendu de la réunion de CLDR du 25 avril 2019
- Présentation de l'adaptation des priorités des projets
- Consolidation des fiches-projets à court terme en développement rural
- Divers.

Fondation Rurale de Wallonie
Centre d'Entreprise IDETA
Rue Henri Lemaire, 1
B - 7911 FRASNES-LEZ-ANVAING

Tél: (0)69 87 10 90
wallonie.picarde@frw.be - www.frw.be

3. Compte-rendu de la réunion

3.1. Approbation du compte-rendu de la réunion de CLDR du 25 avril 2019

Certains membres ne retrouvent pas toutes les informations concernant les projets programmés dans le tableau en annexe du compte-rendu notamment : la sécurité routière qui n'est pas assez représentée ou encore la salle Jean-Demols qui ne se retrouve pas dans le tableau...

- Concernant la sécurité routière les agents de la FRW et d'IDETA rassurent les membres expliquant qu'elle est intégrée dans plusieurs fiches à court terme et moyen terme telles que :

	Fiches-projets du PCDR	CT	MT	LT
20	Créer des liaisons douces intervillages sécurisées			3
22	Aménager un point-relais mobilité aux abords de la gare de Blaton		2	
23	Aménager des points-relais mobilité			3
24	Sécuriser les abords des écoles et sensibiliser les enfants et les parents		2	
25	Aménager et sécuriser les points dangereux de la commune	1		

Les agents rappellent aussi qu'un GT mobilité douce est actuellement en route et qu'il travaille sur les déplacements doux sécurisés en pointant les endroits dangereux sur l'entité. Dans le même esprit, un groupe de travail pourrait s'organiser spécifiquement autour des questions de sécurité routière. Celui-ci permettrait de réaliser un inventaire de la situation actuelle, de faire des propositions pour l'avenir, d'organiser des activités de sensibilisation... Aussi, les projets d'aménagement d'espaces publics prendront en compte les réflexions de sécurité routière.

- Concernant la salle Jean Demols, celle-ci est prévue dans une fiche générale au même titre que la maison de village de Pommeroeul par exemple. Selon les cas, une intervention sera suggérée pour le chauffage, l'isolation, la luminosité, l'acoustique...

	Fiches-projets du PCDR	CT	MT	LT
8	Affiner le niveau d'équipement des infrastructures et des équipements publics	1		

Afin d'éviter les comptes rendus trop longs et annexes trop volumineuses, la FRW choisit de synthétiser les informations. C'est pourquoi les tableaux ne reprennent pas toutes les descriptions de projets à chaque fois. Ces informations avaient déjà été compilées dans les comptes rendus et tableaux précédents. Lorsque les fiches seront complétées par Camille Mestdag, les membres de la CLDR devraient retrouver l'ensemble des remarques, suggestions et justifications récoltées au cours des nombreuses réunions.

Le compte-rendu est finalement approuvé à l'unanimité.

3.2. Présentation de l'adaptation des priorités des projets

Camille Mestdag présente ensuite l'adaptation des priorités de projets suite aux visites de terrain et décisions de collègue. En effet, un certain nombre de projets permettront de valoriser le patrimoine foncier et bâti communal. Afin de vérifier le degré d'adéquation entre les bâtiments et le projet, IDETA et la FRW ont réalisé des visites des sites concernés. Au cours de ces visites, les agents ont observé que certains bâtiments nécessitaient une intervention plus urgente que celle programmée avec la CLDR. C'est notamment le cas du Kamara (programmé à moyen et long terme) qui est en très mauvais état au même titre que l'ancienne conciergerie à Blaton et le moulin (déjà programmés à court terme). Pour rappel :

	Fiches-projets du PCDR	CT	MT	LT
11	Rénover et valoriser l'espace KAMARA - Volet 1 : Maison de village	←	2	

15	Créer des logements pour jeunes couples (ancienne conciergerie)	1		
16	Rénover et valoriser l'espace KAMARA - Volet 2 : Logement et café	←	←	3

Afin de respecter l'équilibre, certains projets sont modifiés dans leurs priorités :

- L'ancienne gare de Bernissart n'étant pas encore propriété communale est reportée en Priorité 2 ;
- La valorisation du Musée de l'Iguanodon et de la Machine à feu, pour lesquels certaines actions sont déjà en cours, est reporté en Priorité 3, d'autres développements pourraient être réalisés avec d'autres subsides plus tard ;
- L'aménagement de la place de Ville-Pommeroeul fera l'objet rapidement du projet « C'est ma ruralité » pour le placement d'équipements de loisir (parcours aventure intergénérationnel), ainsi que de plantations avec le Plan de Cohésion Social : il est donc reporté en Priorité 2.

Questions :

- Qu'en est-il de l'accès à la place de Ville-Pommeroeul et de la réalisation de trottoirs ?
Camille Mestdagh va compléter la fiche-projet dans ce sens, sachant que ces travaux devraient être financés par le SPW via une autre politique que le Développement rural (voirie régionale).

3.3. Consolidation des fiches-projets à court terme en développement rural

Les membres présents avaient pour objectif de compléter des tableaux et affiches présentant les 5 projets court-terme provisoires subsidiables en développement rural. Les résultats et commentaires se retrouvent ci-dessous :

UNE STRUCTURE D'ÉCO-PÂTURAGE POUR L'ENTRETIEN DES ESPACES VERTS COMMUNAUX

Propositions de sites à entretenir : site du charbonnage d'Harchies, cité du Préau, ancien terrain Battard à Ville-Pommeroeul, les cimetières

DES LOGEMENTS POUR JEUNES COUPLES À BLATON (ancienne conciergerie)

Prolonger l'emprise communale au-delà du mur

Créer une nouvelle structure en associant le contemporain au bâti ancien

Créer une ouverture sur la droite du bâtiment pour accéder aux logements

Créer un escalier sur le côté en face de la cantine

Si ce sont des logements pour jeunes couples ou familles, faut-il une crèche quelque part ? Y'a-t-il un manque ?

Importance d'intégrer le réseau de mobilité douce et les sentiers pour rejoindre le RAVEL

UN ECO-QUARTIER À LA RUE DU FRAITY

Désenclaver la Cité en utilisant la proximité avec le centre Omnisport

Un nouveau quartier permettra de dynamiser la vie locale : petits commerces, centre omnisport, marais d'Harchies

Attention à la circulation et à la sécurisation de la rue du Fraity

L'ESPACE KAMARA (logement, horeca, salle polyvalente)

Vu l'histoire du bâtiment (ancienne maison du peuple) et son cachet, il pourrait être bon de garder la façade et l'allier avec du contemporain

Garder un café avec petit restauration pour maintenir la vie du quartier

Projet qui peut favoriser la cohésion sociale avec la Cité Rouge

La salle pourrait être utilisée pour des spectacles, expositions... il faut donc un agencement et du matériel adaptés (podium...)

Une attention doit être portée au parking

LE MOULIN DE BLATON

En faire un projet pédagogique et de vente de produits locaux

Faire fonctionner le moulin pour produire de la farine et peut-être installer un boulanger qui utiliserait cette farine

Endroit intéressant par sa proximité avec l'autoroute, la gare... mais attention au stationnement et à la sécurité des déplacements

Le réseau cyclable et pédestre doit être valorisé et accentué vu le positionnement du projet le long de la N506.

3.4. Point sur le GT Mobilité douce

Caroline Laroye rappelle les étapes réalisées avec les membres du Groupe de Travail. Elle présente la carte générale reprenant les différentes liaisons possibles entre les villages et intra-village.

Pour la suite, des visites de terrain sont prévues pendant l'été (voir calendrier ci-dessous) : elles permettront de noter l'état réel des sentiers et liaisons repérés sur carte, ainsi que tous les éléments intéressants. Les membres de la CLDR sont invités à y participer.

Date	Lieu et point de rendez-vous	Parcours
17/07/2019 à 9h30	Ville-Pommeroeul – Place de ville	1 boucle à pied
31/07/2019 à 9h30	Pommeroeul – Place des Hautchamps	1 boucle à pied 1 boucle à vélo
09/08/2019 à 9h30	Bernissart – Place de Bernissart	1 boucle à pied 1 boucle à vélo
13/08/2019 à 9h30	Harchies – Salle communale d'Harchies (rue Albert 1 ^{er})	1 boucle à pied 1 boucle à vélo
22/08/2019 à 9h30	Blaton – Maison rurale (rue Emile Carlier)	2 boucles à pied 1 boucle à vélo

4. Divers

Aucun point n'est relevé

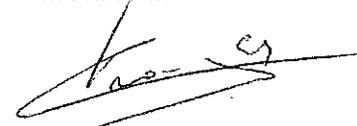
Nathalie Squerens,
Caroline Laroye,
Agents de Développement
FRW Wallonie Picarde

Le Secrétaire,



FRW

Le Président



Jean-Marie Brangers
Echevin du Développement rural.

Commune de Bernissart
Opération de Développement Rural

Commission Locale de Développement Rural

Compte rendu de la réunion du 24 septembre 2020, 19h00 – Maison rurale de Blaton

1. Présences

Présents CLDR :

Mesdames Wacheul Rosemay, Wattiez Maud

Messieurs Benitez Lopez Georges, Dorsimont Michel, Dubois Jacques, Dupont Thierry, Fauville Guy, François Laurent, Hadeff Nescedine, Potenza David, Stevens Patrick, Van Cranenbroeck Antoine, Wattiez Frédéric.

Excusés :

Mesdames Jouve Florence, Papart Chantal, Rasneur Marina.
Monsieur Bruneel Freddy.

Commune :

Madame Savignat Lucile – relai communal
Monsieur Jean-Marie Brangers - Président

Fondation Rurale de Wallonie (FRW) – Equipe Wallonie picarde :

Madame Squerens Nathalie et Monsieur Evrard Eric – Agents de développement
Excusée : Madame Caroline Laroye – Agent de développement

IDETA :

Madame Mestdag Camille

2. Ordre du jour de la réunion

- Approbation du compte rendu de la réunion de CLDR du 26 novembre 2019;
- Validation de l'avant-projet de PCDR :
 - Validation des fiches-projets et premières conventions;
 - Informations sur les suites de la procédure.
- Présentation du rapport annuel 2019 et suivi des projets et actions en parallèle du PCDR ;
- Divers.

3. Compte-rendu de la réunion

3.1. Approbation du compte-rendu de la réunion de CLDR du 26 novembre 2019

Le compte-rendu est approuvé sans remarque à l'unanimité.

3.2. Validation de l'avant-projet de PCDR

Camille Mestdag présente sur base d'un montage PowerPoint (voir annexe 1) le résumé des étapes franchies pour l'élaboration du PCDR et sa ligne du temps.

Elle présente également les remarques des membres de la CLDR qui ont été faites suite à la relecture des différentes parties du PCDR pendant la période de juillet-août. Elles portent essentiellement sur des mises à jour des données socio-économiques.

Elle rappelle les projets mis en première priorité et expose de manière détaillée les 2 projets proposés en premières conventions :

- Maison de Village du Kamara (fiche n°10) :
L'estimation totale du projet est de 968.968 €. L'auteur de projet qui sera désigné devra étudier la possibilité de maintien en partie ou non du bâtiment actuel qui fait partie du patrimoine villageois, selon les possibilités techniques.
- Eco pâturage (fiche n°36) :
Ce projet est estimé à 31.762,50 €. Il vise à aider la Commune de Bernissart à évoluer vers la gestion différenciée de ses espaces publics par pâturage. Des contacts et démarches ont déjà été réalisés avec le CPAS et la Province de Hainaut afin de mettre sur pied un premier test sur le site de l'ancien charbonnage d'Harchies.

Remarques et suggestions de la CLDR :

Concernant l'éco pâturage, un membre signale qu'il existe un élevage de moutons de Soay à Bernissart (près de la chapelle du Fraity). *Il serait effectivement intéressant de faire appel à des éleveurs locaux dans le cadre de ce projet.*

Quelle sera la destination du Moulin de Blaton ? *Camille Mestdag rappelle que dans la fiche-projet, il est prévu de le restaurer (car le bâtiment est fortement dégradé) et d'y inclure une nouvelle unité de production de farine dans une optique de circuit court. Eric Evrard signale que diverses investigations sont également en cours pour envisager une production et un stockage d'énergie via des piles à combustibles. Des études devraient être réalisées préalablement pour vérifier la faisabilité du projet. Maud Wattiez ajoute que la conservation du patrimoine est de manière générale importante pour la population et ce projet y répond.*

Validation :

Les membres de la CLDR valide l'avant-projet de PCDR ainsi que les deux demandes de convention concernant la Maison de Village du Kamara et l'Eco pâturage.

Camille Mestdag remercie les membres de la CLDR pour tout le travail et les échanges fructueux qui ont eu lieu durant toute cette phase d'élaboration du PCDR.

Elle rappelle que sa mission en tant qu'auteur de PCDR se terminera avec la présentation en PAT début 2021, et signale que cette réunion est la dernière avec la CLDR. Les membres présents la remercient également sous les applaudissements.

3.3. Suite de la procédure d'approbation du PCDR.

Les prochaines étapes seront les suivantes :

- Collège – Validation de l'avant-projet : le 12/10/2020
- SPW – Vérification de conformité : au plus tard le 12/11/2020
- Conseil Communal – Validation du projet : fin novembre ou décembre 2020
- CESE / Pôle Aménagement du Territoire (PAT) – Défense du projet de PCDR : début 2021
- Gouvernement wallon - Approbation du PCDR et des premières conventions : en 2021

Un focus est fait sur la composition de la délégation communale pour défendre de PCDR en PAT (les réunions se tiennent le vendredi). Parmi les représentants, un membre de la CLDR est invité à participer afin de rendre compte du déroulement de la participation citoyenne durant l'élaboration du programme.

Idéalement cette personne devrait remplir les conditions suivantes :

- Disponible pour une ou deux réunions de travail
- Idéalement : Ayant participé aux séances d'information ou aux GT
- Idéalement : Ayant participé à un maximum de réunions de CLDR
- Idéalement : Ayant participé au groupe Mobilité

Le choix ne doit pas être fait lors de cette séance mais les membres intéressés peuvent se manifester auprès de la FRW. Une réunion de CLDR aura certainement lieu début 2021, avant la présentation en PAT, et permettra de désigner le ou la représentant(e) de la CLDR qui fera partie de la délégation communale.

3.4. Présentation du rapport annuel 2019 et actualités 2020.

Nathalie Squerens signale que vu l'annulation de la réunion de CLDR du 16 mars, suite à la mise en place du confinement, le rapport annuel n'a pas pu être présenté comme prévu.

Sur base d'un montage PowerPoint (voir annexe 2), le rapport annuel est passé en revue. Les informations d'actualités pour 2020 sont également présentées.

Remarques et questions :

Un membre du GT Mobilité douce demande qu'une réunion soit programmée rapidement afin que le travail réalisé fasse l'objet d'une cogestion effective avec la Commune des différents sentiers. *Nathalie Squerens rappelle que les données ont été transmises à la Commune et signale qu'une transition avec la nouvelle Echevine de la Mobilité doit s'opérer : dès que possible, une réunion du GT sera programmée.*

Durant le confinement, une feuille d'information (le petit journal de l'ODR) a été envoyée aux membres de la CLDR pour les informer des avancées des projets : cette formule a été appréciée et devrait être poursuivie.

4. Divers

Nathalie Squerens donne des informations sur deux actions citoyennes en cours ou programmées :

- Le grand nettoyage de printemps qui a été reporté suite à la crise sanitaire à la période du 24 au 27 octobre (voir le lien : <https://www.walloniepluspropre.be/grand-nettoyage-de-printemps/>).
- La semaine des sentiers se déroulera du 12 au 18 octobre : plus d'informations sur <https://www.tousapied.be/articles/semaine-des-sentiers-2020-toutes-les-activites/>).

5. Conclusion

Les Agents de Développement de la FRW remercient les membres de la CLDR pour leur implication dans l'élaboration du PCDR et dans les projets déjà en cours.

La FRW continue à accompagner la CLDR pour la réalisation des actions en cours et sera également présente pour la réalisation du nouveau PCDR dès qu'il sera approuvé.

Un verre de l'amitié était initialement prévu pour clôturer la réunion, mais n'a pas pu être organisé à cause des conditions sanitaires : ce moment convivial sera reporté et Camille Mestdag sera invitée dès que la Commune aura reçu l'approbation du PCDR.

Nathalie Squerens,
Eric Evrard,
Agents de Développement
FRW Wallonie Picarde

Le Secrétaire,

Le Président

FRW

Jean-Marie Brangers
Echevin du Développement rural.

BERNISSART

Programme Communal de Développement Rural/A21L

Partie 2 : Résultats de la participation de la population

Annexe 12 : Participants et présences au groupe de travail
« Mobilité douce »

Liste des participants et présences au GT Mobilité Douce

Nom	Prénom	28-02-19	14-03-19	20-03-19	27-03-19	02-05-19	19-06-19	17-07-19	31-07-19	09-08-19	13-08-19	22-08-19	18-12-19
Agnano	Jean-Pol		x									x	
Baginski	Isabelle	Excusé	Excusé	x									
Baudry	Patricia	Excusé			x	x				Excusé			
Benitez Lopez	Georges	x			x	x	x		x		Excusé		x
Bertholet	Yvonne	x				x	x			x		x	x
Brangers	Jean-Marie	x	x	x	x	Excusé							
Brangers	Kevin					x		x					
Bruneel	Freddy											x	
Cavalieri	Sergio-Bruno							x	x			x	
Cuvelier	Arlette							x	x			x	
Debode	Axelle				x	x				Excusé			
Decostre	Gabrielle							x	x				
De Dier	Matthieu	x		x		x							
Delangre	Martine							x	x				
Delhaye	Annick								x				
Demeulemeester	Denis	x			Excusé								
Desenfans	Jean-Claude									x			
Deweer	Laurent					x							
Dorsimont	Michel	x	x		x	x	x	x	x	x			x
Dubois	Jacques	x			x		x						x
Dupont	Thierry	Excusé		x			x	x			x	x	x
Eeckhout	Pascal					x	Excusé	Excusé	x	x	x	Excusé	x
Eloi	Gérard	x											
Fagnart	Pierre				x								

Fauville	Guy	x	x		x	x	x	x	x		Excusé	x	Excusé
Gabriel	Myriam										x	x	Excusé
Geerens	Fabrice	Excusé											
Guerit	Yvan	x		x		x							
Hadef	Nescedine	x	x		x	x	x						x
Hausy	Martine		x										
Hemmercyckx	Fabienne	x											
Host	André	x	x	x	x	x	x		x				x
Jouve	Florence										x		
Lartillier	Jacques	x			Excusé	x	x			x		x	x
Lebailly	Jacques	x											
Leleu	Christine										x		
Lemaur	Claire-Marie			x				x			x	x	x
Mahieu	Aurélien						x						
Monniez	Claude				x	x	x						
Papart	Chantal	x	x			Excusé						x	Excusé
Patte	Claudette	Excusé											
Patte	Jean-Pierre	Excusé		x									
Pattiez	Jean-Paul	x											
Potalivoa	Alessandro							x					
Ruele	Assunta							x					
Potenza	David					x							
Rousseau	Michel	x		x									
Richez	Maxime	Excusé		x									
Rimaux	Christine								x				
Smekens	Philippe	x		x				x		x			
Smekens	Véronique							x		x			
Stevens	Patrick	x		x		Excusé	x		x		x	x	x
Van Caeneghem	Stéphanie	x											

Van Cranenbroeck	Antoine					x	x	x	x	x	x	Excusé	
Vanden Bossche	Véronique	Excusé		x		x							
Vanneste	André	x		x		x		Excusé					
Wallemacq	Hélène	x					x					x	Excusé
Wattiez	Maud	Excusé	Excusé			Excusé		Excusé	Excusé				
Wattiez	Frédéric	Excusé											
Wattiez	Jean-Marie										x	x	

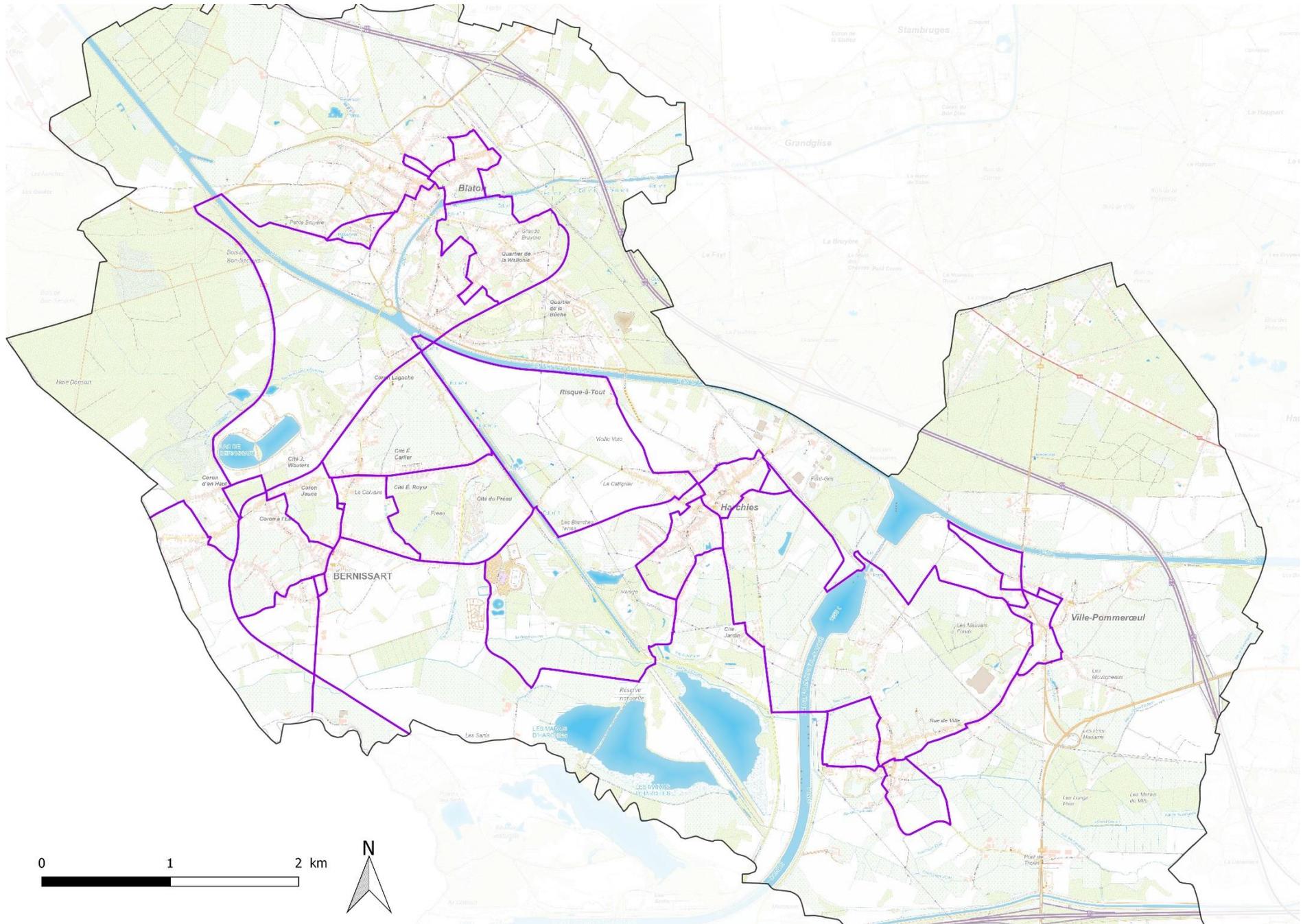
BERNISSART

Programme Communal de Développement Rural/A21L

Partie 2 : Résultats de la participation de la population

Annexe 13 : Carte provisoire du réseau communal de
« Mobilité douce »

Carte générale et provisoire du réseau communal de mobilité douce. Les traits violets correspondent à l'itinéraire parcouru à l'été 2019 avec les citoyens. Cette carte ne représente que les itinéraires intra-villages et inter-villages.



BERNISSART

Programme Communal de Développement Rural/A21L

Partie 2 : Résultats de la participation de la population

Annexe 14 : Articles de presse pour le projet
d'embellissement à la Cité du Préau

